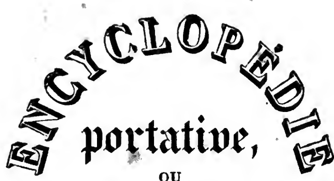

VITTORIO EM. III



OU

RÉSUMÉ UNIVERSEL

des sciences, des lettres et des arts,

EN UNE COLLECTION

DE

TRAITÉS SÉPARÉS;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS

ET DE GENS DE LETTRES,

Sous les auspices de MM. DE BARANTE, DE BLAINVILLE, CHAMPOLLION, CORDIER, CUVIER, DEPPING, C. DUPIN, EYRIÈS, DE FÉRUSSAC, DE GÉRANDO, JOMARD, DE JUSSIEU, LAYA, LETRONNE, QUATREMÈRE DE QUINCY, THENARD et autres savans illustres;

ET SOUS LA DIRECTION DE M. C. BAILLY,

Avocat à la Cour Royale de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur de divers ouvrages sur les sciences, etc., etc.



IMPRIMERIE

DE

Marchand Du Breuil,

RUE DE LA HARPE, N° 80.

HISTOIRE





HISTOIRE

universelle.

Première Partie.



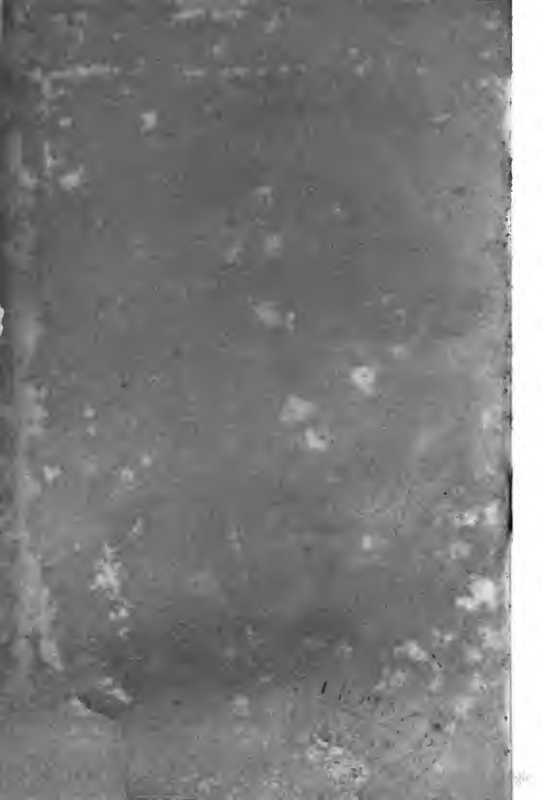
Historiæ lectores non satis capiunt utilitatis si rerum solummodo exitus audiunt

τέλος αὐτὸ μόνον......

DENIS D'HALYC Liv. 5.



...de Mantoux et Chayer



RÉSUMÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE.

Première Partie;

Contenant la manière d'écrire l'Histoire, les sources et l'esprit de l'Histoire; précédés d'une Introduction sur les progrès des études historiques, et suivis d'une Biographie, d'un Catalogue et d'une Table analytique.

Par MM. F. de BROTONNE et Ad. LAUGIER.

Historia testis temporum... vita memoriæ... Magistra vitæ...

Cicero. *De Orat.*, *liv. II.*





Paris,

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE,
Rue du Jardinet-St.-André-des-Arts, n° 8.
ET CHEZ AUG. BOULLAND ET Cie, LIBRAIRES,
Palais-Royal, galeries de Bois, n° 254.

1825.



TABLE

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME DIVISION.

TROISIÈME DIVISION.

DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE. 101

FIN DE LA TABLE.

AVERTISSEMENT.

A une époque où les études historiques fixent l'attention de tous les esprits ; au moment où la politique, passant des théories spéculatives des publicistes à une pratique journalière, descend de la tribune pour envahir les salons, on devait nécessairement consulter l'histoire comme l'institutrice du présent par les leçons du passé. Cette tendance générale a modifié le caractère des ouvrages : ce n'est plus le récit des grandes catastrophes, des batailles, des actions remarquables, qu'on cherche dans un ouvrage historique : on veut y trouver des leçons, y puiser des connaissances sur l'état, la condition, les mœurs et les progrès des différens peuples. De-là, deux genres historiques qui dominent tous les autres : des chroniques, des mémoires originaux, des compositions qui transportent le lecteur à une époque éloignée, lui peignent la société, en le plaçant au milieu d'elle ; les autres écrits exposent et groupent les faits pour en faire ressortir des enseignemens. Ce dernier genre, réduisant les événemens en principes, permet de donner fort peu d'étendue à un travail très-vaste et très-complet.

Il ne pouvait entrer dans notre plan de

présenter l'histoire particulière des principaux peuples qui ont habité la surface du globe : assez d'ouvrages ont rempli cette tâche. Faire connaître la théorie de l'histoire, c'est-à-dire le but, les moyens et les sources des études historiques, jeter un coup-d'œil rapide sur les révolutions des nations et sur leurs causes, tracer le tableau des progrès et de la marche de l'esprit humain, tel est le point de vue que devait envisager l'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE, destinée à rassembler les matériaux épars de toutes les sciences, et à en rassembler la substance dans un très-petit espace. Ainsi la géographie et la chronologie, considérées dans leurs grandes divisions, seront les bases de tout notre édifice historique; le Traité que nous offrons aujourd'hui renferme les principes théoriques et les données générales nécessaires à la connaissance raisonnée de l'histoire; il établit l'utilité de chacune des parties de l'édifice, en dispose les matériaux, enfin en ordonne l'ensemble, en offrant le résumé des leçons historiques et des événemens principaux qui les ont fournies : l'histoire des événemens et des révolutions, celle des religions, des mœurs et coutumes, des gouvernemens, des sciences philosophiques et morales, de la littérature, des beaux-arts, des sciences, de l'industrie et du commerce, sera l'objet d'autant de traités séparés dont

l'importance, est mesurée sur l'influence de ces connaissances sur l'état des peuples et la marche de la civilisation. Dans l'introduction générale, nous donnerons d'ailleurs un aperçu des relations qui existent entre ces divers embranchemens, nous en tracerons le cadre, et nous en établirons les limites.

Le sujet, tel qu'il a été abordé dans cet ouvrage, est entièrement neuf; car ceux qui ont considéré l'histoire sous le point de vue moral, n'ont montré que par leur exemple, la manière de la bien traiter; ceux qui ont enseigné la manière de l'écrire, ont négligé d'en établir les sources et les leçons. Appuyés sur l'exemple des grands maîtres, éclairés par les savantes leçons de M. le professeur Daunou, les auteurs ont mis dans leur traité, et les connaissances qui sont la base de l'histoire, et celles qui en sont le résultat.

Après une introduction sur la marche des études historiques, et sur le caractère que leur ont imprimé les divers historiens, sur les mœurs des peuples, sur la nature des institutions, une première division trace la manière d'écrire l'histoire, les études et les qualités essentielles à l'historien, les formes et la composition des différens genres historiques. Une seconde division indique les sources traditionnelles, monumentales et écrites où l'historien doit puiser les règles de critique

qu'il doit suivre, le degré de confiance qu'on peut accorder à ses récits. Enfin dans une troisième division, on jette un coup-d'œil sur les événemens dont l'influence fut assez puissante pour modifier l'état de la société, les mœurs, les idées, les institutions; c'est l'esprit et la philosophie de l'histoire, il en découle des leçons utiles et de grandes instructions.

Conformément au plan de l'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE, ce traité est terminé par des NOTICES BIOGRAPHIQUES sur les plus illustres historiens, par un CATALOGUE raisonné des meilleures histoires écrites sur chaque peuple, enfin par une TABLE ANALYTIQUE.



RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

Première Partie,

ÉTUDES HISTORIQUES.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

Cicéron définissait l'histoire, le témoin des temps, la lumière de la vérité, l'école de la vie, la messagère de l'antiquité. Cette définition peut être étendue encore; au lieu d'être présentée seulement comme l'école de la vie, l'histoire doit être envisagée aussi comme la leçon éternelle des peuples et des rois. Ce ne fut que long-temps après son origine mal assurée, que l'histoire prit une attitude imposante; il fallut attendre le développement des idées et des événemens, pour voir éclore ces premiers chefs-d'œuvre, qui seuls ont lié par le souvenir, et les hommes et les temps.

Les ténèbres des premiers âges sont demeurées impénétrables à toutes les recherches de la persévérance moderne; les poètes, étudiés avec soin, nous ont à peine fait entrevoir quelques lueurs trop insuffisantes: quelques tableaux de mœurs, quelques portraits de héros, sont tout ce que nous leur devons; mais les causes des grands bouleversemens, dont une tradition confuse a conservé le souvenir, nous seront éternellement inconnues. Homère, le premier des poètes, fut aussi, sous ce rapport, le premier des historiens. Ses poëmes commencent à répandre un faible jour sur la Grèce et les côtes de l'Asie Mineure, mais des siècles s'écouleront encore, avant que cette aurore imparfaite ait fait place aux premiers rayons d'une clarté plus vive.

Les grandes actions chantées par les poètes n'étaient que la moindre partie de celles que la tradition conservait ou plutôt altérait chaque jour. Il fallut suppléer par des monumens à l'incertitude de ces souvenirs, et ce fut là le berceau de l'histoire. Les historiens remplissaient une tâche facile; de simples annales destinées à perpétuer la mé-

moire d'un fait, du lieu, du temps, des personnages, étaient le seul objet de leur travail; mais pas de liaison entre les événemens, encore moins entre les relations imparfaites, mais déjà existantes des peuples entr'eux. Tels furent chez les Grecs, Phérécyde, Hellanicus; chez les Romains, Caton, Fabius Pictor et Pison. L'enfance de la société fut aussi l'enfance de l'histoire, mais ces annales incomplètes étaient déjà un aiguillon puissant et une source d'exemples.

Bientôt les hommes s'éclairent, les relations augmentent, des sages parcourent ces routes nouvelles, et les premiers historiens, vraiment dignes de ce nom, écrivent l'histoire des guerres qui établissent les premiers rapports des états. *Hérodote*, le père de l'histoire, ne paraît qu'après l'invasion de Xercès. Son esprit, éveillé par ces grandes commotions, veut connaître l'origine des peuples dont il doit parler dans ses récits, et l'histoire des peuples contemporains, puisée dans les sources anciennes, est le fruit de sa persévérance et de son génie. Ici commence le second âge historique; on pourrait l'appeler le premier, puisque ce fut alors seulement que

l'histoire mérita ce nom; mais tous les peuples ayant eu leur temps de barbarie et leurs chroniques fabuleuses, il faut présenter comme un premier âge cette véritable enfance qui préparait un avenir encore si éloigné.

Hérodote, *Thucydide*, *Xénophon*, tels sont les trois grands hommes qui doivent servir à caractériser cette époque. C'est à la Grèce que nous devons les premiers historiens, et leurs ouvrages présentent un caractère qui rappelle cette terre de l'éloquence et de la philosophie. C'est là qu'Hérodote lisait son histoire aux Grecs assemblés, et que, pour charmer un auditoire aussi sensible à l'harmonie des mots qu'au merveilleux des idées, il sacrifiait quelquefois la vérité historique, rapportait des fables qui flattaient l'amour-propre des Grecs, et savait les revêtir des charmes d'une élocution qui ravissait Cicéron lui-même. L'histoire n'était pas encore créée, mais déjà les faits, au lieu d'être simplement rapportés, étaient examinés, comparés, liés entr'eux; les récits, présentés d'une manière suivie et dramatique, satisfaisaient l'esprit, en agrandissant le domaine de l'intelligence. Cette époque historique fut marquée par des

progrès qu'il est facile de saisir, et les trois grands hommes qui l'illustrèrent, lui ont imprimé le sceau de leur caractère particulier. Plus poétique dans *Hérodote*, plus sévère dans *Thucydide*, revêtue de formes plus douces et plus séduisantes dans *Xénophon*, l'histoire parut toujours subordonnée, dans leurs écrits, à l'éloquence; ce qu'ils ambitionnent le plus, paraît être encore la gloire de l'orateur. Ainsi l'histoire, réduite aux faits, n'était alors qu'un texte fourni à l'éloquence. Nous avons dit cependant qu'elle fit des progrès à cette époque, et ils furent réels; déjà dans Thucydide, le merveilleux cède la place à une raison plus éclairée; Hérodote s'était livré au plaisir de raconter, Thucydide, plus maître de lui, sait tempérer sa force et régler ses mouvemens sur la nature de son sujet. Il était réservé à Xénophon d'offrir l'histoire comme une véritable école de vertu et de sagesse, ou du moins de proclamer plus ouvertement son noble but. Cicéron appelle Xénophon le prince des historiens, et nous, nous aimons à voir en lui, non le prince des historiens, parce qu'il n'a pas deviné toute

l'importance de l'histoire, mais celui qui le premier en fit la leçon des rois, l'école de la morale, celui qui, de tous les anciens, a le plus ressemblé dans ses écrits à notre Fénélon.

C'était déjà beaucoup, mais on peut reprocher à l'histoire de cette époque, et nous aurons lieu de faire la même remarque sur l'histoire romaine, de s'être pliée aux mœurs et à l'esprit du temps. Quelle sera l'utilité de l'historien, si au lieu d'être le rapporteur impartial des faits, il épouse tel ou tel parti, regarde comme justes toutes les actions qui ont signalé sa patrie, toutes les guerres qu'elle a entreprises, et pour flatter la vanité populaire, dénigre les ennemis, applaudit à tous les vices, les érige même en vertus, s'ils ont contribué à la grandeur de l'état? C'est le défaut général de l'histoire ancienne, chaque ouvrage semble un panégyrique de la patrie de l'auteur; c'est écrire en citoyen et pour des citoyens, mais ce n'est pas écrire en philosophe et pour instruire les hommes. Cette impartialité, il est vrai, aurait demandé un historien dégagé de tous les préjugés qui

entourent l'homme dès son berceau, aussi a-t-elle été presqu'aussi rare parmi les modernes que parmi les anciens.

Le mérite de l'histoire, dans cette seconde période, se réduit donc à un beau style et à une éloquente narration; manifester cette opinion, qu'il est facile d'établir, n'est pas flétrir le laurier de ces hommes célèbres. C'est une assez belle gloire d'avoir aperçu le but dès les premiers pas dans la carrière; s'ils n'ont pas eu toutes les qualités de l'historien, ils en ont possédé les plus belles, celles qui rendent les ouvrages immortels.

Il appartenait à un homme d'une grande force d'esprit, d'un caractère fortement empreint des études philosophiques et morales, d'envisager, d'étudier et ce que devait être l'histoire et ce qu'elle était. Ephore et Théopompe, dont nous ne possédons plus les ouvrages, mais dont les noms nous ont été transmis avec honneur, Hérodote, Thucydide et Xénophon, avaient peint les hommes et les événemens, avec cet intérêt qui s'attache aux individus; mais les causes qui les faisaient mouvoir, les conséquences de leurs actions, la moralité et les leçons qui devaient

jaillir des faits, avaient été inconnues pour eux; c'est ce que distingua *Polybe*, le premier qui ait transporté la philosophie dans l'histoire. Il est remarquable que chez les deux grands peuples de l'antiquité, ce fut un assez long temps après les historiens orateurs, que s'élevèrent les deux écrivains philosophes qui sentirent le besoin de soumettre à la raison les événemens historiques. Telle est en effet la marche de l'esprit humain, l'imagination s'éveille avant le raisonnement, et l'on sait peindre avant de savoir étudier.

Le siècle des historiens philosophes suivit le siècle des historiens éloquens. *Polybe*, plus philosophe que ses prédécesseurs, vit le véritable but de l'histoire; *Tacite*, après les brillans écrivains de Rome, vit aussi mieux que ses devanciers. Tous deux voulant se créer une route nouvelle, réfléchirent davantage au but qu'ils voulaient atteindre, et vécurent dans un temps et au milieu de circonstances où il était moins utile de plaire par le talent de la parole que par l'importance des tableaux et de la composition. Une différence intéressante doit cependant être remarquée entre ces deux historiens, c'est que Polybe a

vu l'histoire en politique, et que Tacite l'a vue davantage en moraliste. Polybe, en prouvant que la chute de Carthage et l'agrandissement de Rome étaient des conséquences nécessaires de la différence des constitutions de ces deux républiques, donna ainsi la première leçon politique que nous ait transmise l'histoire.

Telle fut l'influence qu'exercèrent tour-à-tour sur les historiens les mœurs des peuples au milieu desquels ils vécurent. Hérodote récitait ses ouvrages, il voulait séduire et plaire plutôt qu'instruire; Polybe, accueilli chez les Romains, témoin de la lutte de Carthage et de Rome, fut conduit naturellement à examiner les différences politiques des deux républiques; Tacite, écrivant dans un siècle corrompu, s'élève contre le débordement des vices, et sa plume vigoureuse venge la morale des attentats de tous les monstres couronnés, qui déshonoraient l'humanité. La même influence se fait sentir dans d'autres genres de composition; c'était pour charmer le peuple, que Stace récitait ses vers, aussi le luxe des mots sert-il à déguiser chez lui la faiblesse des idées, aussi est-il loin de Vir-

gile, auquel le peuple le comparait. C'est que les hommes qui travaillent pour leur siècle ne plaisent qu'autant qu'ils ont les mêmes auditeurs, et que ceux-là sont toujours lus, qui, s'élevant au-dessus de l'influence du moment, travaillent pour la postérité.

Jusqu'à présent nous voyons l'histoire se développer, acquérir plus d'importance sous la plume de chaque historien, et s'élever dans Polybe à la hauteur des plus grands enseignemens politiques. Nous devons la voir maintenant, déchue tout-à-coup de sa splendeur, recommencer à bégayer sous les Romains. Les lettres grecques s'établirent lentement à Rome, et les grands modèles de la Grèce étaient inconnus lorsque Fabius Pictor, Pison, Caton écrivaient ces annales qui n'étaient, à proprement parler, qu'un registre des événemens. Jusqu'au temps de *Salluste*, l'histoire fut réduite à cette sécheresse d'expressions dont la briéveté et la clarté pouvaient faire le seul mérite. Les grands écrivains ne paraissent guère que dans les temps de politesse et de civilisation avancée. Dans la Grèce, où l'histoire s'était formée aux écoles de l'éloquence, elle brilla de tout le charme

de l'élocution ; lorsqu'elle naquit à Rome, elle parut sous l'influence de la rudesse, je dirais presque de la barbarie : mais lorsque la Grèce conquise fit passer ses arts et ses modèles dans la capitale du monde, les historiens latins cherchèrent à se former sur les chefs-d'œuvre qui leur devinrent familiers, et donnèrent à leurs compositions historiques cette couleur qui avait distingué les ouvrages des Grecs, toutefois avec les différences que les mœurs des deux peuples ne pouvaient manquer d'établir. L'histoire, dans la seconde période de la littérature romaine, fut donc aussi l'histoire éloquente, et Salluste en fut le premier exemple. Bientôt *Tite-Live* déploya tout le luxe d'une imagination brillante, tous les trésors de sa plume féconde, mais aux dépens de la force des pensées, de l'énergie de l'expression.

Nous avons reproché aux historiens grecs de s'être laissés entraîner aux préjugés de leur temps, à ce désir de tout approuver dans sa patrie, qu'on peut appeler de l'égoïsme national, plutôt sans doute que du patriotisme. Ce reproche devient plus grave encore chez les Romains. Le désir insensé d'une

origine céleste fait adopter à leurs historiens les fables les plus ridicules; oubliant que leur premier devoir est la vérité, ils accueillent, et Tite-Live en est l'exemple, ces contes de la louve qui allaite Romulus et Rémus; du rasoir de Tarquin; de la vestale qui fait remonter le Tibre à un vaisseau qu'elle tire avec sa ceinture; Tacite lui-même croit au devin de Tibère. Ces superstitions populaires auraient dû être rejetées par des écrivains aussi éclairés. Mais arrivons à l'égoïsme politique, second défaut des histoires romaines. Pour être impartial et juste, un historien devrait s'élever au-dessus des préjugés nationaux, et pour bien parler de tous les hommes, se faire citoyen de tous les lieux. Jamais dans les historiens romains, le droit de conquête, le droit de rapine et de vol, ne sont présentés autrement que comme des devoirs. Fiers de ces prédictions qui leur promettent l'empire du monde, il leur semble, et en cela ils étaient les interprètes de l'esprit public, qu'une province conquise injustement soit une propriété dans laquelle on rentre. L'historien est moins injuste quand il s'agit de peindre les divisions du sénat et du peu-

ple, parce qu'alors il ne faut pas louer un étranger, et qu'un plébéien est toujours un Romain; mais entre un Romain et un étranger, la conclusion est toujours la même; les Romains et les Grecs sont des hommes, le reste du monde est un essaim de barbares.

Une autre observation mérite encore d'être considérée. Indépendamment de l'orgueil national, nous retrouvons dans les historiens anciens et modernes l'esprit de caste qui n'exclut pas moins l'impartialité de l'écrivain. Appartient-il à la classe privilégiée? l'esprit aristocratique domine dans son ouvrage! A Rome, dans les dissensions du sénat et du peuple, on avoue bien les torts des grands, le despotisme du sénat, son faste, son avarice; mais ces concessions faites à l'esprit républicain sont bientôt démenties par l'éloge de la constance, de la dignité de ce même sénat. On pourrait citer mille exemples de cette partialité, et de l'influence qu'exerce sur l'historien sa situation personnelle, ou le gouvernement sous lequel il vit.

Il devient clair, par tout ce que nous venons de dire, que celui-là seul possédera la première qualité de l'historien, l'impartia-

lité, qui laissera ignorer à ses lecteurs et son pays, et sa religion, et son état; qui, ne laissant percer aucun esprit, aucun intérêt privé, paraîtra n'avoir d'autre parti que celui de la vérité.

Il est donc facile d'établir, d'après ces bases, quelles seraient les qualités de l'historien parfait. Ceux que nous avons passés en revue possèdent individuellement quelques-unes de ces qualités, mais leur réunion seule peut composer ce modèle unique qu'il est plus facile d'imaginer que de faire naître. Posséder à la fois la douce éloquence, la brillante imagination d'Hérodote, de Xénophon, de Tite-Live ; la pensée forte et l'expression vigoureuse de Thucydide; l'esprit vaste et philosophique de Polybe, uni à la moralité de Tacite, ce serait excéder le pouvoir de l'humanité, si avide dans ses exigences, si bornée dans ses moyens. Mais sans oser prétendre égaler ce modèle idéal, on peut et l'on doit se le proposer, comme le peintre et le sculpteur se proposent d'imiter ce type d'une beauté divine que la nature ne fournit pas, et que l'imagination seule a revêtu de ses prestiges.

Après le siècle d'Auguste, l'histoire chez les Romains n'avait donc pas été plus loin, et même, à quelques égards, n'était pas aussi avancée que chez les Grecs. *Polybe* était le seul historien grec qui eût imprimé une impulsion nouvelle à l'histoire, en créant le genre politique; *Tacite*, chez les Romains, lui fit faire un pas de plus, en créant l'histoire morale. C'est lui qui, sondant les profondeurs du cœur humain, dévoile l'atroce dissimulation de Tibère, la férocité de Néron, la stupidité de Claude. C'est lui qui sait peindre des couleurs les plus vraies, et le vice, et la vertu; son style en harmonie avec le sujet, inspire l'horreur du crime, et prenant un ton plus doux, trouve de touchantes expressions pour rendre hommage à la vertu. Tacite a senti que l'histoire qui ne serait destinée qu'à reproduire des tableaux éloquens, ne saurait atteindre son but; aussi a-t-il été sobre de harangues; jamais il n'affiche la prétention de parler à l'oreille, il présente la vérité sans fard, sûr que la vérité toute seule saura trouver le chemin du cœur. Cependant on lui adresse un reproche : en se réduisant à peindre le cœur humain, il

suppose les détails historiques connus d'avance, il approfondit sans développer; sans les autres historiens, Tacite serait quelquefois difficile à comprendre. Convenons qu'un seul homme ne pouvant embrasser toute l'étendue des devoirs de l'historien, Tacite en a du moins connu le plus important en s'attachant à rendre l'histoire une école de morale, où le vice est empreint de la flétrissure la plus terrible, et la vertu récompensée par les plus dignes et par les plus purs éloges.

Lorsqu'à son tour Rome fut abattue, l'histoire retomba dans sa première barbarie. Les nations conquérantes auraient cru s'avilir en tenant la plume, et ce ne fut qu'à la renaissance des lettres, qu'on retrouva dans la Grèce et dans les ruines du bas-empire, ces chroniques, la plupart sans mérite, mais qui en ont acquis, parce que seules elles ont jeté quelque jour sur les ténèbres du moyen âge. C'est un long espace de temps, pendant lequel la science historique, entièrement perdue, n'enfanta que des esquisses imparfaites qui devaient être employées plus tard pour diriger les historiens modernes

dans le dédale de cette époque. Les peuples conquérans du nord, par leur mélange avec les informes débris de la civilisation ancienne, perdirent cette insouciance de savoir qui les avait tenus dans un si long abrutissement. Ils se demandèrent enfin, quelle fut leur origine, quel fut le sort de leurs aïeux, et cherchèrent dans leurs lois et leurs coutumes les traces de leur existence.

Tel fut le premier fondement de notre histoire moderne, qui en agrandissant le cercle que la science doit parcourir, n'a pas produit d'historiens dignes d'être comparés à ceux de l'antiquité. Mais si nous manquons d'historiens, la théorie a fait des progrès, et en exécutant plus imparfaitement, nous sentons mieux ce qu'il faudrait faire. Cela peut provenir de plusieurs causes, et avant de l'imputer à l'insuffisance, il serait bon d'examiner si cela n'a pas tenu autant à l'impuissance politique qu'à l'incapacité. Mais sans aller au-devant des difficultés, nous avons à observer la marche que suit la science historique, dans cette période nouvelle, où pour la troisième fois, elle retourne encore à ses premiers élémens.

Nos anciens chroniqueurs paraissent n'avoir pas même deviné ce que c'était que l'histoire ; sans ordre, sans but, ils marchent au hasard, racontant, dans leur style naïf et plein d'intérêt, les événemens dont ils ont été les témoins, ou desquels ils ne sont séparés que par un court espace de temps. Ils ont voulu aider la tradition, mais ils sont supérieurs dans leurs récits à l'idée que nous nous formons des premiers annalistes de la Grèce et de Rome. Un temps fort long s'écoula cependant avant que ces chroniqueurs prissent naissance. Le plus célèbre, *Froissard*, que nous nommons parce qu'il peut être considéré comme le type de tous ces écrivains, produisit cette chronique de la France, de la Grande-Bretagne, etc., dont on voit encore avec plaisir les tableaux naïfs et pleins d'intérêt. On y trouve sur les mœurs de nos aïeux des détails curieux qui placent l'enfance de notre histoire au-dessus de celle des anciens. Mais ce n'était pas assez pour rattacher à la nôtre l'histoire des siècles écoulés, et la tâche des modernes, en se compliquant, rendait aussi plus difficile l'exécution des grandes entreprises historiques ; aussi les re-

cherches d'érudition vinrent-elles chez nous et nécessairement faire partie de la science et en augmenter les ramifications et les difficultés. Mabillon, Montfaucon, Petau et d'autres savans débrouillèrent ou cherchèrent à débrouiller la chronologie. Les premiers écrivains furent aussi obligés de discuter, afin de les bannir de leurs récits, les nombreuses erreurs qui obscurcissaient nos chroniques. C'est ce qui ralentit toujours la narration chez nos historiens, et leur fait perdre à disputer le temps et la place qu'ils auraient pu mieux employer à raconter et à peindre.

Il semble, au premier coup-d'œil, que le rôle de l'historien ne doive jamais varier. Cependant les conditions changent, et il est facile d'en offrir des preuves. Par exemple, chez les anciens, l'histoire se borne à un seul peuple, ou du moins ne s'occupe des autres que d'une manière secondaire : du temps des Romains, le monde ne formant qu'un seul empire, il n'existe presque point de politique étrangère, mais il n'en est plus de même dans les temps modernes : les différens états sont placés sur le pied de l'égalité ; il faut donc sonder leur politique, dessiner leurs mœurs,

établir leurs lois. Si Polybe a créé l'histoire politique, sa plus grande tâche a été de tracer les différences d'usages et d'institutions des Romains et des Carthaginois; aujourd'hui, vingt peuples demanderaient le même travail; car une commotion quelconque ne peut agiter une nation, sans que toutes les autres en ressentent l'influence. Or, une telle entreprise jette de la diffusion dans l'histoire; si l'on veut tout présenter, comme *de Thou*, l'histoire d'une époque entraîne dans des détails infinis. Tout ce qui nous reste de l'histoire ancienne ne tiendrait pas autant de place que la période bien courte qui a fourni des in-folio à l'historien que nous venons de citer. Avec le talent qu'il possédait, il aurait fait un meilleur ouvrage sur des temps éloignés, parce que la distance nous aurait rendus indifférens à une foule de détails que la curiosité cherche dans une histoire contemporaine. L'histoire moderne est donc réduite à ne traiter qu'un seul objet, plutôt que de manquer l'ensemble. Nous ne connaissons qu'une seule exception, et c'est Bossuet qui nous la fournit.

Bossuet est peut-être le seul historien des

temps modernes qui ait su être à la fois concis, méthodique et éloquent. Ses croyances religieuses lui traçaient une autre route que celle qu'ont suivie les historiens anciens, et on ne peut nier que ces croyances n'aient été la source de son imposante éloquence ; mais les événemens rapportés toujours à une seule cause, ne laissent plus qu'une place secondaire à celles que l'histoire doit considérer comme les principales. Aussi n'a-t-il pas précisément fait avancer la science historique ; sa marche est d'un chrétien et d'un évêque, tandis que l'histoire est de tous les pays et de toutes les religions, et le discours de Bossuet n'est et ne peut être que le chef-d'œuvre des histoires religieuses.

Il serait difficile de retracer les progrès de la science historique depuis les anciens. Nous avons une foule d'historiens qui, tous, se sont distingués et ont possédé, en plus ou moins grand nombre, les qualités de l'historien ; aucun n'en a réuni la totalité. Cela ne tient-il pas évidemment à la multitude des détails qui font perdre de vue l'ensemble et qui empêchent de saisir, dans une composition, l'ordre et la proportion, qui sont

en tout la source du beau ? *Mézerai* aimait la vérité : son ton satirique nous annonce assez qu'il n'était point flatteur ; il juge les hommes et les choses, mais il adopte les soupçons vagues, les inculpations hasardées, il manque de critique. *Daniel* rectifie les erreurs où était tombé Mézerai ; mais lui-même tombe dans des erreurs aussi grandes ; son style manque d'élégance et surtout de noblesse. Le *P. d'Orléans* écrit mieux que Daniel, mais il est inégal et ne peut s'élever à la hauteur du tableau qu'il a voulu peindre. On peut faire, de tous les historiens modernes, des critiques aussi fondées ; ils semblent, en général, avoir pris la plume pour tenir un registre historique.

Cependant, à mesure qu'on s'éloignera des hommes et des choses, l'histoire pourra prendre un autre caractère, et en négligeant tout ce qui est d'une médiocre importance, présenter enfin un tableau juste et animé. La philosophie du dix-huitième siècle, en conduisant les esprits dans une autre route, a fait faire un progrès réel à l'histoire ; la science historique lui doit un grand pas qui n'a point été perdu. On sentait l'ennui que ne peu-

vent manquer de produire ces volumineuses compilations qui s'occupent de choses dont la postérité ne s'inquiétera guère. *Voltaire*, dans l'esprit et les mœurs des nations, *Montesquieu*, dans la grandeur et la décadence des Romains, firent voir qu'il était possible de s'élever au-dessus de cette routine qui paralysait la marche de la science, et donnèrent le premier exemple de l'histoire philosophique. A dater de cette époque, que j'appellerai contemporaine, la direction des études a subi une révolution remarquable.

L'histoire a un double but, plaire et instruire. Les esprits philosophiques ne cherchent que cette dernière qualité, et c'est à les satisfaire que les historiens contemporains paraissent mettre tous leurs efforts. Nous distinguerons parmi eux, *Voltaire*, *Hume*, *Robertson*. Ce qui attire l'attention des bons esprits, ce sont : les diversités de mœurs, de coutumes, d'opinions, de croyances; les bizarreries mêmes de l'espèce humaine; les premières réunions des peuples et les institutions qu'ils se donnèrent; leur origine, leur langage, leur condition primitive, leur manière et leurs moyens de vivre; les différen-

ces de génie et de caractère; les vices et les avantages des différens régimes politiques; les sources de la force et de la richesse des nations; le génie, les vertus ou les vices des grands hommes dont l'influence s'est fait sentir sur leurs compatriotes; l'avancement de la civilisation, des sciences et de l'industrie, des lettres et des arts. Tel paraît être le but que les historiens de nos jours se sont proposé. C'en est assez pour l'histoire philosophique.

L'histoire politique doit aussi réclamer une grande part dans les études, et ici, nous nommerons encore *Hume* et *Robertson* qui ne l'ont pas négligée. Ce qui intéresse les rapports politiques des nations, le commerce, les lois, les jalousies nationales, a été apprécié par eux; mais s'il est des hommes qui ne lisent l'histoire que comme un roman, il sera suffisant de leur raconter les faits avec chaleur et vivacité; ce ne sera plus qu'une simple narration, un dessin sans couleur, et ils ont le choix parmi nos nombreux annalistes et nos écrivains de mémoires.

L'histoire n'a donc pas fait chez nous des progrès aussi remarquables que chez les an-

ciens: nous n'avons pas d'ouvrage qu'on puisse absolument citer comme un chef-d'œuvre. Chez les anciens, nous voyons l'histoire se perfectionner successivement jusqu'à Tacite; chez nous, nous ne voyons que trois époques. Le temps des chroniques, le temps des longs récits, et enfin celui de l'histoire philosophique qui prend naissance dans le dix-huitième siècle, qui a produit de beaux ouvrages, et dont nous en pouvons encore attendre.

Il ne sera pas inutile, dans ces considérations générales, de rappeler ce que dit Laharpe des qualités qu'on exige de l'historien. On veut, dit-il, qu'il entremêle avec habileté et avec goût le récit des faits, l'examen des mœurs et la peinture des hommes.... on veut qu'il satisfasse la raison par des pensées, l'imagination par des tableaux, l'oreille par la diction. C'est assurément demander beaucoup, cependant il faudrait encore plus; en effet, il faut plus que des pensées pour satisfaire la raison; cet élan de perfectionnement qui domine aujourd'hui tous les peuples, est une source d'investigations profondes qui doit produire plus que des pensées philosophiques. La direction nouvelle que l'éco-

nomie politique a imprimée aux idées, fournit bien autre chose que des tableaux à l'imagination.

S'il nous était permis de terminer cette introduction en donnant nos propres idées, nous dirions qu'une histoire universelle faite pour contenter la raison et l'esprit, nous paraît impossible, parce que l'intelligence humaine a des bornes, et que toutes les fois qu'on lui présente un cadre trop vaste, elle perd de vue l'ensemble des choses. Or, l'immensité des faits et des réflexions excéderait nécessairement les bornes dans lesquelles notre attention peut être renfermée. Si une telle entreprise devient possible, c'est que l'historien s'arrêtera à une époque déjà éloignée de nous, et pourra négliger tout ce qui est d'une importance secondaire. Nous ajouterions que, pour écrire l'histoire d'une époque ou d'un peuple, il faut être guidé par une pensée féconde; faire choix de l'histoire morale, ou de l'histoire politique, ou enfin de l'histoire philosophique; conduite vers un seul but, l'intelligence n'aurait pas continuellement besoin d'être remise sur la voie, et ne craindrait pas de s'égarer au mi-

lieu d'une foule de considérations d'ordres différens, et conduisant à des buts souvent opposés. Enfin nous terminerions en demandant pour l'historien une indépendance entière, et dans son caractère et sous le rapport de l'influence, qu'un pouvoir quelconque aurait à exercer sur lui; nous voudrions qu'on ne lui dît pas, comme Colbert à Mézerai : « Le roi ne prétend pas que ses histo-« riographes se donnent la licence de réfléchir « sans nécessité sur la conduite de ses ancê-« tres. » Ses jugemens seraient alors d'un grand poids, et ses éloges comme ses critiques feraient impression sur l'esprit des peuples.

Au reste, c'est avec une juste défiance de nous-même, que nous hasardons ce que nous venons de dire. Telles sont nos conjectures sur les causes qui ont privé les temps modernes de grands historiens, car il n'en est point un seul qu'on puisse offrir comme un modèle; mais en regardant comme presque impossible la réunion des qualités et des talens qui constitueraient ce modèle des historiens, nous souhaitons nous exposer à un démenti, qui ne pourrait être donné que par un chef-d'œuvre. Puisse l'histoire, en dépit de l'a-

grandissement de son domaine, mesurer d'un œil hardi toutes les nations du globe, les comparer malgré la diversité des mœurs et des événemens, suivre les progrès des lumières et de la civilisation, et, présentant sous des formes plus sages que dramatiques une instruction plus étendue, acquérir une solidité plus grande, sans rien perdre de son intérêt!



Première Division.

DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

ET DES COMPOSITIONS HISTORIQUES.

Saisir les liens secrets qui enchaînent les événemens à leurs causes, les actions à leurs motifs; surprendre les ressorts de la politique des gouvernemens; présenter les heureux résultats des sages combinaisons du génie et les désastres, suites de l'aveuglement des passions; faire connaître les mœurs, l'esprit, le caractère des différens peuples; offrir dans les grands hommes les modèles de toutes les vertus; instruire par l'expérience des siècles : tel est le but de l'histoire. Loin de se borner, comme le gazetier, au simple récit des faits, l'historien doit donc nous montrer dans le passé, l'image de nos fautes, de nos erreurs, et éclairer notre jugement dans toutes les circonstances où l'homme peut être intéressé. Pour remplir cette tâche difficile, pour exercer dignement cette espèce de magistra-

ture, il est sans doute nécessaire d'avoir beaucoup de qualités et de talens; il en faut même tant, qu'il est fort peu d'hommes en état d'écrire l'histoire dans le sens où nous l'entendons. Ce sera indiquer les nombreuses difficultés qui sont à surmonter, et mettre à même de juger les historiens qui y sont parvenus, que de tracer une esquisse rapide des connaissances vraiment indispensables à celui qui entreprend un ouvrage historique.

CHAPITRE PREMIER.

Des études préliminaires de l'historien.

Selon *Mably*, l'écrivain étranger au droit naturel, à l'origine de la puissance publique des sociétés, aux devoirs de l'homme comme citoyen et comme magistrat, aux droits et aux devoirs réciproques des nations, ne saurait juger de la justice ou de l'injustice d'une entreprise. Dans une querelle élevée entre le prince et ses sujets, sa décision se réglerait infailliblement sur les préjugés grossiers du vulgaire; l'erreur accréditée aurait pour lui

le caractère de la vérité ; ses écrits, en sanctionnant les fausses doctrines, ne nous apprendraient pas à éviter les malheurs dont tant de peuples ont été victimes; il nous tromperait, et l'histoire, appelée par Cicéron l'institutrice de la vie (*magistra vitæ*), nous conduirait aux erreurs dont elle devrait nous éloigner. Mieux vaut ne pas écrire l'histoire que d'en faire un poison, ajoute Mably. Rien est-il plus insipide que l'ouvrage de Strada, qui invite les sujets à la servitude, et prépare les progrès du despotisme? rien est-il plus instructif, plus élevé que l'histoire de Grotius? Il avait médité il est vrai sur les droits et les devoirs de la société.

L'historien doit aussi s'appliquer à découvrir dans les efforts continuels du corps social, pour établir la sûreté, l'union et la paix, la cause des guerres étrangères et domestiques, des partis, des factions, des lois et des différentes formes de gouvernemens ; à voir dans les institutions d'une utilité passagère le germe ordinaire d'une série de calamités; à démêler dans chaque événement les ressorts cachés et les desseins secrets; à approfondir les causes de la chute des em-

pires. S'il est versé dans la politique, tantôt un succès apparent lui révélera une ruine imminente; tantôt un revers l'assurera du bonheur des vaincus. Qu'il examine quelles doivent être les bornes de la liberté de parler et d'écrire; quelle est l'utilité des sciences; quels sont les maux de l'ignorance; jusqu'où les lois naturelles peuvent être modifiées par les institutions sociales; quels sont les préjugés nuisibles ou ceux qui doivent être ménagés ou même entretenus pour un temps : qu'il se pénètre des devoirs à remplir sous la constitution nationale, par les chefs de l'état, par les hommes publics, par tous les membres de la société; qu'il examine la part immédiate ou indirecte que chacun peut ou ne peut pas prendre à la déclaration des droits et des intérêts de la cité, à la formation d'une volonté générale. Il lui est important de connaître le fondement des lois; d'où vient leur sanction; sur quels objets elles doivent s'étendre; dans quels cas elles cessent d'être obligatoires; s'il est des circonstances qui permettent au citoyen de les interpréter ou de les éluder. La connaissance de cette politique, qui consiste en menson-

ges, en tours d'adresse, en artifices, dont on a tant fait admirer la finesse et la profondeur, lui est nécessaire, et à plus forte raison, celle qui prescrit la justice, la bienfaisance, le courage dans les fonctions publiques aussi bien que dans la vie privée.

La science de l'historien ne peut se borner à ces seules connaissances. « Qui veut entendre à fond les choses humaines, a dit *Bossuet*, doit les reprendre de plus haut; il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou pour tout dire en un mot, le caractère, tans des peuples dominans en général, que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires, qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué en bien ou en mal, aux changemens des états et à la fortune publique. » Dans les mœurs mêmes des peuples, dans leurs caractères, dans leurs vertus, dans leurs vices, on saisit en effet la cause de leur accroissement et de leur décadence. Étudie-t-on les qualités dominantes des peuples et des grands capitaines, on juge de leurs actions, de leurs entreprises, on en prévoit les suites. Ainsi

Philopemen en considérant la nonchalance d'Antiochus, occupé à festiner, d'un autre côté, l'activité infatigable et le courage des Romains, devine aisément l'issue de la lutte. C'est après un mûr examen sur la disposition des affaires et des esprits, que Polybe nous prédit que tôt ou tard Rome retombera dans l'état monarchique.

Observons avec attention le jeu, la marche, les progrès, le caractère distinctif et la liaison des passions. Voyons comment elles se cachent pour se reproduire avec une nouvelle force; comment elles bouleversent ou ont déjà renversé un gouvernement, lorsqu'on s'imagine que les mêmes lois et les mêmes magistrats les régissent encore; comment elles remuent un état, et le tirent de son apathie, de son obscurité, pour lui remettre le sceptre de l'univers. Nous devons nous convaincre de cette vérité, que les vertus concilient les intérêts de tous les citoyens, développent leurs talens et multiplient les forces de la société, tandis que les vices les divisent, étouffent leurs talens et les soumettent à tous les caprices de la fortune. Rome conserve ses vertus, elle est redoutable; cor-

rompue, elle est alors incapable de faire entendre la voix des lois à ses citoyens ambitieux et rebelles : Viriathe est un ennemi formidable, Numance l'oblige à signer des traités honteux ; n'en soyez pas étonné, dit Paterculus, la moindre licence, quand on la tolère, conduit à un forfait ; le vice, qui s'essaie d'abord d'une manière timide, lève bientôt une tête altière, s'il est impuni, et il cessera enfin d'être honteux dans un gouvernement assez corrompu pour le rendre utile à la fortune des citoyens. L'histoire, écrite avec cet esprit d'observation, n'est étrangère à aucun pays, à aucun siècle, le passé est gros de l'avenir. Selon les expressions de Denys d'Halycarnasse, « c'est un « grand plaisir pour un homme sensé et ju- « dicieux, qui lit une histoire écrite de cette « sorte, d'être conduit comme par la main, « au début et au terme de chaque action; au « lieu de simple lecteur qu'il était, il devient « comme le témoin et le spectateur de tout « ce qui lui est raconté. »

C'est beaucoup sans doute d'exposer les élémens du corps social, l'état et les conditions des personnes; de montrer l'origine,

les progrès, l'artifice des gouvernemens ; de caractériser les peuples et les grands hommes ; de suivre l'influence des passions ; mais cela ne suffit pas. Si le but de l'histoire est de nous éclairer, il est bien plus encore de former notre cœur. Pour embrasser la vertu malgré tous les obstacles dont elle est environnée, nous avons besoin d'exemples et de modèles. L'histoire nous en fournit de toutes sortes. Elle offre une telle variété de situations, d'actions et de conjonctures, que si toutes les chances possibles de la vie sociale n'y sont pas, on trouve des occasions d'appliquer tous les préceptes et tous les conseils de la morale. L'on défère moins aux raisonnemens qu'aux exemples : Léonidas, Caton, Bayard, L'hôpital nous apprennent ce que c'est que le patriotisme, la fidélité, la bravoure et la justice. Aristide exilé nous inspire le désir de marcher sur les traces du juste opprimé, dussions-nous éprouver le même sort. Sous le poignard aiguisé par les Médicis, Coligny nous enseigne la vraie fermeté et le mépris de la mort. Et vous, illustres Bailly et Malesherbes, victimes du fanatisme, amis de la liberté au nom de laquelle

vous fûtes immolés, vous nous présentez le plus parfait modèle de la constance dans l'adversité, et de la résignation à l'approche du supplice!

Mieux que tous les livres de morale, l'histoire nous instruit de cette disposition naturelle dans les hommes à compatir aux maux de leurs semblables; de ce besoin de secourir la faiblesse, d'adoucir la douleur, de guérir les souffrances. Nous y prenons une idée juste des vertus de quelques hommes, de la corruption de plusieurs, du peu de fermeté du plus grand nombre, et de la part qu'ont eue à leurs désordres les institutions politiques dont ils ont subi l'empire. Le vice triomphe quelquefois, la vérité force l'historien à nous tracer le tableau de ses succès. Qu'il le peigne dévoré de remords, déchiré d'inquiétudes et de craintes au sein de ses victoires éphémères; cette peinture fera sur l'esprit du lecteur, l'effet que Lycurgue voulait produire, lorsqu'il approuvait que les Spartiates fissent sentir à leurs enfans toute la bassesse et la honte de l'ivrognerie, et leur inspirassent l'horreur de cet état, en leur montrant en spectacle des esclaves ivres.

Enfin, il faut signaler tous les vices qui peuvent renverser un état, et mettre au grand jour toutes les vertus propres à assurer son bonheur.

L'ignorance et la cupidité, selon Volney, sont la double source de tous les tourmens de la vie humaine. L'amour de soi qui, modéré et prudent, était un principe de bonheur et de perfection, devenu aveugle et désordonné, se transforma en un poison corrupteur; et la cupidité, fille et compagne de l'ignorance, est devenue la cause de tous les maux qui ont desolé la terre. Tel est l'empire du vice, il n'est que passager: celui de la vertu est connu de tous les siècles. Les états sont florissans, les hommes sont heureux seulement quand ils demeurent attachés à ses lois. Mais cette vertu, ce sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt public, des passions aux devoirs, où en trouver le motif, si ce n'est dans une récompense future? et quel autre que celui qui lit dans nos cœurs peut récompenser le bien fait en secret? La base de la morale repose donc sur les vérités religieuses, sur ces vérités reconnues de tous les peuples, communes à toutes

les religions, et indépendantes des dogmes particuliers à chacune d'elles. Nous voyons chez les païens la croyance aux opinions les plus absurdes ne produire ni intolérance ni fanatisme; tout en plaçant dans l'Olympe des êtres dont presque toutes les actions étaient plus que scandaleuses, elle ne corrompait point la morale publique. Il est vrai de dire qu'au milieu des magies, des sacrifices humains, des mystères d'Isis et de Cérès, des cérémonies les plus ridicules et les plus honteuses, on entrevoit toujours quelques éclairs des vérités fondamentales de notre religion, et ces vérités influèrent sur la conduite des profanes, comme elles influent aujourd'hui sur celle des chrétiens. Car si nous adorons dans Dieu seul la puissance infinie, immuable, par qui tout vit, pense et sent, les anciens l'adoraient aussi, mais partiellement; et divisant cette puissance éternelle, ils faisaient de chaque pouvoir une divinité particulière. Un fonds commun, parce que l'origine est commune, se retrouve dans les détails même les plus corrompus, et dans les opinions même les plus absurdes. Aussi dans Décius, dans Régulus, dans saint

Louis, dans Bayard, le respect pour la religion produit les mêmes effets, enfante le même mépris pour la mort. Mais il est sans doute plus d'onction et de résignation dans le héros chrétien, et c'est ce qui a fait dire à d'Aguesseau: « L'histoire, fondée sur les principes de la religion, nourrit la vertu, élève « l'homme au-dessus des choses de la terre, « au-dessus de lui-même, lui inspire le mépris « de la fortune, fortifie son courage, le rend « capable des plus grandes résolutions, et le « remplit enfin de cette magnanimité solide et « véritable qui fait non seulement le héros, mais « le héros chrétien. » Chez tous les peuples, l'influence de la religion sur le moral des hommes a déterminé les ministres du culte à essayer son influence sur le moral des gouvernemens; trop souvent ils ont mêlé les intérêts du ciel avec les leurs, et impliqué Dieu dans leurs querelles, en le rendant complice de leurs passions, quelquefois même de leurs crimes. L'historien s'efforcera donc, pour proclamer la vérité, de savoir si la religion peut être liée au gouvernement, ou si le gouvernement ne doit s'en mêler que pour empêcher les opinions religieuses de diviser les

hommes. Il cherchera comment on peut accorder le respect pour la religion dominante avec la tolérance des autres cultes. Il gémira sur les calamités de la superstition, du fanatisme, de l'intolérance, ouvrages de l'imposture et de l'hypocrisie, et non de la piété éclairée et sincère.

Si à ces études préliminaires, l'on joint celle des livres de littérature et de philosophie, l'on aura à peu près toutes les connaissances qui sont nécessaires à celui qui veut écrire l'histoire : nous nous occuperons bientôt des ornemens dont elle peut se revêtir, des qualités nécessaires à l'historien pour remplir dignement sa tâche, et des défauts qu'il doit éviter. Maintenant indiquons les différens genres de documens historiques. L'histoire comprend des compositions très-distinctes : nous les examinerons dans les sources de l'histoire. Ici nous ne ferons que les citer, nous suivrons la division adoptée par M. Daunou.

Ces différentes compositions historiques, sont : 1° les actes ou procès verbaux rédigés au moment même où les faits s'accomplissent; 2° les notes par lesquelles un particulier fixe

jour par jour ses souvenirs ; 3° les journaux publics ou gazettes qui annoncent les événemens les plus récens ; 4° les mémoires d'un auteur sur sa propre vie ; 5° ceux où il expose tout ce qui s'est passé de son temps, soit dans le pays qu'il habite, soit ailleurs ; 6° les histoires ou chroniques qui ne remontent qu'à deux ou trois siècles avant l'époque où elles ont été composées ; 7° celles qui embrassent une portion plus considérable de la durée d'une nation, à partir même de son origine ; 8° enfin les ouvrages où les annales d'un peuple ne sont recueillies que longtemps après qu'il a cessé d'exister, ou loin des lieux et des institutions qui lui ont été propres ; telles sont les histoires grecques ou romaines, écrites depuis environ quatorze siècles. Les productions diverses, une fois connues, ils nous est plus facile d'étudier les préceptes qui les concernent et de voir les modifications qu'ils pourront subir.

CHAPITRE II.

Des qualités essentielles à l'historien.

Cicéron a posé comme loi unique et constitutive de l'histoire, celle qui prescrit la plus inviolable véracité ; il la décompose en quatre articles : *eam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat; ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo; ne qua simultatis.*

On ne remplit fidèlement le devoir de ne pas tromper, que lorsqu'on a fait en sorte de ne pas se tromper soi-même. Avec Montaigne, « défions-nous de ces fines gens qui « remarquent curieusement beaucoup de cho- « ses, mais qui glosent et qui, pour faire va- « loir leur interprétation et la persuader, ne « se peuvent garder d'altérer un peu l'his- « toire. Ils ne représentent jamais les choses « pures, ils les inclinent et masquent, selon « le visage qu'ils leur ont vu. » L'historien ne doit pas chercher à éluder cette règle, et à éviter le reproche, en commençant ses récits par les formules, on dit, on raconte, etc.

Il devient imposteur ou dupe, s'il ne déclare expressément le peu de foi que méritent certaines traditions. Ne jamais mentir, ne négliger aucun moyen pour éviter d'être l'écho de l'erreur ou du mensonge, telle est l'étendue de la loi *ne quid falsi dicere audeat.*

Il saisirait mal le sens de la seconde loi (*ne quid veri non audeat*), celui qui n'omettrait rien de vrai, et s'étendrait jusqu'aux détails les plus insignifians. Elle s'adresse aux récits dont la publication est dangereuse, à ceux qui sont exposés à la haine de l'autorité du moment, et pour lesquels Gomberville voulait qu'on fût écorché vif. Au temps de la république, Cicéron prescrivait à l'historien de ne taire aucune vérité; cependant, comme l'ont remarqué Vossius, Lamothe-le-Vayer, d'Alembert, il est difficile de suivre ce principe sous un Tibère, un Philippe II; d'ailleurs, dire en face de ses contemporains des vérités qui sont des reproches graves ou même des accusations, c'est un ministère hasardeux et répugnant pour un homme sage. Il n'est pas besoin d'un grand courage à celui qui entreprend une histoire ancienne, pour remplir cette

tâche. Il doit puiser dans les sources les plus pures, sans s'embarrasser de la ressemblance que les faits peuvent présenter avec les événemens qu'amène le cours actuel des choses. Vous offensez le gouvernement, en supposant qu'il craigne et interdise les tableaux fidèles du passé, peinture exacte du présent.

La manière la plus honteuse d'enfreindre la troisième règle, de ne rien écrire par complaisance ou par bienveillance, est de se vendre aux cours, aux gouvernemens. Le titre d'historiographe, il est vrai, correspond presque à celui de salarié du prince; le lecteur est averti de ne pas le prendre pour l'équivalent d'historien. Si l'or ne corrompt pas un écrivain, l'effroi paralyse sa plume; mais si les rois trouvent un Tacite pour peintre de leurs actions, ils viennent alors, comme l'a dit Bossuet, dégradés par les mains de la mort, sans escorte et sans cour, subir le jugement de tous les siècles. Ecrivez-vous l'histoire de vos parens, de vos amis, défendez-vous de trop de complaisance; abstenez-vous de mensonge; gardez-vous de toutes méprises.

La quatrième et dernière règle de Cicé-

ron interdit toute marque d'animosité (*ne qua simultatis*); mettez sur la même ligne, l'historien vendeur de calomnies, et ce Philiste aux gages de Denys-le-Jeune, détracteur acharné de Dion et des Antagonistes du despotisme.

En résumé, soyez impartial, n'ayez pas de maître et de roi (αϐασιλευτοσ), ne recevez de lois que de vous-même (αυτονομος), et vous satisferez aux lois de Lucius, qui réclament l'indépendance et non l'insensibilité; car ce serait trop exiger, de demander à l'historien de raconter avec indifférence ce qu'il a démêlé avec tant de soins, recueilli avec tant d'intérêt; c'est vouloir qu'un peintre habile et laborieux trace un tableau inanimé. Naturellement porté à applaudir aux actes de vertus, et à nous indigner des actions criminelles, nous sommes avides de sentimens conformes aux nôtres. Si l'historien était insensible aux lois de la morale, s'il racontait les actes de vertu, les crimes publics ou privés, avec autant d'indifférence qu'une démarche imprudente ou une sage entreprise, l'histoire alors, au lieu d'être la conscience du genre humain, per-

drait, par l'oubli de ce devoir sacré, toute son élévation et toute sa gloire.

Il ne faudrait pas conclure de là, que l'historien peut se livrer à ses affections, aux préjugés des partis, aux intérêts de l'ambition, de l'orgueil, aux maximes fanatiques. Celui qui se passionne, a dit Marmontel, ou pour les intérêts de sa secte ou de sa patrie, ou pour la faction qu'il embrasse, ou pour le caractère du personnage qu'il met en scène; celui qui se laisse éblouir par des talens, par des exploits ou par des qualités brillantes; celui dont l'admiration se range du côté de la bonne fortune, et pardonne tout au succès; celui qui dans le faible ne voit que le jouet du fort, et qui, dans les événemens, oublie le juste et l'honnête, pour tout accorder à l'utile; celui enfin qui n'a pas droit d'écrire comme Tacite, à la tête de ses annales, *sine irâ et studio*, n'est pas digne de la confiance de la postérité. Il faut l'avouer, le devoir de l'historien devient de plus en plus difficile à remplir; on lui demande de l'impartialité, et on lui reproche de manquer de chaleur et d'intérêt. Jadis toutes ces entraves n'existaient pas, on écrivait avec tous ses

préjugés, on conservait sa physionomie individuelle, sans rechercher une froide impartialité qui se montre moins en réalité que dans les formes. Les anciens historiens, pour nous servir des expressions de M. de Barante, racontaient les victoires de leur patrie, sans s'inquiéter de faire connaître l'histoire des vaincus, ils n'abdiquaient ni leurs opinions, ni leurs sentimens. Xénophon, au milieu d'Athènes, ne cachait point son admiration pour Lacédémone; Tacite se livrait à sa vertueuse haine contre les tyrans. En résumé, dans l'histoire comme dans les autres genres de littérature, on n'a de talent qu'en peignant ses propres impressions.

CHAPITRE III.

De la composition des divers ouvrages historiques.

Pour composer un ouvrage, il faut rassembler tous les matériaux, toutes les idées qui doivent y entrer, puis les disposer dans l'ordre convenable, et les revêtir des formes approuvées par le goût. A cet égard, les de-

voirs de l'historien sont aussi nombreux qu'importans et difficiles.

La *Chronologie* servira d'abord à coordonner son plan : elle le guidera dans la série des faits, mais il devra consulter aussi la correspondance des événemens qui ont influé sur le sort du peuple dont il écrira l'histoire. Il est inutile de lui recommander de ne pas se fatiguer à concilier les différens systèmes, ou à en imaginer de nouveaux. Toute discussion de ce genre appartient au chronologiste.

La *Géographie*, appelée, comme la chronologie, un des yeux de l'histoire, y apporte en effet un grand jour. Nous renouvellerons simplement le conseil donné par Voltaire, et l'on sentira quel est l'usage qu'il faut en tirer. « Si vous faites l'histoire de France, de « votre pays, vous n'êtes pas obligé de dé« crire le cours de la Seine et de la Loire; « mais si vous publiez les conquêtes des Por« tugais en Asie, on exige une topographie « des pays découverts, on veut que vous « meniez votre lecteur par la main, le long « de l'Afrique et des côtes de la Perse et de « l'Inde.»

Un des soins les plus importans pour l'his-

torien, doit être de recueillir les *faits*, d'étudier leur caractère moral, leur influence, leur degré de véracité, de probabilité : leurs causes, leurs liaisons, leurs résultats, leurs rapports avec les destinées humaines. Qu'il rejette les erreurs qui tendent à se confondre avec les récits véridiques, les faits qui n'ont aucune importance morale ou politique, et dont l'intérêt s'éteindra dans l'océan des âges, ceux qui sont contredits, douteux et minutieux. Comme le dit Platon, après les mensonges, le plus grand vice d'un ouvrage historique, est d'être rempli de minuties. Nous donnerons, en traitant les sources de l'histoire, les règles de critique relatives à l'authenticité des faits. Une difficulté se présente, si l'on veut instruire ses contemporains et la postérité : il est des détails inutiles aux contemporains, mais après quelques siècles, quand les usages ont changé, très-nécessaires pour éclairer certains passages obscurs ou ambigus. Des expressions heureusement placées révéleront le sens véritable, donneront l'explication nécessaire pour être bien compris, sans rien dire qui paraisse superflu dans le moment. Sur d'autres points,

il arrive que l'âge présent désire beaucoup plus de particularités que n'en réclameront les siècles futurs : Marmontel et d'autres, en signalant cette difficulté, n'ont pas enseigné à la vaincre ; les exemples parlent ici plus que les préceptes, et Thucydide, après vingt-trois siècles, est, sous ce rapport, le modèle le plus parfait à proposer.

On joint aux faits, base des ouvrages historiques, certains complémens, tels que les jugemens, les maximes, les réflexions, les pensées, qui exprimant une observation philosophique ou prétendue telle, ajoutée aux faits et suggérée par eux, agrandissent leur domaine et les généralisent.

L'historien approuve-t-il ou condamne-t-il une action, il émet un *jugement*. Si à l'occasion d'un fait, il rappelle une des lois éternelles de l'honneur, de la justice ou de la prudence, et l'insère dans le courant de sa narration, c'est une *maxime*. Cette maxime appartient à l'écrivain, elle est originale, le nom de *pensée* lui convient. La *réflexion* suppose une comparaison; elle place à côté de l'idée présente une idée plus ou moins éloignée. Nous parlerons simultanément de ces additions,

parce que les règles applicables aux unes le sont aux autres. Ces additions sont propres à éclairer les récits; mais elles doivent être courtes, peu nombreuses et originales. Cependant n'allez pas pour vous montrer original, tomber dans l'affectation, le raffinement et l'emphase, défaut intolérable, car un récit ne plaît qu'autant qu'il est écrit simplement. Les maximes doivent naître du sujet même, être vraies. Enfin, convenance, clarté, simplicité, noblesse, originalité, briéveté, vérité, telles sont les conditions imposées à l'historien qui se sert des jugemens, des maximes, des réflexions et des pensées, et qui les mêle à ses narrations.

On nomme *portraits* et *parallèles*, une série de réflexions sur un ou plusieurs personnages dont on croit important de peindre ou de comparer les caractères. Des contemporains sont en droit de faire le portrait des hommes d'état avec lesquels ils ont négocié, des généraux sous lesquels ils ont fait la guerre; en nous faisant connaître et distinguer les personnages par des traits individuels, ces morceaux ajoutent à l'intérêt et à la clarté des récits; mais il est à craindre que le pinceau n'ait été guidé par la passion;

aussi ne les a-t-on permis à l'historien qu'en apportant de grandes restrictions. Il doit se garder de s'abandonner à de vains jeux d'esprit, il doit peindre seulement ceux qui ont un caractère proprement dit, qui ne puisent qu'en eux-mêmes leur détermination, et négliger ces gens vulgaires, copies insignifiantes, qui reçoivent d'autrui toutes leurs affections; il convient d'écarter les idées communes, les aperçus vagues et inutiles, d'éviter un vain étalage de science. Les *parallèles* sont soumis aux mêmes lois, ils doivent être moins fréquens encore que les portraits.

L'historien peut *haranguer* en son propre nom; peut-il le faire au nom des personnages? telle est la question à examiner. Si, dans une occasion mémorable et importante, un général d'armée, un homme d'état a parlé d'une manière qui caractérise son génie et celui de son siècle, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot, et de semblables harangues sont peut-être la partie la plus utile de l'histoire. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit? autant vaudrait presque lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. Cette fiction, nous le savons, est imitée

du grand poète, mais ce qui est fiction dans un poëme, est mensonge dans un historien. Nous pensons donc que l'usage des harangues doit être banni, lorsqu'elles ne servent qu'à montrer l'éloquence de l'écrivain, à exprimer ses idées, ses opinions, et souvent ses erreurs; nous les déclarons même nuisibles dans ce cas. Il n'anime pas son personnage, il en fait une machine revêtue de ses couleurs. Ce qui prouverait que les harangues sont déplacées, c'est qu'elles produisent plus d'effet quand elles sont détachées, que lorsqu'elles se trouvent former un corps complet avec l'histoire même. Dans le cas où les harangues pourraient être admises, on a donné bien des règles de critique pour présider à leur composition; celles qui sont relatées dans la thèse de M. Patin, nous ont paru les plus complètes. Toute harangue, dit-il, doit être vraie, c'est-à-dire qu'il doit en avoir été prononcé une dans le même temps, dans les mêmes circonstances, pour le même objet, et dans le même sens que suppose l'historien. Elle doit être nécessaire, c'est-à-dire produire un effet important, ou du moins avoir un résultat quelconque. Le

genre d'éloquence qu'on y emploie, doit être conforme au caractère du personnage qui la prononce, à celui de ses auditeurs, au génie du siècle où il parle. Les harangues historiques doivent être assez concluantes et assez persuasives, pour avoir pu produire les effets qu'on leur attribue. Elles doivent être proportionnées au récit, c'est-à-dire, n'être ni trop longues ni trop fréquentes, par la raison même qu'elles doivent donner au récit de la vivacité et de la variété. Enfin il n'est pas question de trouver ce que des Grecs, des Romains, des Français, princes ou sujets, tyrans ou citoyens, généraux ou soldats, ont dû dire, mais il s'agit de rapporter ce qu'ils ont dit, ce qui mérite d'être retenu, et de l'exprimer avec élégance, énergie et vérité.

Les *descriptions* ne sont pas de simples ornemens; ce sont des parties nécessaires au corps de l'histoire. On a défini avec justesse la description, un ensemble de détails propres à représenter l'aspect des choses physiques ou morales. Delà naissent deux espèces de *tableaux :* l'un offre la peinture des pays, des accidens naturels, des marches militaires, des cérémonies extraordinaires; l'autre pré-

sente le tableau des mœurs privées ou publiques, des institutions sociales, des opinions, des croyances, de l'état des connaissances. Si le cours des choses amène l'occasion d'un semblable tableau, il faut en faire usage, mais craignez les peintures vagues; regardez les descriptions comme propres à éclairer, à compléter l'histoire, comme de véritables récits, des expositions nécessaires au drame historique.

Il y a différentes sortes de descriptions; M. Daunou les a divisées en trois ordres: le premier comprend celles qui représentent un état de choses physiques ou morales, qui n'a existé que pendant fort peu de temps, qui n'a duré quelquefois qu'un seul jour, qu'un seul instant. Tels sont les tableaux d'un grand phénomène physique, comme un tremblement de terre; d'un fléau naturel, comme une peste; d'une catastrophe politique, comme un massacre; d'une disposition militaire, comme un siège; d'une solennité accidentelle, à l'occasion d'un couronnement, d'un mariage, etc. On range dans la seconde division les descriptions de quelques états physiques permanens, qui ont subsisté pendant de longues périodes, ou qui même n'ont point encore

cessé ; tels seront les détails de géographie, de topographie, d'histoire naturelle, et même aussi ceux qui concernent des monumens, des édifices, des constructions, des produits durables d'arts mécaniques. Les descriptions du troisième ordre sont celles qui se rapportent aux situations morales ou politiques également fixes, prolongées, sauf des modifications et des nuances sur l'histoire entière, ou sur des parties considérables de l'histoire d'un peuple, par exemple à sa religion, à son gouvernement, à ses lois, à ses usages, à ses traditions, à son caractère.

Les historiens ont sans doute emprunté les *digressions* aux orateurs qui, par une sorte d'ostentation déclamatoire, dit Quintilien, plaçaient à la fin de la narration, certain hors-d'œuvre que ce rhéteur appelle *egressio*, c'est-à-dire, une excursion dans une plus libre et plus agréable histoire. Il est plusieurs espèces de digressions, les unes sont des dissertations qui ne tiennent à aucun fait et ne s'y rattachent même pas. Cette digression est la pire de toutes, elle décèle la manie de dogmatiser. Les autres consistent dans le récit de faits étrangers au corps d'annales dont

on s'occupe. Un troisième ordre embrasse les *discussions* savantes sur les dates, sur les lieux, sur les noms, sur la vérité de certains faits. On peut ranger dans le quatrième, les *divagations* philosophiques, morales et politiques. Est-il nécessaire de disserter, s'il se présente une question importante? ne suffit-il pas d'exposer simplement son opinion? On mêlera utilement de courtes réflexions à la narration, des traits de lumière au récit, mais il est insupportable de voir prodigués à tout propos les lieux communs de politique et de morale. Un nouveau peuple s'introduit-il sur la scène; une nouvelle institution, un genre de pratiques et de croyances particulières méritent-ils notre attention, nous sommes curieux d'en connaître l'origine et les progrès; mais bornez-vous aux résultats précis sans rien dire de superflu; donnez tous les éclaircissemens sur les divers points de grammaire, de littérature, de géographie, d'histoire naturelle et de physique. Faites les descriptions de l'état passager ou permanent des choses physiques, si cela est nécessaire, mais gardez-vous d'être diffus.

Les matériaux une fois recueillis, il faut

les coordonner, établir l'enchaînement le plus propre à conserver l'unité du tout; car l'histoire doit être une, complète et entière, et non pas composée de parties décousues et sans rapports entr'elles. La chronologie détermine, il est vrai, le plan de l'historien, mais elle est soumise aux modifications du système moral des faits. Dans une histoire universelle, la série des dates trop religieusement observée, morcellerait les narrations, et les réduirait à ne présenter qu'une chronique aride. Il nous reste à examiner les exordes ou les préfaces, les expositions ou introductions, les transitions, les places qu'il convient d'assigner aux portraits, aux parallèles, aux descriptions ou aux considérations, etc.

Les *expositions* présentent le tableau de certains faits antérieurs à ceux qui font le sujet de l'ouvrage. Les *exordes* sont des préambules moins étudiés : ils n'entament aucun récit, expriment simplement les idées morales ou théoriques relatives à l'auteur, au but qu'il se propose, à l'esprit qui le guide. Les anciens nous ont laissé de parfaits modèles en ce genre. Les expositions, moins étendues que les exordes, veulent, comme

eux, beaucoup de clarté, rien d'inutile, et n'offrant que ce qui est nécessaire. Les *narrations* naturellement coordonnées, s'entremêlent de réflexions, de harangues qui adhèrent aux faits mêmes. Le cours des événemens provoque les parallèles; la place des portraits est plus difficile à déterminer, et elle dépend de la source où l'on puise les élémens de ces morceaux historiques. Dans cet ensemble rien ne doit choquer, et cet avantage dépend de l'art de ménager les *transitions* qui, dans ce genre d'écrire, sont un des principaux ornemens et de l'exécution la plus difficile. Elles sont imparfaites si elles se font remarquer: ne recourez jamais à des détours étudiés, pour déguiser l'embarras et l'incohérence des idées; mieux vaudrait se servir des formules, *Pendant le même temps*, *Sur ces entrefaites.*

Les productions antiques ont été divisées en chapitres, articles, paragraphes; les ouvrages d'Hérodote et de Tite-Live l'étaient en livres. Les modernes ont suivi plusieurs méthodes : les uns ont procédé par chapitres, plaçant un repos à chaque distance de huit à dix pages : tels sont l'*Essai sur les mœurs*

des nations, et le *Siècle de Louis XIV*. Les autres distribuent les matières par règnes; c'est une suite chronologique d'articles biographiques. L'historien choisira le genre qui lui conviendra le mieux : aucun n'est précisément préférable à l'autre. Les anciens ne faisaient pas de notes : le moyen âge n'en a pas connu l'usage, et on pourrait faire entrer tous les éclaircissemens nécessaires dans le corps même de l'histoire; cependant Robertson, à la suite de son introduction, nous a laissé quarante-quatre notes pleines d'intérêt et d'instruction. Ce genre d'additions mérite considération; lorsque les récits n'ont de poids que par les sources d'où ils procèdent, il faut bien fournir des moyens de vérification, soit par des citations, soit par des renvois. Tels sont les genres d'additions permis à l'historien.

L'histoire, a dit un ancien, plaît toujours de quelque manière qu'elle soit écrite. Cette proposition, quoique avancée par un ancien, comme le dit d'Alembert, et répétée, suivant l'usage, par trente échos, pourrait bien n'en être pas plus vraie. L'historien doit recher-

cher la gravité et la dignité dans le style; il ne doit pas se permettre des ornemens légers et futiles, un style ambitieux, ou des traits de bel et faux esprit. L'élégance lui sied, les ornemens, les faits éclatans ne lui sont pas étrangers, mais ils doivent naître des émotions excitées par le simple récit des événemens. Le style historique, a dit M. Daunou, coule comme le temps, se meut comme la fortune, et s'agite comme les hommes. Il nous fait réellement redescendre le cours des âges, en replaçant sous nos yeux toutes les grandes scènes du monde politique, préparées ou achevées l'une par l'autre. Si l'on substitue les élans de l'imagination et d'une éloquence passionnée aux mouvemens dramatiques du sujet, on provoque la défiance de ses lecteurs. Le style, quand il existe réellement dans une narration, n'est ni simple, ni tempéré, ni sublime; il correspond aux faits dont il retrace l'image, dont il représente les mouvemens; il ne les exagère, ni ne les atténue; il a constamment de la noblesse, de la dignité, de l'énergie, et quoiqu'il prenne successivement les nuances diverses

des sujets qu'il peint, il conserve une parfaite unité qui ne nuit point à la flexibilité du style, non plus qu'à la richesse et à la variété des expressions et des tours. Il y a aussi un souffle poétique qui doit animer l'histoire. Quiconque veut observer et raconter en a besoin, et le génie d'Hérodote est un rayon de celui d'Homère.

Nous pourrions multiplier les préceptes ; mais dans ce genre de composition comme dans presque tous les autres, les exemples instruisent mieux que les règles : Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Plutarque, César, Salluste, Tite-Live et Tacite, Hume, Robertson, le cardinal de Retz, Vertot, Montesquieu, Voltaire, etc., seront nos maîtres dans la pratique de l'art d'écrire l'histoire.

Dans un quatrième chapitre, nous allons passer en revue les principes particuliers relatifs à la composition des divers ouvrages historiques.

CHAPITRE IV.

Des différens genres historiques.

Une foule de classifications ont été proposées pour les diverses compositions historiques. L'histoire des faits, des hommes, des temps, des institutions civiles, politiques ou religieuses, des sciences, des lettres et des arts, peut être envisagée à part, et former un genre spécial qui reconnaîtrait des règles particulières; l'histoire d'une ville, d'un pays, d'une nation, de tous les peuples, reçoit des modifications de sa spécialité ou de sa généralité. L'Encyclopédie britannique, divise l'histoire en civile, politique et ecclésiastique; peut-être serait-il suffisant de classer toutes les compositions historiques d'une manière plus rationnelle, sous la dénomination d'histoire narrative, qui se bornerait au récit des faits et à la peinture des choses, et d'histoire philosophique, qui s'attacherait à montrer les causes et la liaison des événemens et à en faire ressortir les leçons. Quoi qu'il en soit, nous négligerons ces sujets de

controverse, et nous indiquerons seulement les genres historiques qui entraînent des modifications dans l'ordonnance ou la composition d'un plan.

On a donné le nom d'*histoire critique* à certains ouvrages d'érudition, qui ont pour but d'examiner les bases sur lesquelles doit reposer l'histoire d'une période, de comparer les différentes autorités, de signaler les sources où chaque écrivain a puisé, de discuter l'authenticité monumentale, d'éclaircir les passages obscurs des originaux, de préciser les dates et les positions géographiques; enfin d'aplanir les difficultés, en distinguant ce qui est douteux de ce qui est certain, en évaluant le degré de probabilité des diverses opinions. Cet historien doit être exempt de tout esprit systématique; il ne peut s'occuper d'une période trop étendue, car elle exigerait trop de recherches. Il indiquera seulement les faits connus; il examinera et résoudra tout problème historique, toute objection, et conciliera, autant qu'il est possible, les passages contradictoires des écrivains originaux. Plusieurs dissertations de Fréret, l'examen des historiens d'Alexandre, par M. de Sainte-

Croix, sont des modèles parfaits de l'histoire critique.

Dans l'*histoire* proprement dite, l'auteur fondera les diverses relations, sans transcrire les passages, renverra aux autorités sur lesquelles il s'appuye, sans entrer dans les détails qui l'ont déterminé à adopter telle ou telle opinion, ou à supprimer les circonstances peu essentielles à sa narration. Si dans une composition qui embrasse une longue série d'événemens, il examinait toutes les questions sous toutes leurs faces, discutait les opinions de tous les écrivains, rapportait les passages originaux propres à établir sa conclusion, l'histoire deviendrait une suite de procès aussi interminables que fastidieux.

L'histoire particulière d'un événement doit être précédée d'une introduction propre à présenter le lieu de la scène, les circonstances dans lesquelles on se trouvait, les idées dont les esprits étaient imbus; aucune digression ne doit détourner du sujet; l'unité doit être respectée; les caractères seront fortement tracés; l'intérêt ira toujours croissant. Xénophon chez les Grecs, Salluste chez les Romains, sont des modèles parfaits de ce genre

historique. Evitez de prendre un caractère romanesque, en voulant deviner les motifs cachés des révolutions, lorsqu'ils ne ressortent point des événemens, et en en cherchant la cause dans des intrigues domestiques.

On peut séparer de l'histoire générale un objet pour le traiter isolément; ainsi nous aurons l'histoire des diverses institutions religieuses, politiques ou militaires, celle du commerce, celle de la littérature, celle des sciences. Cette tâche demande une connaissance profonde de la politique, de l'histoire civile, enfin de chacune des ramifications dont on veut offrir l'histoire et les progrès; diriger les esprits vers des idées plus saines, montrer le perfectionnement continuel de tous les élémens de l'ordre social et de la civilisation chez les peuples actifs et laborieux, et au contraire les pas lents ou même rétrogrades des nations apathiques; tel est le but qui doit constamment guider cet historien.

Les *biographies* sont plus circonscrites, mais non moins utiles. Les hommes qui ont imprimé une nouvelle direction aux affaires ou aux esprits, en seront seuls le sujet. On

doit grouper autour de celui dont on écrit la vie, ceux qui ont eu des relations avec lui ; le considérer comme le centre auquel se lient les événemens ; négliger les anecdotes peu instructives, pour faire connaître les motifs de sa conduite, les moyens dont il s'est servi, l'influence de ses opinions particulières et de ses vertus sur ses succès. Les vies de Plutarque, la vie de Cicéron par Middleton, nous apprendront la marche qu'il faut suivre.

Les *mémoires* doivent être écrits par ceux même qui étant employés dans les affaires, ont été initiés à leurs ressorts secrets. L'auteur doit bien distinguer ce qu'il sait par conjecture de ce qu'il sait par connaissance certaine. La sagacité, la pénétration, l'art de démêler les intrigues, celui de peindre les caractères, la probité et l'impartialité, sont les qualités indispensables à celui qui écrit des mémoires.

Il est un genre intermédiaire entre l'histoire proprement dite et les traités philosophiques ; c'est celui dans lequel on envisage l'histoire d'une période ou d'une nation, ou même l'histoire universelle sous un point de vue particulier ; tel est l'ouvrage de MONTESQUIEU, *sur les causes de la grandeur et de la*

décadence des Romains, et le *Discours de* Bossuet, *sur l'Histoire universelle;* c'est l'œuvre du génie. Il faut avoir une grande idée, une idée utile, l'ouvrage en est le développement.

Nous passerons sous silence toutes les compositions ridicules, où l'histoire défigurée n'est plus qu'une fable inventée par l'auteur, et nous ne chercherons à spécifier comme genre à part, que ces écrits auxquels l'imitation des œuvres de Walter-Scott et de Cooper ont donné naissance. Leurs ouvrages ont un grand fond de vérité de détails, mais nous ne pensons pas que les sources de leur imagination soient assez pures pour leur accorder le degré de confiance exigé d'un historien. Pour écrire ces sortes d'ouvrages, on devrait respecter les faits importans, et se contenter d'embellir le fond de quelques détails intéressans, surtout qui ne pourraient nuire à l'authenticité, mais qui seraient propres à faire valoir le talent de l'écrivain. Apporter cette restriction, c'est ôter toute liberté à l'auteur, c'est presque lui demander d'être historien; c'est lui interdire le *roman historique.*

Nous engageons ceux qui désireraient

faire une étude approfondie de l'art d'écrire l'histoire, à consulter les ouvrages de Mably, de Rapin, de M. Daunou : nous espérons cependant avoir donné ici un résumé des œuvres de ces critiques habiles, aussi complet qu'il nous l'était permis par l'étendue de l'ouvrage.



Deuxième Division.

SOURCES DE L'HISTOIRE.

Les peuples étrangers à la civilisation conservèrent d'abord, par de simples traditions orales, les premiers traits de leur histoire. Ces notions vraies ou défigurées, transmises de génération en génération, se fixèrent dans les cérémonies, les coutumes, les institutions, soit civiles, soit religieuses, et passèrent même dans le langage; après avoir été représentées par des signes, elles furent enfin écrites. Leur degré de probabilité fut basé sur la coïncidence du langage, des usages et des événemens. Les monumens, c'est-à-dire tous les objets matériels, héritage des siècles passés, les meubles, les ustensiles, les armes, les vêtemens, les ornemens, les figures peintes ou sculptées, les tombeaux, les édifices, les cachets, les anneaux, les monnaies ou médailles, les inscriptions, les chartes et les diplômes servirent à les confirmer ou à les démentir, lorsque leur authenticité elle-même

eut été soumise à un examen rigoureux, lorsqu'on se fut assuré qu'ils étaient réellement du temps, du lieu, et contemporains des personnages et des faits auxquels on les rapportait.

On a envisagé les monumens de deux manières : en les recherchant et en les étudiant pour eux-mêmes, comme font les archéologues (1); en les recueillant et en les choisissant pour éclairer l'histoire. C'est sous ce point de vue que nous les considérerons. Quant aux relations écrites par les annalistes ou les historiens, nous suivrons la division adoptée par M. Daunou, et que nous avons déjà indiquée. Ce savant critique admet sept ou huit ordres distinctifs de relations. La première classe comprend les procès-verbaux, les bulletins, les actes officiels et authentiques, les relations faites en présence même des événemens. La seconde, les registres historiques où les événemens vus ou vérifiés par le narrateur, sont consignés jour par jour. Viennent, en troisième lieu, les journaux publics ; en quatrième, les narrations où un au-

(1) Voyez le *Traité d'archéologie*, par M. Champollion-Figeac; il doit suivre de près celui d'*histoire*.

teur rend compte de ses actions, des événemens auxquels il a pris part, de ses relations avec les personnages de son siècle, de sa vie. Le cinquième ordre contient les histoires qui traitent des événemens contemporains, ou même antérieurs de quelques années à la naissance de l'historien. Dans le sixième, sont rangées celles qui sont écrites moins de de trois siècles après l'époque dont elles parlent, et le septième ordre a rapport aux histoires composées à des distances éloignées des événemens. Nous examinerons successivement ces différentes sources de connaissances historiques.

CHAPITRE PREMIER.

Sources traditionnelles.

On entend par *traditions historiques*, dit « Fréret, ces opinions populaires, en conséquence desquelles toute une nation est « persuadée de la vérité d'un fait, sans en « avoir d'autres preuves que sa persuasion « même et celle des générations précédentes, « sans que cette persuasion soit fondée sur

« aucun témoignage contemporain, subsis-
« tant séparément de la tradition même.»

On est frappé de la justesse de cette définition, si l'on songe que presque toujours les germes des croyances traditionnelles existent dans les rumeurs populaires. Sous ces formules : le bruit court, on dit, on assure, chaque narrateur donne, pour ainsi dire, aux événemens sa livrée et ses couleurs, et l'image du fait, tant de fois déplacée, reçoit nécessairement, comme l'a dit Volney, les teintes, les déviations, les ondulations de toutes les glaces qui l'ont réfléchie. La vérité est considérablement altérée, lorsque l'historien, flatteur de l'orgueil national ou de la vanité des princes, ajoute aux récits de pures fictions pour trouver à son héros une origine céleste et miraculeuse : ces vieux contes sont respectés et consacrés par la religion; ils deviennent nécessaires à la poésie, à la peinture. Tout conspire à sanctionner l'erreur; elle se répand avec une effrayante rapidité; elle se consolide, s'établit et règne; des siècles suffisent à peine pour la détrôner. Un petit nombre d'hommes éclairés prêtent une oreille attentive à la vérité : au sein même

du mensonge, ils vont la découvrir, mais ils n'osent la publier, et désabuser le vulgaire, de sorte que les fables se maintiennent, comme on l'a vu en occident ainsi que dans les contrées orientales.

L'influence des traditions erronées se fait principalement sentir chez un peuple nouvellement établi. Occupé à se fixer, à se soutenir, à s'étendre, à se constituer, il n'a ni l'art ni l'occasion de transmettre par écrit les premiers événemens dont il a été le témoin ou l'auteur. Le merveilleux s'en empare: voyez les annales de la Grèce et de Rome! Souvent il arrive qu'à défaut de renseignemens, même inexacts, on emprunte l'histoire des premiers temps d'une autre nation. De là naît la conformité des traditions; l'éducation de Rémus et de Romulus est relatée avec de légers changemens dans les fastes d'Arcadie. Plusieurs peuples revendiquent avec leurs détails, ce fameux combat décoré par les Romains du nom des Horaces et des Curiaces. Cette mobilité des transmissions orales nous amène à poser comme principe que des notions vagues et fausses sont le complément presqu'obligé de ce genre de

traditions historiques : subsiste-t-il quelque vestige de la vérité, il faut à l'historien un jugement bien sain et une critique bien raisonnée, pour la trouver entière et intacte.

Il doit également être doué de ces qualités, s'il veut déterminer le degré de confiance à accorder aux *hymnes*, aux *fêtes*, aux *usages*, aux *expressions* populaires, aux *institutions* civiles et religieuses, aux *étymologies* des mots de la langue, ou des noms de lieux, de villes, de pays, de peuples. Des auteurs leur ont attribué un caractère monumental : c'est bien gratuitement ; car que peut-on rencontrer d'authentique dans les fêtes des Bacchanales, des Saturnales, des Lupercales ? Les expressions populaires sont généralement l'expression de l'erreur et du mensonge. La mobilité des usages écarte tout examen serieux. Quant aux hymnes et aux institutions civiles et religieuses, l'imagination dénature les uns, et la politique mutile les autres. Les poètes, regardés comme les premiers historiens, loin de respecter l'austérité historique, arrangèrent les événemens, créèrent des récits pour diviniser le héros dont ils chantaient les louanges : ils plièrent

toutes les circonstances aux combinaisons de leur génie. De ces matériaux incomplets naquit la mythologie. Les noms d'Isis, d'Osiris, d'Horus, de Saturne, de Bacchus, de tant d'autres dieux ou demi-dieux, furent, dans les compositions poétiques des énigmes obscures, d'autant plus difficiles à expliquer qu'elles étaient, ou des vestiges de souvenirs historiques altérés, ou des emblêmes de notions astronomiques (1), cosmologiques, palingénésiques et physiques. Mais en tenant compte de ces mutilations, de ces créations même, on s'accorda cependant à trouver que les hymnes théurgiques répandaient de la lumière sur les initiations ; que les hymnes poétiques ou populaires donnaient, pour les temps où ils furent composés, une idée de la croyance des anciens, par rapport à la religion publique : que les hymnes philosophiques étaient de quelque secours pour nous instruire de la croyance religieuse des philosophes.

Les traditions dans leur premier état sont orales : elles s'attachent, en second lieu, à des productions poétiques, à des fêtes publiques,

(1) Voyez l'*Astronomie*, page 64.

à des usages civils ou religieux : il se présente une troisième époque où elles se consignent dans des écrits secrets ou publics, rédigés par des magistrats, par des pontifes, ou bien par des hommes privés, par des historiens proprement dits. Les fragmens parvenus jusqu'à nous nous rendent plus que suspectes la bonne foi et la sagacité des rédacteurs. Chaque page offre une foule de ces fictions propres à inspirer l'admiration et la crainte ; on sent partout l'influence de l'autorité dans ces registres tenus dans l'intérieur des temples ou des palais des rois. Les recueils de traditions, après Hérodote, sont assez nombreux, mais aucun ne mérite une grande confiance.

Au milieu de ce scepticisme historique, de ce dédale inextricable, il fallait guider l'historien. On a posé diverses règles : les uns ont soumis la valeur, le nombre des *témoignages* au calcul. L'homme, ont-ils prétendu, dit vrai neuf fois sur dix. Comme le témoin du fait n'est pas ordinairement celui qui le certifie, et qu'on l'apprend par un intermédiaire auquel il a été transmis, nous arriverons par le calcul, à conclure qu'après sept générations ou 233 ans, on aura 52 rapports faux sur 100.

Doublons-nous l'intervalle, on peut faire avantageusement le pari à 81 contre 19. Maintenant en suivant ces arithméticiens de l'histoire, adoptons comme donnée que le fait a été vu par plusieurs témoins à la fois : la probabilité va croître en raison du nombre des témoins; s'il y en a un, il n'existera qu'une seule chance pour le faux sur dix rapports ; une sur vingt, s'il y en a deux : poursuivons cette multiplication, et sur dix mille récits faits par mille témoins, nous sommes obligés d'admettre qu'un seul est faux. Cette théorie rendrait à l'histoire l'autorité qui lui a été précédemment refusée, si cet ingénieux système n'était fondé sur des raisonnemens spécieux, sur de pures pétitions de principes.

D'autres règles ont été données par les savans; quoique étrangères à la rigidité mathématique, elles ne sont pas moins certaines. Il faut rejeter, sans distinction, les faits reconnus inconciliables avec les lois de la nature, dont la constance est plus probable que la vérité d'une tradition ou d'un témoignage quelconque; regarder comme invraisemblables les narrations traditionnelles qui offrent un concours extraordinaire

de circonstances possibles, il est vrai, mais romanesques ou merveilleuses; des détails incohérens ou bien des faits démentis par d'autres récits d'un poids égal ou même supérieur; admettre comme probable le fait composé de détails naturels et connexes, lié et d'accord avec les faits précédens ou subséquens, s'il est d'ailleurs uniformément raconté, et s'il est confirmé par un monument. Ainsi, comme le dit M. Daunou, nous croyons avec raison qu'Homère est auteur de l'Iliade et de l'Odyssée; qu'Hésiode a composé une Théogonie et un poëme des Travaux et des jours; que Lycurgue a donné des lois à Lacédémone.

CHAPITRE II.

Sources monumentales.

Nous ne considérons les *monumens* que dans leurs rapports avec les événemens; car il est du ressort de l'archéologie de les expliquer, de les décrire, de les classer. Un assez grand nombre a survécu aux outrages du temps. Les uns, peu utiles à l'historien,

servent d'alimens à la vanité et à la curiosité, les autres sont d'un plus fréquent usage, lorsqu'on s'est assuré de leur authenticité, de leur signification et de leur véracité. Aux yeux du critique éclairé, un monument est authentique quand il appartient effectivement à l'époque, au lieu, aux faits, aux personnages auxquels on cherche à le rapporter ; quand, après avoir été confronté avec d'autres monumens, il coïncide avec toutes les notions chronologiques, géographiques et historiques, qui peuvent s'y rattacher. Le nombre des monumens qui peuvent ainsi devenir sources historiques, est immense : il nous suffira de citer les temples, les constructions publiques de tout genre, les tombeaux, les statues, les aqueducs, les voies, les camps, les ustensiles, les meubles, les vases, les attributs, les armes de tout genre. Mais tous ces auxiliaires portent en général à l'historien un bien faible secours.

L'authenticité d'un monument, une fois établie, elle ne lui suffirait pas pour éclaircir, compléter, confirmer les événemens, si sa signification n'était facile à saisir ; il est donc important d'en démêler le sens. Pour y

parvenir, aidez-vous du secours des explications immédiates, grammaticales et historiques, et d'une discussion judicieuse; évitez de vous laisser entraîner dans des hypothèses ridicules, dans des conjectures forcées, et de découvrir un sens distinct, là où il n'y en a pas de connu. Il est nécessaire de déterminer le caractère véridique d'un monument; car les hommes ont trop souvent fait mentir le marbre et l'airain. Les Égyptiens, fiers de leur antique origine, montraient à Hérodote les statues des pontifes et des rois, dont l'histoire remplissait un espace de douze mille trois cent quarante-quatre ans. Des villes se disputaient-elles un titre et un honneur? les monumens justificatifs ne manquaient d'aucun côté. Tite-Live, postérieur à Scipion d'un siècle et demi seulement, reste indécis sur le lieu et l'époque de la mort du capitaine romain; déjà les opinions se partageaient; on prétendait d'une part que le vainqueur d'Annibal était mort à Literne, d'une autre, qu'il avait terminé sa carrière à Rome; des monumens, des statues, des tombeaux étaient exhibés à l'appui de ces opinions. Le devoir de l'historien, dans ce

conflit de jugemens, est d'écarter le scepticisme historique, et de n'être que plus ardent à faire luire la vérité dans les questions les plus obscures et les plus embarrassantes.

Les monumens numismatiques forment presqu'une histoire suivie des anciens peuples, des princes et des grandes villes. Leur autorité est d'autant plus respectable, qu'ils n'ont pu être altérés. Ce sont les contemporains des faits qu'ils attestent, revêtus de l'autorité publique; ils semblent n'avoir survécu à une longue suite de siècles et aux diverses révolutions des états, que pour transmettre à la postérité les événemens plus ou moins importans, dont elle ne pourrait d'ailleurs avoir connaissance. Dans l'examen des *médailles*, on suit les progrès et la décadence des arts; ainsi, en étudiant les médailles depuis les premiers temps de Rome jusqu'à la prise de Constantinople, on verra l'art, d'abord grossier, se perfectionner insensiblement jusqu'à Jules-César, parvenir au plus haut degré sous les empereurs, et déchoir ensuite à Constantinople à tel point, que les médailles du huitième siècle sont presqu'aussi informes que le premier as

romain. Elles prennent un nouveau caractère à la renaissance des lettres, et se perfectionnent de plus en plus jusqu'à nous.

Indépendamment des détails qu'ils fournissent aux histoires spéciales des langues et des arts, les monumens numismatiques éclaircissent des points d'histoire et de chronologie ; le grand nombre d'exemplaires leur donne plus de consistance; cependant il reste à discerner les faits primitifs et constans qu'ils énoncent, des erreurs ou des mensonges introduits par l'habitude ou la flatterie. Ainsi, les rois d'Angleterre, suivant une ancienne coutume, s'intitulent sur leurs monnaies, rois de France, et depuis long-temps on sait ce qu'il en est.

La négligence enfante aussi des méprises. Sous Charles IX, on se servait du coin de Henri II, de sorte que l'effigie et le nom d'Henri II, mort en 1558, se voient sur des pièces frappées en 1597. Il est heureusement peu d'inexactitudes pareilles; car alors les médailles ne contribueraient plus à tracer le fil chronologique des événemens. Concluons que l'autorité numismatique ne prévaut jamais sur les relations contemporaines et uni-

formes, mais qu'elle est admissible pour confirmer ces relations, pour y ajouter les circonstances de temps et de lieux, ainsi que d'autres particularités conciliables avec les témoignages reconnus certains.

La coutume de perpétuer le souvenir des événemens, remonte à la plus haute antiquité; en effet, comme le dit Gibbon, la nature a implanté en nous le désir de connaître les actions de nos ancêtres, et d'en conserver la mémoire. On a donné aux écrits placés sur des tombeaux, sous les statues ou les bas-reliefs, aux portes ou au fronton d'un édifice, le nom d'*inscriptions*. Leur degré d'utilité est basé sur leur étendue. Tantôt elles expriment clairement des détails historiques, des dates exactes, des noms d'hommes célèbres; tantôt elles offrent le texte de quelque loi, d'une convention, d'un traité; elles présentent aussi quelquefois des séries d'époques ou des abrégés d'annales. Nous sommes obligés d'apporter ici comme ailleurs, des restrictions à la confiance qu'on peut accorder à leur témoignage. Par exemple, dans les inscriptions faites pour des princes vivans, nous ne devons guère chercher que des dates,

des faits matériels ; car la flatterie a ajouté la plupart du temps, les circonstances propres à augmenter leur gloire, lorsqu'elle n'était pas elle-même le fruit de l'imagination des courtisans. Les louanges prodiguées sur le bronze provoqueront naturellement notre défiance ; elles nous instruiront, il est vrai ; car, comme le remarque M. Daunou, les plus mauvais princes sont les plus célèbres ; nous jugerons du mal qu'auront fait les tyrans, en pesant les adulations, les flagorneries dont ils auront été l'objet. Il appartient au traité hiéroglyphique de fournir de plus amples détails sur cette classe de monumens ; nous nous bornerons à dire qu'ils réclament comme les premiers, un examen détaillé, une défiance raisonnée sur leur authenticité, leur véracité et leur impartialité.

C'est bien ici le cas de citer les règles dictées par le savant professeur qui occupe la chaire de la critique historique. Selon lui, il y a quatre sortes de monumens dont il ne faut jamais tirer aucune espèce de conséquence historique. 1° Ceux qui manquent d'authenticité ; 2° ceux qui n'offrent pas un sens clair ou facile à éclaircir, et qu'on ne par-

vient à expliquer qu'à force d'hypothèses et de conjectures; 3° ceux qui n'accréditent que des erreurs ou des mensonges, et qui contredisent des témoignages dignes de foi; 4° enfin ceux qui ne tiennent qu'à des faits dénués de toute importance, étrangers aux intérêts de la société et, par conséquent, à ses annales. Si, après avoir écarté ces quatre espèces, on rassemblait ces recueils chronologiques de médailles, d'inscriptions et, comme nous le verrons, de pièces d'archives, on rendrait service à l'histoire : car elle acquerrait plus de précision, puisqu'elle se composerait de notions méthodiques et probables dont la certitude serait facilement appréciable.

CHAPITRE III.

Sources écrites.

Les traditions, les monumens de toute sorte fournissent des données qui éclaireront l'historien dans son travail; mais la mine la plus riche qu'il ait à exploiter, comprend les documens écrits et les annales originales.

Nous en avons déjà indiqué les différens genres, ici nous allons exposer les règles de critique qui leur sont particulières.

Les *chartes*, les *diplômes* et les *archives*, considérés comme matériaux historiques, méritent de la part de l'historien l'attention et l'étude la plus sérieuse. Le mot *charte* vient du mot latin *charta*, dérivé du grec Χαρτης. Le plus ordinairement on applique ce nom aux actes manuscrits sur parchemin ou sur papier. Aucune charte manuscrite des temps anciens n'est venue jusqu'à nous : elles se multiplient de plus en plus dans le moyen âge et les derniers siècles. Le mot *diplôme* signifie *duplicata*, double ou copie d'un acte émané du prince, et dont la minute est restée entre ses mains. Ces deux sources nous occuperont sous le nom collectif de *pièces d'archives*.

Dès le douzième siècle, ces dépôts recèlent d'excellens documens. A partir de 1150 ou 1200 jusqu'à nos jours, on trouverait dans les archives d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Angleterre, les matériaux nécessaires pour établir la chronologie et les principales circonstances de presque tous les événemens; on découvrirait même des particularités im-

portantes et tenues secrètes. On a appelé *diplomatique* la connaissance technique des diplômes, sans pourtant qu'il y eût de rapport entre cette branche et la science des négociations, la diplomatie. Des préventions fondées sur les nombreuses falsifications faites par les moines, ôtaient à ce genre de traditions son autorité, mais le recueil des Bénédictins, où sont recueillis tous les renseignemens propres à dissiper ces préventions, a puissamment contribué à établir l'authenticité des diplômes.

Cependant il y a matière à critique. Nous donnerons ici quelques règles utiles à celui qui veut distinguer les actes vrais de ceux qui sont faux ou altérés. Ayez des titres authentiques pour en comparer l'écriture avec celle des diplômes, de la vérité desquels on est en doute; examinez la conformité ou la différence de style d'une pièce à l'autre, la date ou la chronologie des actes et des lettres; assurez-vous de la signature des personnes; sachez si elles n'étaient pas mortes au temps de la date marquée dans le diplôme. Il faut encore examiner l'histoire certaine de la nation et de ses rois, aussi bien que les

mœurs du temps, les coutumes, les usages du peuple, au siècle où l'on prétend que la charte a été donnée; être attentif aux monogrammes et aux signatures des rois, de leurs chanceliers ou de leurs référendaires; confronter les actes douteux avec les actes véritables; observer si les sceaux sont sains, entiers, sans aucune fracture, sans altération et sans défauts; enfin considérer la matière sur laquelle s'écrivaient les chartes et les diplômes.

Les *relations écrites* sont des pièces encore plus importantes : parmi elles, on peut placer au premier rang les *procès-verbaux* plumitifs, les *bulletins*, les *rapports*, les récits écrits en présence du fait, récits conservés dans les archives ou les dépôts publics. Cette classe comprend les actes des conciles, les registres des parlemens, les procès-verbaux d'assemblées politiques. Leur authenticité n'est pas à l'abri du soupçon : ils sont souvent rédigés dans quelque système d'intérêts nationaux, politiques ou personnels; ils ne peuvent jamais rien contenir d'opposé aux gouvernans; ils abondent même en changemens, en reticences exigées par l'autorité; ils

font quelquefois le panégyrique d'une conduite blâmable; mais sur tous les autres points, leur fidélité est parfaite. D'ailleurs, pour les vérifier, les rectifier et les compléter, on les compare avec les relations libres ou surveillées par des intérêts différens. Les actes du concile de Trente sont incontestables sans doute, mais on joint avec fruit à leur lecture celle des écrits de Palavicini et de Fra-Paolo.

Les *registres* historiques, où quelques personnes relatent journellement ce qu'elles ont appris ou vu, forment une seconde espèce de relations écrites. Ceux rédigés sous le règne des rois Charles VI et Charles VII, depuis l'an 1409 jusqu'en 1449, par un certain bourgeois de Paris, dont le nom est inconnu, sont dignes d'être mentionnés. Les opinions de l'auteur sont tout-à-fait opposées à la faction des Armagnac. Cette observation nous porte à vérifier les récits, à les comparer avec ceux qu'un autre esprit a rapportés; par exemple, ceux de Juvénal-des-Ursins. On ne rencontre cette sorte de mémorial que vers le quinzième siècle de l'ère vulgaire. Le contact immédiat de ces relations avec les faits qu'elles énoncent, leur

donne un très-grand prix. Leur fidélité à l'égard des dates, des indications purement matérielles, est presqu'incontestable ; elles confirment les témoignages qui leur sont coïncidens. Quant aux faits rapportés seulement par l'auteur des relations, on leur accorde le dégré de confiance que ses qualités morales peuvent inspirer.

On appelle *journaux* une troisième classe de relations contemporaines. Chaque jour on y lit le compte rendu des événemens de la veille : le narrateur, impatient de les publier, peut, il est vrai, les présenter sous un faux aspect, les revêtir des couleurs de son intérêt personnel ; défenseur acharné d'un parti, trop souvent il est le propagateur des opinions d'une secte. Mais en ayant soin de confronter ces différentes feuilles, de les envisager collectivement, on y trouve, abstraction faite des opinions, des réflexions et des discussions politiques, de très-bons matériaux pour l'histoire. Il est à regretter qu'un tel genre de traditions ait manqué à l'antiquité. De quelle utilité serait aujourd'hui un registre des derniers temps de la république romaine, identiquement semblable au mo-

niteur, ce témoin constant et incontestable des onze dernières années du dix-huitième siècle et des premières du dix-neuvième ?

Quelle lumière répandent sur l'histoire ces livres où un auteur raconte ses propres actions, les événemens auxquels il a pris part, ses rapports avec les personnages ses contemporains! ainsi Xénophon nous initie aux prodiges de la retraite des Dix-mille, et César aux conquêtes des Gaules. Les *correspondances* épistolaires, les récits de négociations, d'expéditions militaires, les voyages par terre et par mer, les entreprises commerciales, industrielles ou politiques, possèdent le même degré d'utilité, surtout lorsqu'ils sont faits par les parties intéressées ou intervenantes. N'oublions pas les mémoires sur la politique extérieure ou intérieure. Tels sont ceux de Guillaume du Bellay, dans lesquels Montaigne remarquait *un grand déchet de l'ancienne franchise et liberté d'écrire*, en avouant qu'ils contenaient *tout plein de choses dignes d'être sues;* et ces mémoires où le cardinal de Retz conserve le style du héros de la fronde. Depuis l'an 1500, il est indispensable de consulter ces sortes de narrations,

elles jettent un grand jour sur les événemens. Leur prix s'affaiblit ou s'accroît en raison de l'examen attentif et rigoureux auquel on les soumet ; les intérêts de l'auteur, dans les résultats des récits, doivent au moins éveiller notre attention. César avec toute sa modestie, est accusé de négligence par Asinius Pollion.

Une dernière division comprend les historiens qui ne retracent pas ce qu'ils ont fait, ni même ce qu'ils ont vu, mais les événemens contemporains qu'ils ont appris de témoins oculaires, qu'ils ont vérifiés ou pu vérifier. Ce genre est sans contredit le plus important de tous; c'est celui qui place le plus de faits dans les annales des peuples. A cette classe appartiennent une partie des ouvrages d'Hérodote, de Thucydide. Nous exposerons plus loin les règles de critique, parce qu'elles sont communes à d'autres compositions.

A défaut de témoignages plus immédiats, on est forcé de se contenter des histoires qui n'ont été composées qu'un ou deux siècles après les événemens. Ainsi, comme le dit M. Daunou, Anastase le bibliothécaire, qui écrivait à la fin du douzième siècle, est le

premier garant que nous ayons de certains faits de l'histoire pontificale du huitième, du septième siècle, et même des précédens. L'ouvrage d'Hérodote n'est qu'un simple *recueil* à l'égard de la partie antérieure de plus d'un siècle au temps où il vivait. Diodore de Sicile, qui écrivait quatre cents ans plus tard, était moins à même de vérifier les faits. Sans citer toutes les histoires écrites sur des matériaux recueillis par des écrivains postérieurs aux événemens qui y sont consignés, l'abrégé du président Hénault renferme des récits traditionnels ou fondés sur des monumens et sur des relations originales. Ces livres historiques, écrits à une longue distance des faits qu'ils racontent, sont simplement des *recueils* dont les élémens ont été puisés aux sources mêmes. Plus nombreux, plus répandus que les originaux, leur influence est extrême; ils concourent aux progrès ou à l'imperfection de la science. Au reste, leurs récits n'ont de valeur qu'autant qu'ils retracent des relations que nous n'avons plus, ou qu'ils répètent des relations que nous avons. C'est ce dont il faut bien se convaincre. Les règles de critique se réduisent

donc à la décomposition, à l'examen immédiat de chaque élément pris à sa source. Avant de traiter des ouvrages de littérature et de philosophie, sous leur rapport historique, nous exposerons les règles à suivre dans la critique des divers genres de relations.

On doit d'abord vérifier leur authenticité, rechercher si elles se rattachent réellement aux lieux, aux auteurs, aux époques qui leur sont assignés. Tenons pour suspect un ouvrage inconnu dans le siècle où l'on prétend qu'il a été composé et dans les âges suivans; celui qui aura excité la défiance des contemporains. Ecartons ces livres remplis de contradictions, ces productions évidemment dissimilaires des autres récits de l'auteur auquel on les attribue; celles où on lit des fables puériles, des anachronismes, des expressions inusitées, des usages, des cérémonies, des opinions non établies au moment de leur publication. Voulez-vous connaître la probabilité d'un fait? jugez l'ensemble de toutes les circonstances: plus elles s'éloigneront du cours ordinaire des choses, plus vous serez en droit de demander l'unanimité des témoignages.

Il est essentiel aussi de distinguer les faits qui sont du ressort de l'histoire publique, et ceux qui se rattachent à l'histoire secrète ; l'histoire publique comprend les guerres extérieures ou intérieures, les proscriptions, les incendies, les massacres, les traités publics, les cérémonies, les couronnemens, les naissances, les mariages, les divorces ou décès des princes ou des personnages fameux, les procès et les causes célèbres, les productions, les établissemens ou institutions remarquables.

Les détails de la vie privée, le développement des passions, les fils des conspirations, l'origine des discordes, les intrigues de cabinet, les causes cachées, les préparatifs des événemens, l'avant-scène des drames politiques sont l'objet de l'histoire secrète. Sans doute celle-ci est plus instructive que la première, mais elle ne peut prétendre à la même certitude ; les intérêts privés contribuent à y mêler beaucoup de mensonges. En effet, les ministres, les négociateurs, les guerriers, les hommes de lettres qui écrivent sur leur propre vie, sur leurs actions, sont moins des témoins que des plaideurs.

Il nous reste à parler d'une autre source historique, des livres de littérature et de philosophie; quoiqu'étrangers à l'histoire, ils lui sont d'un secours éminent. Non seulement ils racontent et dévoilent un grand nombre de faits, mais ils les éclaircissent et les confirment par des témoignages incidens et spontanés, par conséquent plus sûrs; quelquefois ils sont les seuls garans de faits importans, et leur autorité s'accroît en raison du peu d'intérêt qu'ils ont aux résultats. Dans sa politique, Aristote nous fait connaître, mieux qu'aucun historien, les différentes formes de gouvernement des peuples de la Grèce; Cicéron nous offre le tableau le plus instructif des derniers temps de Rome, dans ses lettres à Atticus; les poèmes d'Horace sont un monument des mœurs de son siècle; l'histoire morale des âges suivans se lit dans les écrits de Senèque, de Lucien et de Claudien; Saint Bernard est l'historien de son temps; on rencontre de précieux documens dans les œuvres du Dante, de Pétrarque, dans le roman de la Rose; les ouvrages de Montaigne, de Pascal, d'Erasme, de Lafontaine, de Racine, de Fénélon, de Boileau, de Molière,

de Labruyère sont une mine féconde à exploiter. Si nous voulons avoir une connaissance parfaite de l'histoire, étudions donc de siècle en siècle les chefs-d'œuvre et les essais de littérature les plus estimés, et les fastes de la poésie.

Telles sont les différentes sources où l'historien peut puiser, et combien de leçons, de réflexions touchantes ou fortes n'offrent-elles pas à l'esprit qui sait les consulter ! « C'est « vous, ô ruines solitaires, tombeaux saints, « murs silencieux, dit Volney, qui, lorsque « la terre entière asservie se taisait devant « les tyrans, proclamiez déjà les vérités qu'ils « détestent, et qui, confondant la dépouille « des rois avec celle du plus vil des esclaves, « attestiez le saint dogme de l'égalité. C'est « dans votre enceinte, qu'amant solitaire de « la liberté, j'ai vu m'apparaître son génie, « non tel que se le peint un vulgaire insensé, « armé de torches et de poignards, mais sous « l'aspect auguste de la justice, tenant en ses « mains les balances sacrées où se pèsent « les actions des mortels aux portes de l'éter- « nité. » Quelles leçons elles donnent, quand l'historien veut y saisir l'expérience des siè-

cles! c'est encore ce que nous apprend l'auteur des ruines : « Lieux témoins de la vie de « l'homme en tant de divers âges, ajoute-t-il, « retracez-moi les révolutions de sa fortune. « Dites quels en furent les mobiles et les res- « sorts! dites à quelles sources il puisa ses « succès et ses disgrâces! dévoilez à lui-même « les causes de ses maux ! redressez-le par la « vue de ses erreurs ! enseignez-lui sa propre « sagesse, et que l'expérience des races pas- « sées devienne un tableau d'instruction et « un germe de bonheur pour les races pré- « sentes et futures. »

Pour nous résumer ici, pour donner à l'historien et à celui qui consulte les diverses sources de l'histoire un dernier conseil, engageons-les à imiter la conduite du philosophe qui, dans l'analyse de l'intelligence humaine, démontre ce qu'il sait, croit ce qui lui est démontré, rejette ce qui répugne à son esprit, et suspend son jugement sur tout le reste. La crédulité est le partage des ignorans; l'incrédulité décidée celui des demi-savans; le doute méthodique celui des hommes instruits.



DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE.

Si l'étude de l'histoire ne nous conduisait qu'à acquérir la connaissance des faits qui ont signalé la carrière des conquérans, des époques où les empires ont pris naissance; si l'histoire elle-même ne nous entretenait que de combats, que d'hommes célèbres plutôt par leur situation que par leur vertu, nul doute qu'une telle étude ne fût aussi stérile qu'ennuyeuse. Que nous importe, en effet, qu'une chronologie toujours douteuse, élève pédantesquement des questions frivoles sur l'antiquité plus ou moins grande de tel peuple ou de tel autre, que les Phéniciens obtiennent sur les peuples de l'Égypte l'honneur d'une antiquité plus reculée; il n'est rien là qui puisse fournir un aliment à l'homme qui réfléchit. Celui-ci ne consulte l'histoire, ne consent à parcourir une série de guerres, de crimes nombreux et de rares vertus, que pour en voir jaillir la lumière éternelle de la

sagesse et de la morale, que pour acquérir dans les enseignemens du passé des leçons et une expérience qui soient applicables au temps présent.

Le but de l'histoire est donc d'offrir à l'homme les leçons du passé : ces leçons ne seront pas présentées sous la forme de sentences, mais elles découleront naturellement du tableau des mœurs, des coutumes, des lois des différens peuples qui ont régné sur la terre. Il est trop facile de conclure de cette simple donnée qu'il est peu d'historiens vraiment dignes de ce nom; tous, à peu près du moins, se sont bornés à raconter des faits, et pour arriver à des connaissances d'un ordre plus élevé, il a fallu extraire laborieusement d'un grand nombre d'écrivains des notions qu'aucun n'a présentées d'une manière complète.

Une étude sage et raisonnée de l'histoire est le but que se propose tout homme qui pense. Le résultat de son travail est d'apprécier les causes de l'accroissement, de la puissance, enfin de la décadence des empires ; de voir les mêmes causes produisant partout et toujours les mêmes effets; les différences

des gouvernemens produisant des différences dans la puissance et la durée des nations; les mœurs, la liberté affermir les états, la licence et l'esclavage amener leur destruction. C'est là ce que nous entendons par l'*esprit de l'histoire*, et l'on ne saisit cet esprit qu'en suivant avec le flambeau de la raison, les documens qui nous sont restés.

Le premier bienfait de l'histoire, lorsqu'elle est envisagée de cette manière, est de fortifier dans le cœur les sentimens de morale et de vertu. Les actions des hommes, soumises à l'équité naturelle de nos jugemens, sont toujours appréciées à leur valeur. Dépouillés d'intérêt personnel, nous jugeons sans faiblesse et sans prévention; le beau seul a droit de nous toucher, et comment ne ferions-nous pas un retour sur nous-mêmes lorsque nous venons de juger la conduite des autres? comment oser excuser en nous ce que nous venons de condamner en eux? comment ne pas prendre la résolution d'imiter ces nobles exemples qui tout à l'heure excitaient en nous de si louables mouvemens, produisaient de si vives impressions?

Avant d'étudier l'histoire, il est indispen-

sable d'avoir au moins quelques notions de géographie. L'esprit se fixe mal sur un peuple quand il ignore et la nature du pays et sa situation. Le climat a une telle influence sur les hommes, que le législateur a dû modifier ses lois d'après la nature des localités ; la base sans doute a dû toujours être la même, mais la forme a dû varier, et elle a varié en effet. La morale est une, mais les hommes sont différemment influencés; les coutumes du midi ne sont pas celles du nord, et ces diversités sont sans doute une conséquence naturelle de l'état physique du pays. La géographie ne donne pas toujours ces notions intéressantes, mais elle s'y lie intimement et c'est assez pour en démontrer l'utilité.

Nous avons dit plus haut que les faits n'avaient d'importance à nos yeux que par la moralité qu'on en faisait découler. Cette assertion incontestée n'exclurera pas cependant toute espèce d'étude chronologique; au contraire, il est indispensable de savoir classer les faits et les époques. L'esprit humain n'a pas assez d'étendue pour embrasser d'un seul regard le vaste développement des temps. Notre faiblesse a besoin d'un appui, et cet

appui c'est l'ordre, c'est la méthode. Par la méthode nous sommes à même de suivre les progrès de l'esprit humain; l'étude d'un peuple nous conduit à étudier un autre peuple; telle nation plus moderne a reçu ses lois d'une autre nation plus ancienne, et il est intéressant de voir le parti qu'elle en a tiré, les améliorations qu'elle leur a fait subir pour se les rendre propres, pour les rendre convenables à ses besoins. C'est dans cet unique but que l'étude de la chronologie nous paraît utile; c'est la restreindre beaucoup sans doute, mais toute autre application de cette science ne peut avoir quelqu'avantage que dans des cas particuliers. Il importe peu qu'un érudit fasse un livre sur une date et perde ainsi un talent quelquefois très-réel; mais il importe beaucoup que les travaux de MM. Champollion, par exemple, soient connus et encouragés, parce que leur résultat doit être d'étendre nos connaissances sur un peuple qui a transmis à tous les autres ses arts, sa morale et ses lois. La chronologie ainsi éclairée, détermine de grandes époques, et c'est tout ce que l'histoire raisonnée a besoin de savoir.

Un grand nombre de peuples se sont suc-

cessivement montrés sur la surface du globe. Différens par les mœurs, par la religion, par les lois, ces peuples se sont maintenus plus ou moins long-temps; mais tous ont également fini par disparaître, ou n'ont laissé que les traces d'une grandeur déchue. La Grèce actuelle n'est pas, et ne peut pas être considérée comme le même empire qui brilla jadis d'une gloire si belle. Le même nom, une gloire qu'aujourd'hui nous pouvons dire rivale, et quelques restes d'usages, ne suffisent pas pour en faire un même peuple, lorsque les lois, la religion, les relations, tout a changé, et que le sang des barbares a souillé le beau sang qui coulait dans les veines des Aristides et des Miltiades.

Parmi toutes ces nations qui se sont succédé, quelques-unes par leur puissance, leur étendue, ont dominé toutes les autres, et peuvent seules fournir des matériaux à l'histoire, et des observations au philosophe. En première ligne se présentent les Phéniciens, les Égyptiens, les Assyriens. Ces trois empires ont été diversement célèbres. Les Phéniciens, essentiellement commerçans, ont étendu leurs relations plus loin qu'aucun

autre peuple de l'antiquité; les arts industriels s'unirent chez eux à la puissance commerciale; mais leur plus grande gloire aujourd'hui, est d'avoir été la souche de ces Carthaginois, dont la puissance égala celle des Romains, et dont la chute, engendrant d'elle-même la vengeance, entraîna le colosse romain, désormais sans contrepoids.

Les Egyptiens, peuple le plus sage de la terre, furent célèbres par leurs lois, par leur sagesse, plus encore que par leurs arts, dont leurs monumens attestent la perfection. Cette sagesse les rendit puissans et heureux, mais lorsque, sous le règne de Sésostris, ils ambitionnèrent la gloire des conquêtes, leur monarchie se divisa, l'empire s'affaiblit, et ils éprouvèrent que le feu de la conquête, après avoir tout dévoré, revient sur lui-même, et dévore à leur tour ceux-là mêmes qui l'avaient employé.

Les Assyriens formèrent le plus grand empire connu avant Alexandre; leur luxe, leurs richesses, furent la cause première de leur chute. Les Mèdes et les Perses, qui bientôt furent maîtres de la Médie, deux empires formés de leurs dépouilles, hérité-

rent de leur puissance, mais se livrant bientôt au même luxe, furent renversés à leur tour et par la même cause.

Les Grecs, jusqu'alors peu connus, paraissent sur une scène plus vaste, vers l'époque du règne du second successeur de Cyrus. Danaüs, frère de Sésostris, leur apporta les premières lois qu'il avait puisées en Egypte; les sages, et d'abord les poètes de la Grèce, allèrent se faire initier dans les mystères des prêtres égyptiens, et rapportèrent dans leur patrie, les dieux et les lois de ces premiers législateurs; la Grèce, elle-même, devient la proie d'Alexandre. Ce prince, suivi d'une armée peu nombreuse, mais aguerrie, s'avance, et l'Asie, les Indes, deviennent sa conquête; à sa mort ses généraux se partagent son empire, et bientôt les Romains réduisent sous le nom de provinces, ces royaumes en leur puissance.

L'histoire du monde n'est plus désormais que l'histoire de Rome. Forts d'une aristocratie vigoureuse, d'un pouvoir populaire, dont l'abus même était un symptôme et un élément de puissance, les Romains étendent leurs conquêtes sur le monde connu; les Ger-

mains, seuls, restent maîtres de leurs forêts, les Bretons résistent et ne peuvent se soustraire entièrement à l'esclavage; quelques montagnards écossais conservent leur indépendance, et leurs héroïques efforts inspirent les chants des Bardes, dont la harpe, un peu monotone, résonne pourtant encore à travers les siècles. Mais le plus beau spectacle offert à l'œil de l'observateur, dans cette lutte de quelques âmes généreuses, contre un peuple usurpateur, c'est celui de ce Mithridate, qui devina le premier le moyen d'opposer le nord au midi, et qui, trahi par la victoire, sut acquérir, en réparant ses défaites, un aussi grand nom qu'Annibal, qui ne sut pas profiter de ses triomphes. Les Parthes, les Scythes, opposent aux Romains puissans, ces mêmes armes qui depuis abattirent les Romains dégénérés. La république reconnaît bientôt le pouvoir d'un maître; les tyrans se succèdent; enfin, sous les auspices d'une religion nouvelle, Constantin divise les forces de l'empire, en fondant une nouvelle capitale. De malheurs en malheurs, le colosse romain s'écroule, et de ses débris se forment des puissances nouvelles encore existantes.

Tel est le vaste ensemble que présente l'histoire; avant d'apprécier les détails, il faut bien connaître cette chaîne immense; alors toutes les dimensions du tableau sont appréciées, et l'étude des diverses parties n'est plus que l'art de disposer les couleurs, et d'animer les personnages.

Plusieurs peuples, par leur situation particulière, forment une classe à part : tels sont les Juifs, les Chinois qui ont plus d'un rapport avec les Egyptiens, les Musulmans dont l'empire n'est consolidé qu'après la chute de l'empire grec, dernier reste de la puissance romaine. Les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous mettent dans la double nécessité de n'envisager dans les peuples dont nous parlons, que les généralités de leur histoire, et de choisir parmi tous les peuples, ceux qui se rattachent essentiellement à la grande chaîne historique. Or, les Juifs modernes, disséminés au milieu de toutes les nations, obéissent généralement aux lois politiques des pays qu'ils habitent. Les Juifs anciens formaient une théocratie, et ensuite une monarchie, dont l'étude se rattache beaucoup plus aux croyances religieu-

ses qu'aux leçons historiques, qui forment notre but; les Chinois, séparés du reste de la terre, n'offrent qu'un appât secondaire à la curiosité, et nous dirons quelques mots seulement des mahométans, lorsque la décadence de l'empire romain liera leur histoire à celle de cette grande époque.

CHAPITRE PREMIER.

Des Phéniciens, Égyptiens, Assyriens et Perses.

Les Phéniciens sont les premiers dont nous devons nous occuper, et parce que ce peuple est plus isolé que les autres, et parce que nous possédons moins de documens à son égard. Cependant le peu que nous en savons, suffit du moins pour nous donner une haute idée de ses arts et de sa navigation. Le commerce des Phéniciens s'étendait sur une grande partie de la terre alors connue. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils aient osé entreprendre de longs voyages sur mer, sans le secours de la boussole, qui a seule donné tant d'extension à la navigation mo-

derne. On retrouve des traces d'antiquités phéniciennes, sur un grand nombre de côtes de l'Europe et de l'Asie, et même sur la partie de l'Europe qui est baignée par l'Océan ; quelques savans même ont avancé qu'il existait des vestiges des institutions et de la langue de ce peuple, chez les nations les plus civilisées du nouveau monde, les Mexicains et les Péruviens. Il est permis d'attribuer à ce goût exclusif pour le commerce, la paix où vécurent toujours les Phéniciens. Uniquement occupés de leurs arts, ils les perfectionnaient, en portaient les riches produits dans les colonies qu'ils avaient fondées; la paix, à son tour, contribuait à augmenter leur puissance et leur population; une foule d'hommes effrayés des conquêtes de Sésostris et de Cyrus, vinrent leur demander asile. Ce surcroit de population explique comment un peuple, d'ailleurs peu nombreux, a pu fonder tant de colonies. Ces pacifiques conquêtes ne pouvaient pas non plus effrayer les peuples sur lesquels elles étaient faites, car elles amenaient à leur suite les arts, l'aisance, et les naturels du pays venaient d'eux-mêmes

grossir et appuyer ces établissemens, qui leur étaient plus utiles à eux-mêmes, qu'à ceux qui les avaient fondés.

Les mœurs des Phéniciens se ressentaient de ces besoins de leur commerce. Dominateurs de la mer, ils ne souffraient pas qu'une puissance rivale vînt leur en disputer l'empire; leur intérêt, celui de leurs colonies, les rendait injustes et violens, et l'habitude d'un gain exclusif leur fit regarder comme un droit ce qui n'était qu'une faculté commune à tous, mais que leur puissance leur avait rendue plus particulière. Ce sont des traits de ressemblance avec la république de Venise.

On sait bien peu de détails sur la législation des Phéniciens, et cependant, au milieu d'un si grand commerce, les lois avaient dû se multiplier beaucoup. On doit penser qu'elles étaient sages, puisque de tous côtés on venait vivre sous leur empire, puisqu'elles furent la base de celles de tant de colonies florissantes. Le gouvernement était monarchique, mais sans doute moins absolu que celui des états voisins; n'est-on pas porté à le conclure de ce que nous avons remarqué? on ne conçoit pas en effet qu'une nation commer-

çante soit exposée aux mêmes abus de pouvoir qu'une nation guerrière. Les temps modernes sont là pour nous l'apprendre. Chez les Phéniciens comme chez nous, le commerce et l'industrie furent et durent être un des fondemens de la liberté.

De tous les peuples de la terre, celui dont l'histoire offre le plus de leçons, c'est sans contredit l'Egypte. Dans ses temps de gloire, elle ne nous présente pas ces grands événemens, ces secousses multipliées qui sont le caractère des autres nations; la fixité semble être le but de tous les efforts du législateur; ce fut aussi la source de la puissance du pays. Nous avons peine à concevoir aujourd'hui cette union du pouvoir monarchique et du pouvoir sacerdotal, se perpétuant sans lutte pendant un grand nombre de siècles; c'est pourtant là le spectacle que nous offre l'Égypte. Ces deux pouvoirs s'unirent toujours dans le but de régler la société et de maintenir le bonheur de tous; et si nous pouvons asseoir notre opinion sur les merveilles de l'Egypte, nous ne pouvons douter que ce système de gouvernement n'ait produit les plus étonnans résultats. La vie de

chaque citoyen était tracée d'avance; les lois le recueillaient, pour ainsi dire, à sa naissance, le dirigeaient en le confiant à l'éducation publique, et imprimaient en lui le respect des institutions qui l'avaient protégé.

Le premier enseignement religieux consistait dans ces préceptes : honorer les dieux, honorer ses parens, s'abstenir de l'homicide, du larcin, de l'infidélité, de la trahison; observer la tempérance. Il est remarquable qu'un peuple livré aux seules lumières naturelles soit parvenu à établir ces dogmes dont la religion révélée fit l'objet de ses commandemens. La croyance d'une autre vie fut surtout un des principes féconds qui régirent les mœurs, et le parti que les chefs en surent tirer est peut-être ce que l'antiquité nous offre de plus extraordinaire. C'était certainement le plus puissant moyen d'ordre que le gouvernement pût établir. Tout Egyptien, sans en excepter les rois, devait être jugé après sa mort, avant d'obtenir les honneurs du tombeau. Le roi injuste, le citoyen coupable, confondus dans cette cérémonie suprême, subissaient la même loi, dont l'appareil seul changeait, pour se modi-

fier d'après les rangs. La crainte d'un tel jugement, chez un peuple religieux, accoutumé à regarder l'honneur de la sépulture comme le garant et la condition indispensable d'une autre vie, était le plus ferme appui de la vertu et une sauve-garde toujours présente. Toutefois, si pendant la vie cette justice inévitable n'avait pas suffi pour prévenir le mal, la loi savait encore en faire un gage pour l'avenir; les parens du mort pouvaient racheter la peine encourue; ainsi la mauvaise conduite d'un père était pour les enfans un stimulant au bien. Fondée sur tous les sentimens naturels, une telle loi était la plus sublime leçon que les peuples pussent recevoir, car au lieu de se borner à punir et à réprimer, elle prévenait les fautes, et devenait un encouragement à la vertu.

Tel devrait être toujours le caractère des bonnes lois; car un si noble exemple produit partout les mêmes effets, parce qu'ils prennent leur source dans la moralité publique et les sentimens de la nature. Ce fut ainsi qu'à Mitylène une loi ordonna que les jeunes filles qui se tueraient elles-mêmes seraient exposées nues : le sentiment de la

pudeur suffit pour arrêter la fureur du suicide.

Cependant faut-il blâmer, faut-il louer cette inexorable surveillance des lois politiques et religieuses, lorsqu'elles suivent le citoyen jusqu'au milieu de s.s travaux, de ses plaisirs ? Sans doute on y trouve une garantie de l'ordre et de la tranquillité, mais l'homme naît avec des facultés qu'il doit étendre et féconder; le perfectionnement est aussi une loi de nature. Chez les Egyptiens, l'enfant obligé de suivre la condition de son père ne pouvait faire jouir sa patrie, jouir lui-même des bienfaits de la nature, qui pouvaient l'appeler vers une sphère plus élevée. De tels usages ont dû priver l'Egypte de beaucoup de grands hommes; est-ce un bien ? l'exemple de l'Egypte semblerait le prouver. Est-ce un mal ? beaucoup le penseront. Chacun est jaloux des dons qu'il a reçus, et est fondé à considérer comme un vol l'obstacle qu'on oppose à sa gloire. La Grèce plus libre a aussi porté plus loin la perfection des arts, et ses monumens, moins étonnans, mais plus purs que ceux de l'Egypte, annoncent le bien qui peut résulter

de la liberté accordée au génie et à la pensée. C'est à ces entraves qu'il faut attribuer le peu de perfection des arts d'agrément sur les bords du Nil. La poésie, la musique, si chers ailleurs, paraissent y avoir eu peu de partisans. Les recherches ne procurent que des papyrus chargés d'écritures hiératiques, ou de contrats civils. Eh! qui pouvait consacrer sa vie aux besoins de l'esprit, dans un pays où chacun, attaché à la profession de son père, manquait de la liberté qui, seule, étend l'imagination? Les arts utiles, en revanche, y avaient fait d'immenses progrès dans tous les genres, et si l'on peut reprocher quelque chose au goût des monumens qui nous sont restés, l'imagination est étonnée des moyens presque surnaturels qu'il a fallu employer pour produire ces masses indestructibles qui ont bravé tant de siècles. Concluons que l'Egypte, en se privant d'hommes supérieurs, a préféré la paix intérieure à la gloire; qu'elle a comprimé les hommes turbulens en étouffant les hommes de génie; mais une voix secrète qui parle à tous les hommes, nous dit qu'une telle paix était la tranquillité de l'inertie, et qu'avec

quelques restrictions, on peut se servir envers les gouvernemens de l'Egypte de cette expression de Tacite, *et ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* (Pour eux, faire un désert, c'est établir la paix).

On doit penser que les lois de l'Egypte étaient en grande partie l'ouvrage des prêtres. Partout leur prééminence était consacrée, eux seuls étaient les dépositaires des lois et des archives de l'état. Mœurs, coutumes, usages, tout était réglé par eux, et le droit de prononcer le jugement des morts était le complément de leur puissance. Bien plus, le pouvoir sacerdotal se perpétuait dans les mêmes familles; l'Egypte avait ses lévites comme Israel. Long-temps ils se servirent de leur influence pour le bien de l'état; mais quand la succession des temps eut amené aussi quelque changement dans les mœurs, en dépit de toutes les précautions, une ambition plus vaste les porta à vouloir dominer au lieu de diriger, et ils devinrent une des causes de la chute d'un empire qu'ils avaient long-temps soutenu.

Las apparemment de leur vie simple et rigoureuse, ou voyant se relâcher autour

d'eux les liens religieux, ils multiplièrent les superstitions pour exploiter la crédulité du peuple, ou l'attacher par des rits plus rapprochés de ses sens. Ce ne fut bientôt plus ce culte si simple de la nature. L'avarice, l'ambition, remplacèrent cette sagesse qui les avait rendus si célèbres, et les plus solides institutions de l'Egypte furent remplacées par la plus extravagante idolatrie. Le peuple, accoutumé à conserver avec soin les animaux utiles, fut amené à les considérer comme des objets de vénération et de culte; soit que la corruption que le temps amène à sa suite ait dénaturé les mœurs du peuple, soit plutôt que les lumières qui étaient le patrimoine d'un petit nombre, manquant à la masse de la nation, l'idolâtrie se soit accrue lentement, et établie enfin par l'indifférence calculée de ceux qui devaient la combattre.

Les prêtres n'étaient pas les seuls qui formassent un ordre à part. Le principe d'hérédité était appliqué également au pouvoir civil et militaire. Ainsi la royauté demeurait dans la même famille. Le soin de défendre l'état appartenait à la tribu des guerriers. Chacune de ces tribus était in-

téressée à maintenir ses droits, mais la supériorité reconnue de celle des prêtres maintenait l'ordre dans toutes les autres. Les guerriers la soutenaient dans sa suprématie, et réciproquement, les prêtres assuraient par leur influence la seconde place aux guerriers. Un ordre aussi constant, appuyé sur deux bases aussi puissantes que la force et la religion, ne pouvait manquer d'avoir une longue durée; mais il est dans l'ordre de la nature que tout s'écroule enfin, et c'est à un de ses plus grands rois que l'Egypte doit peut-être attribuer sa décadence. Rien n'est plus remarquable, dans l'histoire d'un peuple, que cet enchaînement des causes secondes. Favorables au premier coup d'œil, elles portent avec elles le germe de la destruction; ce germe se développe, grandit, et les conséquences funestes n'en sont appréciées que lorsqu'il est trop tard pour y porter remède. C'est une leçon perdue pour le présent, l'avenir seul est appelé à en profiter.

La première cause se trouve dans les conquêtes de Sésostris. L'éducation qu'il reçut prouve déjà une certaine altération dans les

usages de l'Egypte. Elevé pour être un conquérant, Sésostris surpassa les espérances de son père. Pendant une absence de neuf ans, l'Inde, l'Asie furent soumises à son pouvoir. Mais des troubles s'étaient élevés dans l'intérieur, le frère de Sésostris s'était emparé du trône; le conquérant eut à combattre ses propres sujets pour reprendre son autorité. Son frère, exilé, se retira dans la Grèce; c'est lui qui porte dans l'histoire grecque le nom de Danaüs. Cependant l'éclat des conquêtes avait changé les mœurs des Egyptiens; la constitution s'ébranla peu à peu, et l'édifice tout entier s'écroula enfin. La monarchie divisée se réunit pendant quelque temps, et finit par être incorporée à la Perse par Cambyse, fils de Cyrus. Telle était cependant la force des anciennes institutions, que les mœurs se conservèrent après la chute de l'empire, et ne s'altérèrent sensiblement que par la communication qui s'établit avec les Grecs.

Nous ne parlerions pas des *Assyriens* et des *Mèdes*, s'il ne fallait pas faire voir comment leur empire finit par se confondre dans celui des *Perses*. En effet leur histoire est peu connue, remplie de contradictions, et n'offre

dans le peu qu'on en sait que l'exemple du luxe inouï et de la mollesse insensée de ses rois. Des débris des Assyriens sortent l'empire de Babylone et celui des Mèdes, le premier célèbre par la captivité des Juifs, l'autre assez peu intéressant. Cyrus réunit enfin la Médie, l'Assyrie, la Lydie, à son empire. Les mœurs des Assyriens nous seront assez connues, en les suivant dans l'histoire des Perses, après Cyrus.

A ce nom d'empire des *Perses*, l'imagination se reporte tout à coup à cette puissance colossale dont le chef prenait le titre de roi des rois. Avant Cyrus pourtant, la Perse proprement dite n'était qu'un pays pauvre, dont les peuples aguerris et braves n'avaient pas encore été énervés par le luxe asiatique, mais qui, après les victoires de ce conquérant, ne fut plus qu'une faible portion de ses états, auxquels elle donna son nom. Cette monarchie dura jusqu'à la conquête d'Alexandre.

L'unité du pouvoir était consacrée en Perse comme en Égypte, soit que les usages de l'Égypte eussent servi de modèle, soit que ce genre de gouvernement, ressemblant davantage à celui de la famille, eût pris nais-

sance dans les mœurs patriarchales des peuples reculés. L'héritier du trône était entouré de tout ce qui pouvait assurer au peuple un roi bon et éclairé. Quatre hommes renommés par leur sagesse étaient choisis pour faire l'éducation du jeune prince; c'étaient eux qui étaient spécialement chargés de former son cœur et d'y faire germer les principes de morale.

Le conseil du roi se composait de sept personnes, qui ne devaient jamais s'éloigner de la personne du monarque, afin qu'il pût sur-le-champ s'éclairer de leurs lumières. L'administration de la justice était extrêmement sévère, et la peine la plus terrible menaçait le juge prévaricateur. Un empire aussi vaste avait besoin d'une administration bien ferme; l'assurance seule d'une protection vigilante de la part du souverain et des lois, pouvait attacher les sujets. Où il n'y a point d'unité dans les mœurs, dans le langage, les sentimens de patriotisme ne peuvent exister. C'est un argument qu'on pourra toujours faire contre les empires trop étendus; l'immensité même de la population est une cause de faiblesse. Pour éviter cependant

que l'éloignement du maître ne livrât le peuple aux vexations des gouverneurs de province ou satrapes, le roi les visitait souvent ou envoyait des hommes de confiance chargés de ce soin; mais ce moyen n'empêchait pas le mal de régner, car il était aisé d'abuser un roi si difficile à approcher et environné de courtisans intéressés à lui déguiser la vérité. L'étendue de l'empire des Perses fut donc une cause de sa décadence, et on peut observer chez eux ce que nous avons déjà remarqué en Égypte; les mœurs les rendirent puissans, la puissance les énerva, et leur chute en fut le fruit. Ainsi, la conquête même punirait les conquérans, s'ils étaient aussi jaloux du bonheur des peuples qu'ils sont avides de renommée.

L'agriculture était honorée chez cette nation, que nous nous représentons ordinairement revêtue d'un luxe si effréné; c'est que les historiens ne mettant en scène que les grands acteurs, nous ont fait voir seulement les hommes que la faveur du prince rendait le centre des grâces et de la fortune; les armées, par suite de l'orgueil ordinaire à une nation puissante, étaient aussi entretenues

avec trop d'éclat. Ce mélange de bon et de mauvais n'eut pas des inconvéniens très-sensibles tant que l'ennemi extérieur ne pénétra pas dans le pays; mais lorsqu'Alexandre vint opposer le fer de ses Macédoniens à ces soldats chargés d'or, la résistance fut telle que l'on devait s'y attendre; Agésilas en avait déjà fait l'épreuve.

La science administrative avait fait de grands progrès en Perse; les livres sacrés et les historiens profanes s'accordent sur ce point. Les communications étaient rapides, et ce qui prouve une civilisation avancée, le service des postes était connu; Darius, le dernier roi de Perse, en avait été chargé avant de monter sur le trône. Les impôts se percevaient partie en argent, partie en nature; ce moyen, moins dispendieux, attache l'agriculteur et prouve la douceur du gouvernement. La religion joignait son pouvoir à celui du souverain, et consacrait une administration aussi sage. Si l'idée d'un Créateur était aussi simple qu'on le dit pour celui qui n'a pas les lumières de la révélation, les Perses se seraient élevés à une idée juste de l'Être-Suprême. Unité et bonté, c'étaient les deux at-

tributs dont ils l'ornaient; le soleil, et le feu son symbole, réunissant ces deux caractères, fut leur dieu. Zoroastre, leur législateur, établit le culte, et les prêtres, sous le nom de mages, furent chargés des cérémonies. Cette religion subsiste encore dans beaucoup d'endroits de la Perse; elle a survécu aux révolutions des empires, et ses sectateurs sont encore les plus doux et les meilleurs des hommes. On les connaît sous le nom de Guèbres. Cette double cause du défaut de patriotisme et de l'amollissement des mœurs par une religion douce, et qui avait horreur même du sang des animaux, contribua à la destruction de l'empire, autant que le luxe; les coutumes fortes, créent seules les empires robustes. Après la conquête de l'Égypte par Cambyse, les Grecs et les Perses se trouvèrent plus souvent en communication, et leur histoire se trouve essentiellement unie.

CHAPITRE II.

De la Grèce.

Les temps fabuleux de la *Grèce* n'offrent aucun sujet aux réflexions et aux études historiques. Ils sont le patrimoine exclusif de la littérature et de la poésie, et ne doivent être suivis que pour préparer à l'intelligence des poètes et de tant de chefs-d'œuvre qui ont immortalisé le beau sol qui les vit naître.

Les objets qui doivent attirer nos regards sont l'établissement et la durée des lois qui ont régi les contrées les plus célèbres, telles que l'Attique et le Péloponèse; l'influence des guerres extérieures et des secousses politiques, l'union que produit une attaque extérieure succédant aux divisions qui partageaient les différentes fractions d'un même peuple; l'accord qui règne quelque temps parmi les républiques soumises dans l'intérêt général au conseil suprême des Amphictyons; les dissentimens qui le suivent; les rois de Macédoine s'emparant du pouvoir; enfin, la ligue des Achéens se préparant à rendre la liberté à la

Grèce, et succombant dans la fausse route qu'elle suit. Toutes les républiques de la Grèce se prétendaient égales; mais la situation à la fois maritime et continentale d'Athènes, la législation de Sparte, élevèrent ces deux républiques au-dessus de toutes les autres.

Tous les maux que peut enfanter une orageuse démocratie, toutes les vertus qu'elle développe, se trouvent au plus haut degré dans l'histoire d'*Athènes*. Le peuple était divisé en quatre classes, dont la dernière se composait de ceux qui étaient obligés de travailler pour vivre. Cette classe avait voix délibérative comme les autres, mais les magistrats ne pouvaient être choisis dans son sein. On voit assez quel devait être le pouvoir du peuple dans une ville où la paix, la guerre, les alliances, enfin tous les intérêts publics, étaient décidés en assemblée générale. Un tel ordre de choses ne pouvait subsister sans un contre-poids. Solon, le législateur d'Athènes, n'en trouva pas d'autre que de multiplier les difficultés autour de ceux qui voudraient présenter des lois nouvelles. Elles devaient être affichées pendant un délai fixé, et n'étaient

jamais adoptées dans la séance même où on les présentait; enfin, pour arrêter les entreprises des perturbateurs, on imagina de rendre passible des lois ordinaires l'auteur d'un décret adopté par le peuple; mais les meilleures lois sont trop faibles quand elles ne sont pas soutenues par les mœurs, et le travail seul peut les conserver. Chaque citoyen d'Athènes était obligé d'avoir une profession, de déclarer ses moyens d'existence. Cette loi était originaire d'Égypte, et avait le double avantage d'obliger le peuple au travail et de donner à l'état le secret de ses ressources et de son pouvoir. Elle éloignait d'ailleurs des assemblées ces hommes sans aveu, qui désirent changer parce qu'ils n'ont rien à perdre, et parce que la tranquillité de tous est l'arrêt qui les condamne à la nullité.

Cet ordre ne put établir dans Athènes le calme qui n'a rien à redouter des convulsions politiques. Athènes cependant fut riche et puissante, et son influence se perpétua en dépit des tyrans qui la dominèrent si souvent, des troubles qui la déchirèrent et des injustices qui la privèrent de ses grands hommes; c'est qu'une force toujours existante

luttait contre les causes de ruine, et cette force était le patriotisme que de telles lois ne pouvaient manquer de produire. Qui ne se serait attaché en effet à un ordre de choses où chacun, étant partie essentielle du souverain, avait sa cause particulière à défendre dans la cause générale? Ces chocs continuels, en développant les passions, développaient l'énergie des grands caractères : aussi Athènes ne manqua jamais de sauveurs; chaque convulsion semblait enfanter l'homme qui devait en diriger les résultats. On peut croire sans doute que moins de liberté dans le peuple aurait prévenu une foule d'injustices : mais ce peuple même ne peut pas être compris d'après l'idée que nous donnent les populaces de nos jours. Là, c'étaient des hommes accoutumés à exercer leurs droits, à décréter des lois dont des orateurs illustres discutaient les défauts ou les avantages; c'était un peuple éclairé par le théâtre où tous les citoyens étaient admis, par des discussions publiques où son jugement était continuellement exercé. Aristide, Miltiade, Thémistocle, déposent contre lui, mais ses temples, ses arts, sa puissance, prouvent aussi que l'ingratitude ne

s'étendait pas sur tout, et que c'était seulement dans leurs droits politiques que les Athéniens portaient ce caractère ombrageux. Ces grands hommes d'ailleurs aimaient leur patrie, toute ingrate qu'elle était; il y avait donc quelque chose de bien fort qui les attachait à elle. Sous le rapport politique, la démocratie d'Athènes n'était donc pas toujours vicieuse; mais on doit convenir que sous le rapport moral, qui n'en aurait pas dû être séparé, il n'en était pas de même. L'ingratitude, l'injustice, une jalousie haineuse, dégradaient ce peuple, auquel sa frivolité empêchait de voir ses fautes avant qu'elles fussent devenues sans remède. Ce fut la crainte de ces vices populaires qui engagea Périclès dans cette guerre du Péloponèse, qui se termina par l'asservissement de sa patrie.

L'éloquence qui fit la gloire d'Athènes, fut aussi la cause de ses malheurs. Tous les orateurs ne furent pas citoyens dévoués, et des parleurs intrigans l'entraînèrent souvent à des démarches désastreuses. C'est à ces hommes qu'il faut attribuer ces faits honteux qui déshonorent l'histoire d'Athènes; c'est à eux qu'il faut attribuer les malheurs publics.

Si quelque chose peut confirmer le pouvoir de l'éducation, c'est assurément le gouvernement de *Sparte*. La nature y est contrariée jusque dans ses affections les plus intimes; là, plus de liens de famille; le mariage, la paternité ne sont que des convenances politiques, le véritable père c'est l'état. Les terres sont également partagées, les repas sont pris en commun; les rois mêmes ne sont pas exempts de cette loi. Une source puissante de vices et de désordres se trouve ainsi détruite. L'envie, la cupidité sont sans but comme sans moyens; s'il en reste quelque trace, elle tourne au profit du patriotisme, car elle ne peut s'exercer que dans l'intérêt de tous et aux dépens de l'étranger. C'est dans le but d'établir la liberté que Lycurgue avait donné ses lois; il les avait fondées sur le respect des mœurs, et chose bizarre, ce fut en violant la pudeur qu'il parvint à fortifier la morale. Ces jeunes filles, combattant nues aux yeux des jeunes Spartiates, enlevaient à la fougue des passions cet aiguillon que leur prête l'imagination, et le seul but du mariage était de donner des défenseurs à la patrie.

Rien ne ressemble mieux à un ordre mo-

nastique que la république de Sparte. Personne pour soi, chacun pour tous : c'était là le secret de l'état. Le succès prouva que le législateur avait bien jugé son peuple et ses lois; de là sortit cette abnégation de soi-même, ce dévouement à la chose publique qui inspirèrent tant de belles actions, tant de mots sublimes. Tout étant lié dans ce gouvernement, la condition nécessaire de sa conservation fut l'immobilité. Un changement devait non-seulement en amener un autre, mais tout détruire; réformer c'était renverser. C'est pour cela que le législateur prévoyant fit jurer à ses concitoyens de ne rien changer à ses lois avant son retour, et qu'il abandonna sa patrie pour ne la jamais revoir. Les Spartiates étaient donc forts par leur éducation, guerriers par suite de leur force et de l'intrépidité à laquelle on les accoutumait; ils devaient être isolés par suite de leurs coutumes si fort opposées à celles du reste de la Grèce, isolés pour ne pas contracter les vices des autres peuples; c'est là ce qui ne pouvait exister.

Aussitôt que les Lacédémoniens se mêlèrent des affaires générales de la Grèce, lorsqu'ils

eurent ordonné dans Athènes et que leur influence fut respectée, ces mêmes hommes qui avaient commandé ailleurs ne furent plus capables d'obéir à Sparte ; la corruption s'étendit et l'égalité fut détruite. Lycurgue avait donc créé des causes pour ne pas en attendre les effets, donné le pouvoir de vaincre pour que l'on ne vainquît pas. Long-temps avant la destruction des usages, les mœurs avaient perdu leur empire, les Spartiates n'étaient pas moins célèbres par leur férocité que par leur bravoure. Leur mauvaise foi était signalée dans toute la Grèce, et leurs envahissemens n'auraient pas eu de terme, si les batailles de Leuctres et de Mantinée n'avaient renversé leur puissance. L'état sans force, laissa à chacun le désir de reconquérir sa liberté naturelle, et ce ne fut qu'au milieu des plus monstrueuses atrocités que cette lutte s'établit. Les autres états de la Grèce n'eurent qu'une influence secondaire dans les affaires générales. Thèbes fut la seule ville qui obtint un moment le premier rang, mais elle ne le dut qu'à Épaminondas, et après la mort de ce grand homme elle retomba dans son obscurité.

Mais le plus beau titre de gloire militaire de la Grèce est cette résistance invincible opposée aux armées du roi de Perse. C'est là qu'on voit tout ce que la discipline, le courage, et surtout l'amour de la liberté et de la patrie, peuvent inspirer d'héroïsme. Alors aussi Sparte suivait les institutions de Lycurgue et se bornait à la défense pour laquelle elle était organisée. Cette nouvelle remarque confirme encore ce que nous avons dit plus haut.

A l'époque de la démoralisation de la Grèce, le monde connu semblait succomber aussi sous le poids du temps et de la corruption; partout faiblesse dans les états. La Perse n'était plus ce qu'elle avait été sous Cyrus; Rome n'avait pas encore étendu ses conquêtes au delà de ses voisins; la Macédoine seule, sous la domination adroite de Philippe, avait acquis sur la Grèce une influence puissante à l'aide des dissensions des républiques. Alexandre parut, et, profitant des desseins de son père, donna au monde une face nouvelle.

Philippe avait su se servir des divisions des Grecs pour les soumettre à sa puissance; il

avait su se prévaloir de la haine qu'ils portaient aux Perses pour obtenir le commandement des armées qui devaient punir les attaques du grand roi; mais la mort le surprit avant qu'il pût exécuter ses vastes desseins. *Alexandre* sut employer ces ressources et les multiplier par cet ascendant du génie, cet élan impétueux dont il est resté le plus imposant modèle. C'est au caractère de ce conquérant que furent dues ces étonnantes révolutions qui renversèrent le trône de Darius. Il part, distribue tout ce qu'il possède à ses capitaines, et ne conserve que l'espérance. Sûr alors du dévouement des chefs, confiant dans l'expérience des soldats, il leur communique cet enthousiasme qui l'enflamme, et par son exemple, et par l'ascendant de sa générosité. S'il n'eût été qu'un conquérant, l'étonnement, plus que l'admiration, aurait accueilli ses conquêtes; mais le fondateur d'Alexandrie, mais l'hôte généreux de la famille de Darius, mais le disciple d'Aristote, et l'admirateur passionné d'Homère, a d'autres droits que ceux que donne la fortune, et quelqu'étonnante que fût la sienne, il se montra digne de l'obtenir.

Le plus beau trait peut-être de sa vie, celui que Rousseau considère comme le sceau d'une grande âme, est sans contredit celui du médecin Philippe; ici ce n'est pas le héros dont l'enivrement de la victoire exalte les sentimens généreux, c'est l'homme dépouillé de ses prestiges, et qui se montre assez grand pour rendre à la face du monde le plus éclatant hommage à la vertu. Ce héros à qui rien ne put résister, ne sut pas cependant se vaincre lui-même. Tant de conquêtes semblaient l'élever au-dessus de l'humanité, il eut la vanité de vouloir être le fils d'un dieu. Les vices des vaincus corrompirent le vainqueur, et les excès de la débauche firent périr à l'âge de trente-trois ans, cet homme que d'innombrables ennemis n'avaient pu abattre.

La gloire d'Alexandre eût peut-être trouvé moins de jaloux, si l'épreuve de l'infortune avait mis le sceau à la grandeur de son caractère, mais il mourut sans avoir eu le temps de lasser le sort. Il aurait su, on peut le croire, déployer l'énergie de son âme contre les atteintes du malheur; mais le doute reste, et les détracteurs de sa mémoire sont

assez fondés à dire que l'adversité aurait trouvé faible le meurtrier de Clitus, qui n'avait pas résisté à l'enivrement de la prospérité. Son empire périt et devait périr à sa mort, qui ne lui laissa pas le temps de consolider son ouvrage. Le long spectacle des guerres que se livrèrent les successeurs d'Alexandre est peu digne des regards de l'histoire. Un enchaînement de crimes et de rares vertus, c'est là tout ce qu'elle nous offre. Rien, jusqu'à l'époque de la puissance romaine, n'est digne de fixer l'attention; la seule ligue des Achéens, qui défendit d'abord la liberté de la Grèce, et finit, en s'alliant aux Romains, par préparer la ruine totale de sa patrie, nous arrêtera quelques instans.

L'*Achaïe*, province pauvre et resserrée, ne fut connue d'abord que par la simplicité de ses mœurs. La réputation des Achéens les fit prendre pour arbitres entre les Lacédémoniens et les Thébains, après la bataille de Leuctres; c'est là que commence le rôle que joua la république d'Achaïe. La Grèce devait sentir que de l'union seule pouvait renaître sa force; plusieurs villes refusèrent

d'entrer dans la confédération, et on eut recours aux armes pour les y forcer. La ligue trop faible pour cette lutte, appela les rois de Macédoine, et une puissance étrangère fut mêlée dans des débats qui devaient avoir pour premier motif de l'éloigner. Deux hommes, Aratus et Philopœmen, eurent la gloire de la conduire et de lui assurer la prépondérance; mais de nouveaux événemens se préparaient, contre lesquels il fut impossible de se défendre. Rome voulait attaquer la Macédoine; au lieu de s'unir aux Macédoniens, la ligue des Achéens, cédant à des dissensions que la présence de l'ennemi commun aurait dû étouffer, se joignit aux Romains.

Dès-lors il arriva ce qu'il était facile de prévoir. Les Romains montrèrent aux Achéens l'ingratitude que ceux-ci avaient montrée aux Macédoniens, et la prise de Corinthe mit fin à la ligue qui avait méconnu ses intérêts.

Les Romains sont maintenant le peuple qui doit nous occuper suivant l'ordre des temps; mais pour ne pas interrompre leur histoire, nous allons d'abord examiner les Carthaginois, dont la célébrité se rattache à

la leur. C'est pour cette dernière raison que nous n'en avons pas parlé à l'article des Phéniciens, dont Carthage fut une colonie.

CHAPITRE III.

Des Carthaginois.

Carthage dut au commerce toute sa puissance; l'étendue de ses relations doit paraître prodigieuse à une époque où la navigation était si peu avancée. C'était pour étendre son commerce qu'elle avait étendu ses conquêtes en Sardaigne, en Sicile, en Espagne et en Afrique. A Carthage, comme de nos jours en Angleterre, l'esprit de spéculation était le mobile de l'esprit de conquête. Cette différence des Carthaginois et des Romains qui ne voulaient que conquérir, était la cause des différences dans les pouvoirs qui régissaient l'état. Les deux républiques avaient deux chefs élus annuellement; mais les consuls à Rome réunissaient le pouvoir militaire au pouvoir civil; ce dernier seul appartenait aux suffètes carthaginois. Un général était délégué pour commander chaque expédition.

Le pouvoir législatif était partagé entre les suffètes, le sénat et le peuple; cependant le peuple n'était appelé à délibérer que dans le cas où les deux autres pouvoirs ne pouvaient s'accorder. La politique du sénat et des suffètes fut donc d'écarter le plus possible le peuple. Cette politique avait ici ses avantages; les relations étendues de Carthage, et les moyens de les conserver, étaient peu familiers à la multitude, meilleur juge des affaires politiques, que des intérêts commerciaux. Mais l'intrigue et l'ambition affaiblirent ce système, et les Carthaginois se virent entraînés dans de fausses démarches qui ruinèrent leur puissance. La paix avait agrandi Carthage; à mesure que sa force prit de l'accroissement, elle attaqua les nations qui étaient en rivalité de commerce avec elle. Les citoyens parvenus au terme de leurs désirs, employèrent leurs richesses à s'assurer la prépondérance dans l'état, et détruisirent les lois qui les avaient élevés. Ainsi les factions populaires, entraînées dans des haines injustes, perdirent la république, en soutenant les ennemis d'Annibal. Nous retrouvons encore ici cette fatale influence des richesses, qui corrompit et renversa tous

les empires, sans que l'expérience du passé devînt jamais une leçon pour l'avenir.

L'esprit de propriété dominait à Carthage; il fallait avoir un certain revenu pour prendre part à l'administration de l'état. La même condition, plus ou moins sévère, se retrouvait dans les anciennes républiques. Ce fut à Rome une des causes des plus violentes émeutes, à l'occasion des lois sur le partage des terres qui passaient dans les mains des patriciens au détriment du peuple. La religion était cruelle à Carthage, et les victimes humaines étaient offertes en sacrifice sur l'autel de Saturne. Quel dévouement ne pouvait pas montrer à la patrie un peuple accoutumé à vaincre les plus doux sentimens de la nature? Mais malheur à ceux qui ont besoin de tels moyens; les hommes ne doivent vivre en société que pour s'appuyer mutuellement, pour défendre réciproquement leurs intérêts. Attenter aux droits de la nature, pour défendre la société, c'est marcher contre son but, et attirer sur soi l'exécration du genre humain. Les sacrifices humains ne pourront jamais être excusés, pas plus que les gladiateurs de Rome, quoiqu'on ait

soutenu que ces spectacles terribles fortifiaient le courage, et inspiraient le mépris de la mort.

CHAPITRE IV.

De la république de Rome.

Le plus vaste tableau offert aux méditations des hommes, est sans contredit l'histoire romaine. Ses commencemens, ses différentes périodes, sa fin, sont une source inépuisable de leçons. Comparée aux principales nations avec lesquelles elle fut en guerre, Rome apprend à rechercher les causes des vices et des dissensions qui lui livrèrent le monde; parvenue au plus haut point de sa puissance, elle ne peut plus être comparée qu'à elle-même, et c'est en rapprochant ses différens âges, que l'on peut apprécier les causes de sa grandeur, de sa décadence et de sa chute.

Quelques pasteurs, des hommes sans patrie et sans asile, sous le commandement d'un chef entreprenant, tel fut le commencement de cette Rome qui devait envahir le

monde. La population augmenta par l'union des Sabins et des Romains, et ces derniers pratiquèrent déjà, à l'égard de leurs nouveaux frères, ce qu'ils firent toujours dans la suite; ils s'emparèrent de ceux des usages des Sabins qui étaient préférables aux leurs. Cette habitude de prendre aux peuples soumis ce que leurs coutumes offraient de meilleur, ne fut pas la moindre cause des triomphes des Romains.

Le règne de Numa consolida l'édifice, en soumettant à des lois fortes cette nation de soldats. Après lui la guerre recommença, et toujours avec bonheur. Rome, sous ses rois, avait déjà vu s'étendre sa puissance, mais elle renfermait dans son sein des germes de révolution qui n'attendaient qu'une étincelle pour éclater. La mort de Lucrèce fit sentir au peuple tout le malheur dont il était menacé par le despotisme de Tarquin, et cette mort fut le flambeau qui alluma l'incendie dont les élémens existaient déjà. Les rois, pour affaiblir le sénat, avaient augmenté le pouvoir du peuple; le sénat fut assez habile pour diriger contre les rois mêmes ce pouvoir plus grand, et la révolution qui détrôna Tarquin, fut l'ou-

vrage du sénat, autant que celui du peuple. L'établissement des consuls annuels, fut encore une des causes de l'accroissement de la puissance de Rome. Chaque année de nouveaux magistrats voulaient illustrer leur court commandement; réunissant en eux le pouvoir civil et militaire, les consuls engageaient à la guerre un peuple que sa situation y conduisait naturellement. Le sénat lui-même y consentait avec d'autant plus de plaisir, que c'était un moyen d'accroître sa puissance.

La guerre, seule, pouvait soutenir la république, ou du moins enrichir l'état; Rome était sans arts et sans commerce, le pillage était le seul moyen qui lui restât. Pour le rendre utile au trésor public, il avait fallu l'organiser, et le respect pour la religion, que les lois de Numa avaient inspiré aux Romains, servit merveilleusement à remplir les intentions du sénat. Le butin était mis en commun, et chaque soldat avait juré qu'il n'en détournerait rien; ce serment ne fut jamais violé. Les terres confisquées sur les vaincus étaient vendues, une partie au profit du trésor public, l'autre distribuée aux pauvres à charge d'une rente en faveur de la républi-

que. La nation toute entière était donc portée à la guerre par goût et par nécessité. La victoire seule pouvait terminer la lutte, car il valait mieux continuer la guerre avec une nation, que de faire la paix pour aller en attaquer une autre. Cette conduite était nécessaire d'ailleurs pour frapper de terreur les peuples ennemis, pour accoutumer les citoyens à se considérer comme invincibles. Les vengeances que la république pouvait craindre tournèrent au profit de la valeur, de la constance des Romains, et ces vertus privées étaient le garant de la durée, dans un état où l'homme ne pouvait être séparé du citoyen.

La victoire eut long-temps peu d'importance; il fallait que les soldats revinssent cultiver leurs champs, ils ne recevaient point de paye, et le défaut de machines de guerre, empêchait d'entreprendre de longs siéges; aussi se bornait-on au pillage des campagnes, après quoi chacun se retirait. Ces luttes continuelles exercèrent le courage des Romains sans les enrichir, et donnèrent aux mœurs, le temps de se fortifier. Les premières conquêtes furent celles des villes latines; elles furent soumises à une alliance et à une com-

munauté de guerre avec les Romains. Ce fut au siége de Veïes, que l'art de la guerre changea de face. Le trésor accorda une paye aux soldats, et en les retenant sous les armes, ouvrit la carrière à des conquêtes plus étendues.

Les exercices les plus violens étaient imposés aux soldats romains. Leurs armes et leurs vivres ne les quittaient point dans les marches, et tel fut l'endurcissement de leurs corps, que leur légéreté n'en était pas ralentie. Dans les intervalles de repos, on les employait à construire des routes militaires qui nous étonnent encore; cette conduite, en les accoutumant au travail, leur donnait aussi le secret de leurs forces, et devenait l'aliment du courage. Rome trouvait dans ses institutions le moyen d'avoir un assez grand nombre de soldats pour soutenir ses guerres. Le partage des terres intéressait tous les citoyens à l'attaque et à la défense; aussi tous étaient soldats, et à la moindre sommation, des légions armées sortaient de la ville. Nous voyons donc que dans les premiers temps de la république, le partage des terres fut un des principaux mobiles du courage, et que la résistance des peuples à combattre, la pau-

vreté des Romains, furent la base de ces héroïques vertus, de ce dévouement à la patrie, qui les rendirent invincibles.

C'est dans ces dispositions, que les Romains durent résister à l'invasion des Gaulois. Le courage de ceux-ci ne le cédait en rien à celui des Romains; ils remportèrent de nombreux avantages et s'emparèrent de Rome; mais la discipline et la supériorité de l'armure romaine, assurèrent enfin la victoire à la république. Les Romains montrèrent toujours qu'ils savaient tirer parti même de leur frayeur; leurs premiers désastres étaient pour ainsi dire le gage de la victoire qu'ils poursuivaient après l'avoir préparée. La guerre de Pyrrhus en fut la preuve. Le spectacle nouveau des éléphans qui couvraient la ligne ennemie, jeta l'épouvante dans l'armée romaine; Fabricius sut rassurer les soldats, et en effrayant les éléphans, jeter le désordre dans ces mêmes rangs qu'ils devaient protéger. Ce soin, de profiter toujours des moyens employés par l'ennemi, tenait à une cause permanente chez les Romains. Les oracles leur avaient promis l'empire du monde, la superstition,

qui les dominait, ne leur permettait pas de douter de la vérité de cette promesse; aussi paraît-il que toute leur conduite tendait à la réaliser, que ce but ne s'éloignait jamais de leurs yeux. Une guerre en amenait toujours une autre, on prenait toujours chez l'ennemi vaincu tout ce qu'il était avantageux d'imiter; il semblait que Rome, dès son berceau, réunit les élémens de l'asservissement de l'univers, et que chaque triomphe ne fut qu'un pas dans la route.

Dans la lutte de Carthage et de Rome, les mœurs des deux peuples devaient assez faire prévoir l'issue. Carthage était parvenue à ce degré de richesse et de puissance, qui engendre la corruption, Rome était au contraire à son plus haut degré de force réelle; l'union y était entière, et la présence d'Annibal avait étouffé toutes les semences de discorde, au lieu que quand Scipion se présenta devant Carthage, les partis s'aigrirent plus que jamais, et les généraux devinrent suspects au peuple. Etre et commander, c'était la même idée à Rome, ainsi la guerre ne pouvait finir que par la victoire; à Carthage les riches citoyens voulaient la paix pour conserver leurs

richesses; d'un côté il y avait donc fermeté invincible, de l'autre faiblesse et hésitation. Une autre raison encore faisait déchoir Carthage; la fondation d'Alexandrie avait porté un coup mortel à son commerce; l'ambition de l'Egypte sous les rois Grecs, était d'anéantir une rivale dont la puissance commerciale étouffait la sienne.

Fidèles à leurs principes, les Romains examinèrent d'où naissait la force des armées Carthaginoises. La cavalerie numide avait été la cause des victoires d'Annibal; le premier soin de Scipion fut de s'allier avec Massinissa, et cette alliance lui valut la victoire de Zama.

Après l'abaissement de Carthage, Rome était au plus haut degré de sa puissance; redoutable à tous, elle n'était pas encore assez étendue pour perdre son empire sur ses généraux. Ses guerres lointaines, en relâchant les mœurs, en augmentant son pouvoir apparent, ébranlèrent sa force véritable, et diminuèrent l'intégrité des mœurs, qui enfin s'anéantirent avec la république.

Carthage vaincue, cette puissance qui contenait les Romains et employait leurs forces, une fois renversée, Rome sembla regarder

tout-à-coup le monde comme sa proie ; ses armées se montrèrent partout pour tout envahir. Les plus belliqueux des peuples qu'elles avaient à vaincre, étaient les Macédoniens et les Grecs. Si comme nous l'avons dit plus haut, le sentiment de la nécessité d'une défense commune s'était fait entendre aux Grecs, une alliance réciproque aurait opposé aux Romains une résistance peut-être invincible; mais des haines particulières entre les ligues des villes grecques, avaient ménagé des appuis à la politique des Romains. La Macédoine conquise, fut le sceau de l'esclavage de toute la Grèce. Admirons ici combien le système de conquête était mûri et calculé à Rome; vaincre était peu, si une victoire n'était pas un acheminement à une autre. Après la conquête de la Macédoine, les vainqueurs déclarèrent que toutes les villes grecques qui avaient été soumises aux Macédoniens ou à des princes particuliers, se gouverneraient par leurs propres lois; c'était anéantir toute la force de la Grèce, c'était en faire des provinces romaines.

La guerre de Syrie, qui fut une suite de l'asservissement de la Grèce, commença la

corruption des Romains. Le luxe des vaincus gagna les vainqueurs, et prépara les conquérans au joug que devaient leur imposer plus tard leurs propres concitoyens.

Pendant que les armées romaines poursuivaient le cours de leurs prospérités, le sénat savait en profiter, en assurant pour l'avenir la stabilité de la conquête. Une partie du domaine du peuple vaincu était donnée aux alliés, et ces derniers étaient affaiblis eux-mêmes, lorsqu'on avait quelque chose à redouter d'eux. Si le sénat avait plusieurs ennemis, le plus faible obtenait une trève, et sa défaite était retardée. La hauteur des ambassadeurs romains était un sûr moyen d'entreprendre une guerre, lorsque les moyens de la faire étaient réunis. La division des familles régnantes, la méfiance entre les peuples et les souverains, entraient encore dans les moyens employés par la politique romaine. Accordaient-ils la liberté à un peuple, ils faisaient naître des factions qui leur assuraient l'influence; faisaient-ils la paix, c'était toujours à condition, pour le vaincu, de ne pas porter les armes contre les alliés des Romains, ordinairement voisins du sou-

verain subjugué; c'était lui enlever la puissance militaire, et le mettre à leur discrétion; ces principes constamment mis en œuvre, ne font pas sans doute honneur à la bonne foi romaine, mais l'unique but était de conquérir, et l'on ne peut nier qu'ils ne fussent propres à y parvenir. L'or du monde venait s'engloutir à Rome, et ses citoyens s'arrogeant le droit de tout juger, réunissaient dans leurs seules mains, la force qui abat et l'or qui soutient la force; eux seuls, pour ainsi dire, se réservaient le droit et le moyen d'avoir des armées.

Mithridate seul sut se défendre avec courage, et mettre en péril ces avides conquérans; lui seul sut deviner le secret d'abattre les Romains, en attirant les peuples du nord jusqu'au centre de l'Italie. Il sut inspirer la confiance aux peuples soumis, et les appeler à la liberté; tour à tour vainqueur ou vaincu, la puissance de son génie lui faisait trouver des ressources. Mais enfin, privé de tous moyens de faire une plus longue résistance, il se donna la mort pour ne pas avoir le spectacle du triomphe des Romains.

Rome nous serait peu connue, si nous

nous bornions à envisager sa politique extérieure; les divisions du peuple et du sénat, les causes qui les produisirent, méritent bien aussi d'être examinées.

Après l'expulsion des rois, le gouvernement fut exclusivement attribué aux patriciens; les honneurs et les dignités faisaient une partie de leur patrimoine. Mais ces mêmes patriciens qui avaient excité le peuple quand ils en avaient eu besoin contre les rois, allèrent au-delà du but. La haine du pouvoir engendra le désir de la liberté; le peuple sentit qu'il ne la possédait pas, et tous ses efforts tendirent à partager les magistratures avec les patriciens. Telle fut l'origine des tribuns, créés d'abord pour défendre le peuple, et qui bientôt attaquèrent le sénat. Comme la force numérique était du côté du peuple, il devenait difficile d'avoir des soldats quand il refusait de marcher; il pouvait de plus mettre en jugement ceux qui lui avaient résisté. Le sénat n'avait pour lui que sa sagesse, l'influence de la religion (car les honneurs religieux lui appartinrent toujours) et la division qu'il savait entretenir entre les tribuns; enfin il savait céder quand la résis-

tance devenait inutile, et préférer le salut de l'état aux prérogatives d'un corps. Avec le temps, cette distinction de patriciens et de plébéiens ne fut plus qu'un vain mot, puisque les droits étaient à peu près les mêmes. Les discordes intestines régnèrent alors entre le bas peuple et les classes appelées aux honneurs, et qu'on désignait sous le nom de nobles. Ces nobles surent mieux résister, car les mœurs étaient affaiblies, et leurs immenses richesses leur donnaient nécessairement de l'influence.

Ce qui avait contribué à maintenir le gouvernement de Rome, c'étaient les censeurs. On a toujours vu qu'il est des choses que la loi ne peut atteindre : l'office des censeurs était de remédier à cette impuissance de la loi. Toute nouveauté dangereuse, tout attentat aux mœurs publiques ou particulières, était sévèrement puni par eux. Ils pouvaient chasser du sénat qui bon leur semblait, mettre un citoyen d'une tribu dans une autre, lui enlever les droits de citoyen; le vote par centuries ou par classes ne laissait au peuple que peu d'influence, le vote par tribu, établi depuis, leur en donnait bien davantage; les

censeurs savaient le distribuer de manière à ce qu'on ne pût pas se rendre maître des suffrages, et que le peuple lui-même ne pût abuser de son pouvoir. Ainsi le gouvernement de Rome avait toujours le remède à côté du mal.

Cependant la faiblesse humaine ne crée rien qui puisse se soutenir toujours ; Rome l'éprouva, et sa décadence commença lorsqu'elle porta trop loin ses conquêtes. Sa première perte fut celle de la liberté ; elle conquit le monde pour en faire le patrimoine de quelques ambitieux sortis de son sein, et qui la dominèrent elle-même. Les nations restèrent asservies, car, conquises successivement, elles s'étaient vu réunir à Rome par une foule de liens civils qui les empêchaient même de désirer leur liberté. Telle est la différence qui a existé entre les conquêtes de Sésostris, de Cyrus, d'Alexandre, et celle des Romains ; ceux-là avaient conquis en courant des peuples qui conservaient leurs habitudes, leurs mœurs et ne tardaient pas à reprendre leur situation, après le passage du torrent dévastateur ; ceux-ci, au contraire, avaient conquis pied à pied et rendu romain tout ce

qui tombait en leur pouvoir, en y faisant germer autant que possible les mœurs et les habitudes romaines. Ce mélange des peuples n'en fut pas moins, par la suite, une des causes de la perte de Rome; l'unité dans les vœux publics n'exista plus quand tant de nations furent romaines; ce ne furent plus les mêmes dieux, les mêmes murailles; cette déesse Rome, objet du culte des premiers Romains, fut une divinité sans prestiges pour des étrangers, et les sentimens romains n'existèrent plus; l'étranger jouissant des droits de cité, fut en majorité à Rome, et cette cause, jointe à celle que nous allons retracer, livra la ville éternelle au premier audacieux qui voulut l'asservir.

Lorsque la domination de Rome était bornée à l'Italie, tout soldat était citoyen. Le sénat voyait de près la conduite des généraux qui, dans des campagnes de peu de durée, ne pouvaient pas avoir l'idée de détourner les soldats de leur devoir. Mais lorsque les troupes allèrent conquérir l'Asie, lorsque les généraux restèrent plusieurs années à commander, ils ne voulurent plus obéir; les soldats ne connurent plus que

leurs chefs, et Rome fut sans moyens pour punir le général devenu l'ennemi de sa patrie. Les discordes intérieures qui se passaient auparavant entre le sénat et le peuple, furent alors appuyées par des armées, et la sagesse du sénat devint inutile. Marius, né quelque temps plutôt, n'eût pas été même un factieux : à l'époque où il parut, il devint le maître de la république. Ce n'est donc pas aux divisions qui régnaient dans la ville qu'il faut attribuer la perte de Rome, mais bien à l'étendue de la république, qui changea ces divisions en guerres civiles. Tant que les débats se passèrent entre citoyens, ils furent un effet nécessaire de la liberté et un symptôme de force; demander des citoyens, à la fois si doux dans la paix et si terribles dans la guerre, c'est demander l'impossible. Dans ce qu'on appelle union, dit Montesquieu, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres. Les peuples régis despotiquement sont unis, tous les états libres sont agités, et cette agitation tourne au profit de la grandeur du caractère. Rome libre fournit à elle seule plus de grands exemples que le reste de la terre; les

petites républiques de la Grèce sont dans le même cas.

Cet état de choses amena successivement la tyrannie de Sylla, les guerres de Pompée et de César, enfin la dictature perpétuelle de celui-ci. Cette cause unique donna naissance à une foule d'événemens qui ne sont pas directement de notre ressort, quoiqu'ils soient fertiles en importantes leçons; les bornes où il faut nous renfermer nous conduisent maintenant à examiner l'empire, jusqu'à sa division en empires d'Orient et d'Occident.

CHAPITRE V.

De l'empire romain.

Un spectacle nouveau va frapper nos regards. Rome et les Romains n'existent plus que de nom, ou par quelques souvenirs et quelques coutumes dénaturées qui ne font qu'accroître leur humiliation et leur esclavage; l'empereur réunit en lui seul les diverses fonctions qui, dans la république, avaient appartenu à plusieurs. Ainsi, sans prendre le titre de roi, Auguste et ses succes-

seurs réunissent en leur personne le pouvoir militaire, le pouvoir civil, le pouvoir tribunitien; le sénat n'est plus qu'une réunion d'esclaves, et le pouvoir législatif même est un apanage des empereurs. Jamais despotisme ne fut plus complet; mais en créant ainsi des troupeaux d'esclaves, les maîtres du monde n'eurent qu'un seul moyen de force répressive, les armées; plus d'unité dans le peuple, dans les soldats mêmes qu'on ne contenait qu'au moyen d'argent et de priviléges; aussi voyons-nous la puissance suprême envahie tour à tour par les différens chefs des armées, et les cohortes prétoriennes s'arrogeant le droit de donner l'empire à leur idole du moment.

A l'avénement d'Auguste, les restes du parti républicain ne jetaient plus que de loin en loin quelques étincelles sans danger. Les ennemis extérieurs n'étaient rien, ou à de si grandes distances, qu'on en avait peu à craindre; aussi la paix s'établit-elle enfin sans difficulté. Dans cet état de choses, il aurait fallu penser à établir un ordre constant entre toutes ces vastes provinces, si différentes de mœurs; il aurait fallu être législateur. Rome

était devenue une monarchie, il lui fallait donner une organisation monarchique : c'est ce qu'Auguste ne fit pas. Ce fut une faute dans l'intérêt du pouvoir, c'en fut une plus grande encore dans l'intérêt de la liberté ; du pouvoir, parce qu'il fut sans base et sans unité ; de la liberté, parce que les empereurs, appuyés sur le seul droit de la force, firent le malheur du monde quand ils furent vicieux, et ils le furent presque tous. C'est ce qui fait penser avec raison qu'Auguste fut au-dessous du rôle que la fortune l'avait appelé à remplir. Il prit pour de l'ordre ce qui n'était que lassitude, et cette lassitude fut cause de la tranquillité qui régna dans l'empire. Le peuple qui avait toujours son sénat, ses tribuns, ses consuls, s'entretint dans cette léthargie, à l'abri des formes républicaines, et ne pensa point à l'autorité militaire, ou plutôt n'eut pas la force de s'élever contre elle. Cette force militaire fut bientôt composée d'étrangers. Les Romains fatigués de vivre dans des contrées éloignées, prirent du dégoût pour l'état militaire, les citoyens ne furent plus soldats. La lie du peuple fut seule appelée à porter

les armes, et se mit bientôt à la discrétion de celui qui la payait le plus. Cela ne pouvait manquer d'arriver dans un empire immense où les armées, toujours loin du centre, ne connaissaient que leur général, et où celui-ci n'avait pas le bien de l'état devant les yeux, pour mettre un frein à son ambition. Nous ne suivrons pas cette foule d'événemens qui ramènent périodiquement les mêmes exemples et les mêmes leçons, jusqu'au règne de Constantin, où une nouvelle religion établit un changement dans les mœurs. La division de l'empire, la ruine de ceux d'Orient et d'Occident, nous occuperont ensuite.

Deux changemens importans ont concouru à la célébrité du règne de Constantin : l'établissement du christianisme et la translation du siége de l'empire à Constantinople. Ce dernier événement accéléra plus que tout autre la chute de l'empire romain. La ville nouvelle fut peuplée d'un ramas d'étrangers sans état, attirés par les distributions qui étaient faites comme à Rome. Cette question, du reste, est susceptible de controverse : l'établissement de Constantinople a sans doute fait refluer les barbares sur l'Italie; mais si

le siége de la puissance romaine fût resté à Rome, peut-être ces mêmes barbares auraient-ils pu déborder à la fois sur tous les points de l'empire. Ainsi Constantinople a réellement contribué à la chute de l'empire considéré dans son intégrité, mais elle en a peut-être perpétué cette portion connue, après la division, sous le nom d'empire grec.

L'histoire de l'église se trouve liée, sous Constantin, à l'histoire de l'empire, et c'est ici le lieu d'observer quelle a pu être l'influence du christianisme; plus loin nous présenterons la marche qu'il a suivie. Peut-être cette influence est-elle beaucoup moindre qu'on ne le croit généralement. Les mœurs y ont peu gagné : nous ne voyons pas maintenant moins d'hommes vicieux et corrompus qu'avant l'établissement du christianisme. Les mœurs pures des premiers chrétiens n'ont duré qu'autant que les persécutions. Cependant la religion chrétienne fut la première à proclamer la fraternité de tous les hommes, à prêcher l'union et la paix; ces doctrines sont incomparablement plus pures que celles des anciens cultes. Malheureusement les doctrines ne suffisent

pas pour vaincre les passions, et celles-ci triomphèrent souvent de tous les enseignemens de la plus saine morale.

Le bien que produisit le christianisme ne peut être révoqué en doute, c'est lui qui abolit ces coutumes féroces que le paganisme avait fait naître ou avait toléré; ces combats de gladiateurs dont la raison humaine avait cependant commencé déjà à faire justice: dans ce sens il adoucit les mœurs. Pourquoi faut-il que le fanatisme religieux soit venu diminuer un si grand bien. Le christianisme dans les temps d'ignorance fut, pour des hommes qui crurent servir la cause divine, le prétexte et le motif d'atrocités aussi grandes que celles qu'il avait fait disparaître. C'est que les lumières doivent accompagner la religion, sans quoi elle devient intolérante, non par sa faute, mais par suite des passions humaines. Tout conquérant chrétien voulut imposer par force sa croyance aux peuples conquis; témoins Charlemagne chez les Saxons, les Espagnols dans les deux Amériques. Ils ne l'auraient pas fait si leurs lumières les avaient mis à même de mieux saisir l'esprit de la foi qu'ils imposaient aux vaincus.

L'influence politique du christianisme a eu ses avantages et ses dangers. En montrant plus directement aux souverains un pouvoir qui punit et récompense, la religion de J. C. a pu en retenir quelques-uns dans les voies de la justice; en proclamant l'égalité devant Dieu, elle a rappelé aux maîtres du monde que leurs sujets étaient leurs frères, et que la bienveillance était plus encore un devoir qu'une vertu. Toutefois ce qui indiquerait que l'influence politique du christianisme n'a pas été aussi grande que quelques-uns l'ont pensé, c'est que bien loin de modifier le caractère des peuples, il a lui-même reçu des modifications suivant le génie différent des nations. Chez les Grecs, naturellement raisonneurs, il engendra mille disputes qui ne prirent de l'importance qu'aux dépens de la morale, et dont l'effet fut d'affaiblir le ressort du caractère national. Chez les païens, la religion dépendait bien davantage du pouvoir politique par la multitude même des divinités et le défaut d'unité; maintenant il existe un pouvoir indépendant au milieu de l'état, objet de discussions qui n'auraient jamais dû sortir du sein de l'église et qui

deviennent les plus importantes affaires de l'empire. Son effet le plus direct fut donc de fournir un aliment au penchant naturel des Grecs. Chez les peuples d'Occident ces disputes furent plus cruelles et mirent le fer à la main des sectateurs des différens rits; s'identifiant comme chez les Grecs, avec le caractère national, la religion en reçut un caractère nouveau et redoubla l'ardeur guerrière des peuples qui l'avaient adoptée.

Dans tout le moyen âge et jusqu'à ce que la civilisation eût appris aux hommes à distinguer les droits de Dieu des droits des gouvernemens, la religion fut dans un état de guerre avec le pouvoir politique. Les droits politiques n'étaient pas réglés, et si d'un côté les rois opposaient la puissance de la force, de l'autre l'église préparait des foudres toutes-puissantes, et voulait fonder la domination universelle sur la superstition des fidèles. Ces luttes continuelles eurent pour résultat d'éclairer les deux partis, de produire l'union des rois et des ministres de la religion, et de former ce pacte qu'on désigne par les mots d'union dé l'autel et du trône. Mutuellement appuyés, ils formè-

rent comme un faisceau défendu par la force physique et par la force morale; aussi quand l'esprit de révolution se fut emparé des hommes, en France par exemple, la philosophie du 18e siècle attaqua d'abord les croyances religieuses, certaine d'enlever au pouvoir politique son plus ferme appui.

Mais revenons à l'influence politique du christianisme. Les opinions se sont divisées sur cette question, au point qu'il est difficile d'en devenir le rapporteur fidèle; les uns ont prétendu qu'à étudier successivement les lois, les devoirs des hommes entre eux, on ne voyait absolument rien que l'on pût attribuer à l'influence du christianisme. Les autres, aussi exclusifs, lui ont attribué tous les changemens qui ont eu lieu depuis son établissement; il est, je crois, possible et peut-être plus exact de prendre un juste milieu entre les deux extrêmes. Sans doute le christianisme n'a pas changé les lois, puisqu'après la ruine de l'empire romain et l'établissement même des barbares, nous voyons ces lois se fondre avec celles des peuples du nord, pour composer notre droit actuel; le christianisme n'a pas détruit l'esclavage, par

exemple, puisque, par un coupable abus, les peuples chrétiens ont établi la traite des Nègres: mais nous voyons aussi le christianisme donnant la première impulsion à la civilisation moderne; soutenant, par le dogme de la fraternité, les principes de tolérance et d'union. C'est donc l'ignorance des vrais principes du christianisme, qui a été la cause d'abus qu'on ne peut trop déplorer. Les enseignemens véritables de cette religion, en se fondant avec nos mœurs, et marchant avec notre civilisation et nos lumières, ont ébranlé les erreurs que l'intérêt personnel et la cupidité concouraient à entretenir. Si dix-huit cents ans se sont écoulés sans que ces erreurs fussent vaincues, on en conclura avec raison, que l'influence de la religion chrétienne a été lente, mais que parvenus à l'époque où nous vivons, la loi religieuse fournit, à l'appui des vérités que les lumières actuelles ont rendues populaires, un argument de plus, qui fortifie par l'autorité des croyances, des doctrines que la civilisation aurait suffi pour établir. Les idées religieuses et les idées politiques, ont marché de front, et la religion a eu une influence politique, parce

que l'amélioration des idées morales, auxquelles elle a été utile, a eu une influence nécessaire sur la conduite des états.

Après cette digression nécessaire, revenons à l'empire Grec, qui nous occupait, et rappelons ce que nous avons dit de l'esprit de dispute qui s'était insinué parmi les chrétiens. Cette cause, jointe à toutes celles qui avaient affaibli l'empire, mettait le trône des Césars dans une situation d'où il devenait bien difficile de le tirer.

L'influence d'un homme digne du rang suprême, aurait rétabli l'empire, si l'empire ébranlé dans ses fondemens, avait pu être ramené à ses vrais principes; c'est ce que prouve l'histoire de Julien, dit l'Apostat. Ses talens militaires, la sévérité de ses mœurs, qui ne se démentit pas sous la pourpre, étaient un spectacle nouveau pour des sujets amollis et dégénérés. Ennemi des délateurs, ce fléau de l'empire avant et après lui, il n'écoutait aucun rapport même contre ses ennemis; il proscrivit ce peuple d'eunuques et de courtisans, dont la puissance était devenue immense depuis Constantin. Ce que l'histoire lui a reproché, son apostasie, mé-

rite d'être considérée sous le rapport politique, car le fait, en lui-même, n'est du ressort de personne. Sans doute dans l'état des choses, il eût été préférable que Julien se fût servi de son esprit d'ordre et de sa fermete, pour approprier le culte nouveau aux mœurs de ses sujets; il était au-dessus du pouvoir des hommes, de l'abattre, Julien devait le sentir, il était digne de lui de le diriger; il ne vit que l'esprit d'agrandissement dont l'église triomphante avait déjà donné des preuves. L'ancienne religion des Romains était portion de l'état : l'église nouvelle voulait, en s'érigeant en corps particulier, acquérir une influence sur l'état; au lieu de l'arrêter, Julien voulut l'abattre, et à sa mort, qui arriva avant l'exécution de son projet, l'église se retrouva plus puissante que jamais.

Après la mort de Théodose, le dernier empereur digne du nom romain, l'empire fut réellement divisé en deux portions; si Théodose avait pu faire sentir à ses deux fils que leur union seule ferait leur force, si l'orient et l'occident s'étaient considérés comme les deux parties d'un même tout; s'ils avaient marché vers un même but, cette division au-

rait été profitable ; il arriva tout le contraire. Les deux empires devinrent rivaux, cherchèrent à se maintenir aux dépens l'un de l'autre, et leur perte commune fut le fruit de cette conduite trop facile à prévoir. Ce fut l'empire d'occident qui succomba le premier; nous tâcherons d'en faire voir la cause.

Mais d'abord nous avons à examiner les nouveaux principes qui dirigeaient l'empire à l'égard de ses ennemis; les premiers Romains avaient employé le fer, et la faiblesse de l'empire, ou plutôt la lâcheté des empereurs, firent que l'argent fut le seul moyen qu'on employa pour éloigner les barbares. Ceux-ci exigèrent bientôt comme un tribut fixe, ce qui n'était d'abord qu'un simple présent, et forts en proportion de la faiblesse de l'empire, exigèrent des richesses, en menaçant de la guerre. L'état fut bientôt appauvri, et quand les nations qui entouraient les possessions romaines n'eurent plus de présens à attendre, elles envahirent les provinces qu'on ne pouvait plus défendre faute de ressources. Sans forces, sans armées nationales, les empereurs employaient une nation barbare pour en vaincre une autre;

mais ces auxiliaires mêmes devenaient des ennemis qu'on ne pouvait plus réduire. Il semblait qu'on eût pris à tâche de renverser tout ce qui avait fait des Romains le premier peuple du monde; du temps de la république, les Romains avaient privé tous les peuples de la puissance militaire, pour se la réserver à eux seuls; du temps de l'empire, ils la détruisirent chez eux pour l'établir chez les autres. Il semblait que ce colosse vieilli n'eût plus la force de porter les armes, et les eut remises en de jeunes mains qui les tournèrent contre lui.

L'empire d'occident fut plus exposé que l'autre aux efforts des Barbares. Constantinople était le centre du peu de forces qui restait aux Romains, et comme cette ville était plus rapprochée du point de départ des hordes de barbares, les conquérans ne s'étaient pas refoulés et grossis quand ils en approchaient; ils avançaient donc plus loin, et refluaient vers l'Europe occidentale, bien moins défendue que la partie asiatique. Les Romains d'Orient, assez occupés chez eux, ne purent ou ne voulurent pas accorder de secours à leurs frères d'Occident; un empe-

reur grec conseilla même à un roi goth de se jeter sur l'Italie, afin de s'en débarrasser lui-même. Pour sauver l'Italie on essaya en vain de donner des terres et des établissemens aux barbares, en se réservant les places et les défilés. L'armée, composée d'étrangers, exigea pour elle ce qu'on faisait pour les autres, et s'établit dans l'Italie même. Désormais il n'y eut plus d'empire, et Rome succomba sous ce déluge de barbares qui l'attaquèrent tous à la fois.

Dans l'empire d'Orient, le règne de Justinien forme une époque assez remarquable, moins par les qualités personnelles du prince, que par le recueil de lois qu'il fit faire et par les victoires de Bélisaire et de Narsès. Ce recueil aurait été bien plus utile si, au lieu de faire une compilation de cette multitude de dispositions qui régissaient l'empire, Justinien en avait élagué les lois contradictoires et nuisibles. Il fallait moins recueillir qu'organiser d'après ce qui existait, un ensemble qui pût servir par la suite. Au lieu de cela, les incertitudes qui règnent dans les décisions, arrêtent à chaque instant l'esprit; c'est ce que la loi doit empêcher, car une bonne

loi devrait se passer de commentaires, et son premier mérite consister dans la clarté. Je me défie des lois qu'il faut prendre tant de peine à expliquer.

Cependant les élémens de la chute de l'empire grec se préparaient. Au fond de l'Arabie s'élevait dans le silence un des hommes les plus extraordinaires qui aient changé la face du globe. *Mahomet*, pour asseoir sa puissance, étudia d'abord les peuples qu'il voulut attirer à lui. Sa loi religieuse fut en même temps sa loi politique. Il assura son pouvoir par le dogme d'une aveugle soumission, d'une ignorance absolue, de la prédestination, surtout par l'attente d'une éternité de plaisirs sensuels. Il sut identifier les croyances qu'il voulait inspirer avec les mœurs antiques de l'Asie; aussi ses premiers essais furent-ils la seule difficulté qu'il eut à vaincre. La force politique, aidée du fanatisme religieux qu'il inspirait, lui soumit en peu de temps de vastes contrées. Pendant long-temps rien ne put résister à ses successeurs, et sans les guerres civiles qui les divisèrent, la chute de Constantinople ne se serait pas fait attendre si long-temps La religion de Mahomet ayant

de renverser tout à fait l'empire, fut cause d'un changement qu'il est nécessaire de remarquer par l'influence qu'il eut sur les destinées des empires modernes ; ce fut l'établissement des latins à Constantinople. Cet empire fut établi par suite de ces émigrations armées qu'on a nommées les *Croisades*.

La Terre-Sainte était au pouvoir des Mahométans ; tout à coup le fanatisme religieux qui dominait l'Europe, fait croire que le seul moyen de racheter les péchés, est de délivrer le tombeau de Jésus-Christ, profané par les infidèles. L'Europe entière était couverte de guerriers, leur proposer la guerre, c'était servir leur passion ; l'Europe était religieuse, le but qu'on lui proposait la séduisait encore ; aussi une foule innombrable prit la croix.

Nous ne parlons ici des croisades que dans leurs rapports avec l'empire grec. Quelqu'avantage que cet empire pût tirer des expéditions des croisés, il n'entra jamais dans la politique des souverains d'ouvrir leurs états à ces innombrables armées. Timides et faibles, les empereurs grecs opposè-

rent aux croisades, qu'ils paraissaient favoriser, la trahison et les perfidies. La haine entre les Grecs et les Occidentaux s'étant augmentée, une croisade fut dirigée contre l'empire de Constantinople. Le succès n'en fut pas douteux ; mais il fut impossible de se maintenir long-temps, et les Grecs reprirent leur capitale. Cependant le séjour des empereurs latins eut une influence réelle sur la durée de l'empire. Plus aguerris que les Grecs, à portée d'appeler les secours de l'Occident, ils offraient aux envahissemens des Turcs une digue plus difficile à renverser. Ce n'est donc pas à la valeur des Grecs, mais à cet esprit d'enthousiasme religieux, qui précipitait l'Occident en Orient, qu'il faut attribuer quelques années d'une faible existence accordée encore aux Grecs. Leur feu grégeois, invention terrible qui leur tenait lieu du nombre et de la vaillance, fut encore un de leurs appuis. Le séjour des guerriers latins à Constantinople eut cependant une influence fatale sur la prospérité commerciale qui y conservait quelque importance; les chevaliers européens ne connaissaient que la lance et l'épée, leurs guerres les mettaient hors d'état de veiller

au commerce des principautés qu'ils s'étaient partagées; aussi passa-t-il entièrement aux villes d'Italie. La marine déjà bien déchue, dut s'anéantir tout-à-fait par suite de ce défaut de relations, et sans retour, parce que l'impuissance s'accrut avec la pauvreté. Les côtes des îles n'étant plus protégées par la marine, les habitans se retirèrent plus avant dans les terres, et la crainte des Turcs finit par les confiner dans les forteresses.

Les malheureuses disputes religieuses des Grecs n'en continuaient pas moins: tant de désastres ne pouvaient les éclairer. Le premier effet de ces disputes était d'entretenir une bigoterie universelle qui abâtardît tout l'empire; c'est alors qu'on vit la différence entre cet esprit de dispute qui abattait les Grecs, et ce fanatisme religieux qui entraînait les Arabes. Le mélange continuel du pouvoir politique et du pouvoir religieux tournait au détriment de l'un et de l'autre, et au milieu de ces querelles, l'ennemi avançait toujours; car le soin d'entretenir le calme dans la capitale de l'empire, empêchait d'étendre les regards sur les provinces.

Les Turcs, horde barbare qui se convertit au mahométisme, faisaient une guerre terrible aux Grecs : adonnés aux brigandages les plus effrénés, ils venaient continuellement ravager les terres et enlever les femmes des Grecs. Enfin sous le titre général de Turcs, les Mahométans envahirent toute l'Asie ; les Grecs se relevèrent dans la portion européenne de l'empire; mais leurs malheurs ne les rendirent pas plus sages : sans force, sans courage, dépouillés de leurs richesses, ils auraient peut-être été soumis par Bajazet, sans la guerre que ce prince eut à soutenir contre les Tartares. Sous Mahomet II, Constantinople fut pris. Constantin Dragosés, digne d'un meilleur sort, fut le dernier empereur grec, si l'on peut donner le nom d'empire à une ville sans territoire. L'empire était détruit de fait depuis long-temps, et à la prise de Constantinople, ce n'était plus qu'un nom qui n'avait d'éclat que dans des souvenirs bien éloignés.

CHAPITRE VI.

Des Etats modernes.

Examiner les mœurs des peuples qui, après avoir renversé l'empire romain, s'établirent dans les Gaules et les autres contrées de l'Occident, ne serait pas un travail sans utilité : mais, forcés de ne nous occuper que des grandes époques, nous n'entrerons pas dans des détails qui offrent encore plus d'intérêt à la curiosité, que de leçons dont on puisse profiter. Les mœurs de ces conquérans avaient entre elles une grande analogie, et le peu que nous en dirons en parlant des Francs, suffira pour le but que nous nous sommes proposé.

Établissement des Francs.

Différens des autres peuples conquérans, les *Francs* n'envahirent pas tout-à-coup une vaste étendue de pays ; ils n'avancèrent pour ainsi dire que pied à pied : c'est sans doute la première cause de la stabilité de leur puissance. L'analogie de leurs mœurs avec celles du pays,

aidait à une fusion d'intérêts qui ne faisait qu'un peuple des vainqueurs et des vaincus ; chez eux, comme dans les Gaules, on était ou citoyen ou serf. Le serf travaillait pour le profit de son maître, mais il ne faisait pas partie de la nation; cet usage se retrouvait chez tous les peuples septentrionaux. Les affaires de la nation se traitaient en assemblées générales dans les Gaules ; les mêmes assemblées étaient en usage chez les Francs; ainsi il existait entre les deux peuples tous les élémens d'une fusion complète. Sans altérer les anciennes formes, les chefs des Francs soumettaient les provinces que la faiblesse de l'empire romain ne lui permettait plus de défendre. Les lois générales se composèrent de lois romaines, gauloises et de celles des Francs, lorsqu'elles ne se contredisaient point entre elles. La plus célèbre est la loi salique : elle réglait les *compositions* après les insultes, les injures, les voies de fait et les meurtres ; tout cela se répétait fréquemment chez un peuple toujours armé et adonné au jeu et à la table. La loi ne les punissait pas sévèrement ; tout ce qui portait l'empreinte de l'indépendance et du cou-

rage, tenait trop à l'esprit national pour qu'on le réprimât; aussi la lâcheté était-elle punie plus rigoureusement que le meurtre. Le meurtre était rachetable, et la religion même consacra cet abus en se conformant à l'esprit de la loi. Les anciens usages se maintinrent pendant quelque temps, mais les partages qui furent faits entre les enfans des rois, occasionèrent tant de guerres civiles que l'autorité s'affaiblit, et plusieurs hommes puissans cherchèrent à assurer à eux et à leurs successeurs les droits qu'ils exerçaient auparavant à titre de préposés du souverain. Cependant la puissance de Charlemagne resserra pendant quelque temps ces ressorts détendus, mais l'hérédité des fiefs, des bénéfices, et les justices indépendantes qui s'établirent sous Charles-le-Chauve, achevèrent l'anéantissement de la puissance royale.

Les maires du palais, sous les faibles successeurs de Clovis, s'étaient emparés du pouvoir des rois; mais ce pouvoir qu'ils voulaient s'arroger sur leurs égaux, ne pouvait être maintenu qu'au milieu de secousses multipliées, qui tournaient contre la nation.

Tôt ou tard le roi titulaire, ou le roi de fait devait l'emporter; les circonstances amenèrent ce résultat, en élevant si haut la gloire des aïeux de Charlemagne que les obscurs monarques qu'ils remplacèrent, tombèrent inaperçus du trône. L'invasion des Sarrazins fut la première cause qui amena, en le préparant, ce changement de dynastie.

Charlemagne.

Charlemagne est sans contredit le plus grand monarque dont les temps modernes nous fournissent l'exemple. Ce prince jugea tous les abus que produisait l'excessive puissance du clergé, et dans un siècle de superstition, fut assez éclairé et assez fort pour y remédier. Le droit d'asile, les vœux monastiques prononcés avant l'âge par une jeunesse enthousiaste, étaient des abus funestes qu'il diminua sans les éteindre tout-à-fait; car il est difficile aux plus sages et aux plus puissans de toucher à rien de ce qui s'appuie sur les idées religieuses. Les capitulaires nous fournissent la preuve que Charlemagne comprenait les droits, savait respecter la pro-

priété, et jusqu'à un certain point la liberté des sujets. Ce ne fut pas sous lui que des bénéficiers inamovibles s'élevèrent entre le peuple et le souverain; mais ses faibles successeurs n'eurent pas le courage de faire exécuter ses lois. C'est la faute des souverains, non celle des réglemens eux-mêmes, qui ne peuvent pas se maintenir, si une main ferme n'oblige à l'obéissance qui leur est due.

Maître d'un peuple brave et nombreux, Charlemagne étendit ses conquêtes au loin, aussi-bien sur les débris de l'ancienne domination des Romains, qu'au sein des forêts d'où s'étaient élancés les conquérans de l'empire; il établit la plus vaste domination qui ait existé depuis l'empire romain. La conquête elle-même est bien moins étonnante que l'ordre que sut y maintenir le conquérant. Ses regards vigilans, son austère fermeté, empêchèrent ses nouveaux sujets de troubler l'harmonie de ce vaste corps; cependant il ne subsista que peu de temps et il est facile d'en concevoir la cause. Le titre d'empereur d'occident était, sur la tête de Charles, l'expression d'un pouvoir qui n'était pas divisé; à lui seul aboutissaient toutes les extrémités

de la vaste chaîne qui liait ses états. Sous ses successeurs au contraire, l'unité fut rompue, différens royaumes devinrent l'apanage de ses enfans. Le titre d'empereur ne pouvait être réel que dans les mains d'un grand prince, qui aurait su contenir les grands vassaux, et Louis-le-Débonnaire ne fut pas ce prince-là.

Au reste, ce fut la conquête de l'Italie, et le titre d'empereur d'occident, pris par Charlemagne, qui fondèrent les prétentions de l'empire germanique à la suzeraineté de l'Italie. Les papes se reconnaissaient les sujets de Charlemagne, et les empereurs, se disant héritiers de ses droits, ont prétendu au même pouvoir. Ce n'est guère, je crois, qu'un abus de mots : l'empereur d'Allemagne ne fut que le président du corps germanique, composé de souverains particuliers, et non empereur d'occident, comme Charlemagne l'avait été. Ce prince concentrait le pouvoir dans ses seules mains, plus tard les empereurs ne régnèrent, à proprement parler, que sur leurs états héréditaires, partout ailleurs ils n'eurent qu'un droit de préséance. L'empire d'occident ne dura véritablement que tant

que vécut Charlemagne, l'empire germanique n'en fut qu'une fraction. La conquête de l'empire d'occident fut rapide, et uniquement due à l'ascendant du génie de Charles. Du vivant même du conquérant, les réactions continuelles qui s'opéraient, montraient un mécontentement qu'une main toujours aussi ferme pouvait seule comprimer. Les rois ou chefs des vaincus considéraient leur abaissement comme une concession momentanée, faite à la force, et attendaient le moment de la délivrance; telles furent les causes qui détruisirent l'empire d'occident.

Sous les successeurs de Charlemagne, s'établit le système féodal. Comme il fut général dans ces temps malheureux, tous les empires offrent à peu près les mêmes exemples et les mêmes leçons. Il nous est donc permis de ne pas examiner à part les différens peuples de l'Europe, mais nous devons nous occuper des grandes causes qui produisirent des résultats si importans, et qui ne touchent que les généralités de l'histoire. Jetons en effet les yeux sur les différens états de l'Europe, partout nous verrons l'histoire s'alimenter aux mêmes sources. Ces sources sont:

la féodalité, l'abus du pouvoir religieux et de la puissance des papes, les croisades, les guerres de religion et l'influence du protestantisme, les mœurs adoucies par la renaissance des lettres et des arts, enfin l'esprit philosophique, cause des révolutions modernes.

Régime féodal.

Les vassaux, fatigués du service qu'ils étaient obligés de rendre à des princes qui n'avaient pas la force de se faire obéir, ne l'acquittaient qu'avec une extrême répugnance; Charles-le-Chauve, pour les contenter, consentit à rendre héréditaires les bénéfices et les comtés dont les *seigneurs* n'avaient jusqu'alors été qu'usufruitiers. L'ancien gouvernement disparut alors tout-à-fait, et le *régime féodal* prit naissance. L'anarchie fut la suite naturelle de ces concessions. Les princes attendaient désormais de sujets plus puissans que leurs rois les soldats et l'argent, dont ils avaient besoin. Désunis entre eux, les grands vassaux ne s'alliaient que contre le prince, objet de leur crainte commune. En vain les citait-on à la cour du suzerain, ils

avaient la force pour résister, le devoir suffisait-il pour les faire obéir? Les envoyés royaux, qui, sous Charlemagne, étaient chargés de faire observer les lois du prince, n'avaient plus aucun pouvoir. Ce fut en vain que Charles-le-Chauve confia leurs fonctions aux évêques; les comtes, méconnaissant leur autorité, méprisèrent les lois comme ils avaient asservi les peuples.

Une volonté arbitraire décida seule tous les droits, ou plutôt en tint lieu. Chaque seigneur rendit sa justice souveraine et sans appel. Une conséquence naturelle de cet état de choses, fut pourtant de préparer l'unité qui plus tard devait rentrer dans l'état. Jusqu'alors, à l'abri de leurs anciennes lois, les peuples avaient conservé les limites qui les séparaient. Le défaut de lois leur fit oublier leur origine; Gaulois, Romains, Francs, n'eurent plus qu'une même servitude. Les caprices du maître furent l'unique droit civil, jusqu'à ce que le temps eût établi les coutumes qui prirent naissance à cette époque, et conservèrent l'esprit féodal jusqu'à nos jours. La tyrannie des particuliers fit des progrès rapides à la faveur de l'anarchie gé-

nérale; Charles-le-Gros, qui réunissait en sa personne le vaste empire de Charlemagne, sut peut-être, moins encore que ses prédécesseurs, user de ses moyens de puissance, aussi finit-il ses jours dans une prison. Les droits de la souveraineté étaient passés tout entiers dans les mains des vassaux qui les exerçaient sous le nom de droits seigneuriaux ou régaliens.

Une seule chose peut-être sauva la monarchie : ce fut l'usage, qui ne put s'éteindre, de prêter foi et hommage de ses domaines. L'ambition et non la haine des rois, guidait les seigneurs; on prêtait l'hommage parce qu'on y était accoutumé, et l'on se dispensait de l'obéissance, parce qu'on pouvait le faire impunément. Les grands vassaux eux-mêmes se trouvèrent dans le même cas que le monarque. Les seigneurs, moins puissans qu'eux, voulurent posséder au même titre; quelques-uns parvinrent à ne plus dépendre de leur comte, d'autres ne furent soumis qu'à l'hommage. La possession d'un fief, faisait dépendre le possesseur du suzerain de ce fief; c'est ce qu'on appelait *vassal*. Le seul lien qui réunissait le corps social

était donc la foi et l'hommage; tel était l'absurdité de ce système, que le monarque, en devenant possesseur d'un fief, pouvait être vassal de ses vassaux.

Le système féodal, si une anarchie aussi complète peut être appelée un système, fut donc le code de la force, et sa base la plus solide fut l'esclavage des peuples qui seuls pouvaient composer les élémens de cette force. Le plus petit tyran était le plus exigeant, car la perte d'un serf était un grand préjudice à sa souveraineté; aussi le serf était-il attaché à la terre sans pouvoir la quitter jamais. On conçoit les vexations de tout genre, les barbaries que commettaient tous ces seigneurs, armés sans cesse les uns contre les autres. La *chevalerie* fut peut-être nécessaire alors pour réprimer le mal. L'enthousiasme de l'honneur anima quelques-uns de ces nobles châtelains. Les romans ont défiguré l'histoire de la chevalerie, mais nous voyons qu'elle a enfanté des prodiges. Ces luttes continuelles mirent à côté des grands crimes quelques vertus héroïques : ce n'est pas assez pour faire approuver le gouvernement féodal, mais à travers les âges,

nous aimons encore à nous arrêter sur quelques noms célèbres qui dédommagent un peu, par le spectacle des vertus privées, de l'horreur qu'inspirent les malheurs publics.

Puissance des papes.

Avant de parler de la *puissance des papes,* nous avons à retracer sommairement la marche de la religion chrétienne, dont plus haut nous avons indiqué l'influence. Si nous considérons dans la religion, le livre qui seul en contient la morale, nous n'y voyons aucune des prétentions qui sont devenues depuis la source de tant de maux. Le législateur qui vint annoncer que son royaume n'était pas de ce monde, ne voulut pas faire de son vicaire le dispensateur des couronnes; celui qui prescrivait de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu, n'avait certainement pas prescrit le mélange des pouvoirs religieux et politique. Malheureusement cette belle religion apparut dans un temps qui peut être regardé comme le commencement de la décadence des connaissances, car elle ne prit quelque consistance que long-temps après le

règne d'Auguste. L'institution la plus admirable se détériore entre les mains de l'ignorance; c'est ce qui arriva à la religion chrétienne. Les schismes, les hérésies, les disputes de dogmes, déconsidérèrent son berceau; la persécution seule lui donna un grand éclat. On l'a toujours dit, parce que l'expérience l'a toujours prouvé, ce sont les martyrs qui font les prosélytes : cela est aussi vrai en politique qu'en matière de foi. Tant que dura la persécution, les chrétiens furent doux, humbles, charitables, leur exemple adoucit les mœurs; mais quand Constantin eut placé le christianisme sur le trône, il devint intolérant et persécuteur et changea entièrement d'esprit. La lettre menaçante de saint Ambroise à Théodose, au sujet d'une synagogue détruite par les chrétiens, en est une preuve sans réplique. L'ignorance des peuples et quelquefois même des rois, l'interprétation fausse de quelques passages de l'évangile, donnèrent lieu à des barbaries sans nombre. L'histoire en est remplie jusqu'à nos jours, et le progrès seul de la civilisation a mis un terme aux sanglantes disputes dont on voulait trouver la source dans la religion

elle-même: effet trop déplorable de l'ignorance et des passions aveugles, qui font contribuer les meilleures choses au malheur de l'humanité, pour servir les projets de fanatiques et d'ambitieux. Les évêques, après s'être contentés long-temps d'une influence puissante dans les affaires civiles, n'avaient pas prétendu encore arriver au pouvoir temporel; cette prétention naquit au 8ᵉ siècle; après le bouleversement de l'empire romain. De l'exercice d'un pouvoir civil à l'indépendance absolue, et enfin à la domination, le pas fut rapide et glissant. Dès le 9ᵉ siècle, la cour pontificale étala l'orgueil de ses prétentions; elle fut corrompue dès le 10ᵉ; le fameux Grégoire VII (Hildebrand), en chassant de la chaire de saint Pierre le scandale qui la flétrissait, osa concevoir le projet de la domination universelle. Ce projet ambitieux, conçu dès le commencement du 11ᵉ siècle, fut réalisé au 13ᵉ par Innocent III. Peu à peu le séjour d'Avignon et les schismes qui s'élevèrent, diminuèrent la puissance des papes. Jules II essaya vainement de lui rendre son ancienne étendue, les rois commençaient à sentir leur indépendance.

L'imprudence des princes qui avaient accrédité la puissance des foudres de l'église en les sollicitant les uns contre les autres; l'accroissement des ordres religieux; l'inquisition; la multiplicité des offices religieux dépendans de la volonté des papes, et qui leur faisaient des créatures au sein de toutes les familles puissantes et dans tous les états, telles furent les causes de l'extension du pouvoir temporel. Les conséquences de ce même pouvoir furent les discordes qui, pendant neuf siècles, ensanglantèrent le monde. Quelques hommes sans doute ont honoré la chaire de saint Pierre (indépendamment des sept premiers siècles de l'église), Léon X, par son amour pour les arts et les lettres; Benoît XIV, Clément XIV, furent des papes qui méritèrent à des titres différens, l'estime universelle; mais tant d'autres se sont montrés indignes de leur ministère, que le respect pour le saint-siége en a beaucoup diminué. Enfin le progrès de la réforme en Allemagne et dans le nord a continué à affaiblir la puissance papale. Les lumières actuelles empêcheront les souverains pontifes d'aspirer à une nouvelle domination; nous ne

reverrons plus le temps où les excommunications atteignaient tous les rois; entre Charlemagne et Louis XIII, nous voyons treize souverains français frappés par les censures ecclésiastiques.

Croisades.

Une des époques les plus fécondes en leçons historiques est celle des *croisades* qui doivent être envisagées de deux manières, dans leurs causes et dans leurs effets.

La multitude des pélerinages de la terre sainte augmentait chaque jour avec l'esprit religieux. Les papes, appuyant les prédications et le zèle des moines, promirent toutes les bénédictions célestes à ceux qui se ligueraient pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ, qu'il était honteux de laisser entre les mains des infidèles. L'espoir d'un glorieux martyre échauffa les uns, l'ardeur belliqueuse entraîna les autres; mais les seigneurs, les rois et l'église eurent d'autres motifs politiques. Les vassaux se lassaient de l'hommage qu'ils étaient obligés de rendre aux rois; leur autorité en souffrait peu, mais leur orgueil s'en irritait; ces guerres lointaines

leur offraient à la fois l'appât de la gloire et de l'indépendance. Les rois, fatigués des guerres continuelles qu'ils avaient à soutenir contre leurs vassaux, du spectacle déplorable de leurs querelles particulières, désiraient avec ardeur les voir embarqués dans ces saintes expéditions. Leur absence laissait aux princes tout le loisir dont ils avaient besoin pour consolider leur puissance. Indépendamment du motif réligieux, il est bien permis de croire que les souverains aimaient ces expéditions; on voit en effet que, pendant le temps qu'elles durèrent, l'unité monarchique se fortifia, et que les troubles civils s'apaisèrent.

L'église devait voir les croisades avec autant de plaisir; c'était un hommage à son influence, c'était un moyen de déployer sa puissance et d'étendre son autorité. Les pieux croisés partaient tranquilles sur la sûreté de leurs états; l'excommunication attendait quiconque les aurait attaqués en leur absence; ce rôle de sauve-garde de tous les absens, devait encore flatter l'orgueil de la cour de Rome, autant qu'établir son pouvoir.

Cependant les premiers effets des croisa-

des ne tardèrent point à se faire sentir; ceux qu'il était facile de prévoir se manifestèrent les premiers. L'esprit des peuples commença à se tourner vers la famille royale, et le gouvernement central resta le seul objet de ralliement; les sujets des grands vassaux virent que les sujets immédiats de la couronne étaient moins maltraités qu'eux; les seigneurs, ambitieux d'étaler une puissance plus grande qu'elle n'était réellement, engagèrent leurs domaines pour fournir à leur luxe, affranchirent plusieurs propriétés; un rayon de liberté commença à poindre. Au retour de la croisade, les seigneurs épuisés par les sacrifices qu'il leur avait fallu faire, se trouvèrent naturellement moins dangereux et moins remuans. Ce fut là le commencement de l'agrandissement du pouvoir royal, et le premier pas vers un meilleur ordre de choses. Le peuple gagna un peu de repos, et l'espoir d'un avenir de liberté dont on ne pouvait encore prévoir l'étendue.

Ce furent ces conséquences imprévues qui devinrent le plus grand bienfait des croisades. La noblesse, diminuée par ces émigra-

tions qui se renouvelèrent plusieurs fois, appauvrie par ses dépenses, vendit ses fiefs nobles à des roturiers que le commerce, naissant à la suite des croisades, avait enrichis; ainsi diminua la ligne de démarcation qui séparait les deux ordres. Plus tard, les rois profitèrent de cette manie d'anoblissement, et établirent les franc-fiefs qui mirent les anoblis dans la dépendance directe de la couronne.

Les croisés, par leur contact avec les Vénitiens, apprirent à connaître le commerce, en même temps que leur séjour parmi les Orientaux leur donna des besoins nouveaux et le goût d'un luxe plus raffiné. A cette époque, la force relative des états consistait dans le nombre d'hommes et l'expérience des combats; le besoin éveilla l'industrie, et l'on vit se préparer dans l'état une influence nouvelle qui devait reposer sur le travail et la richesse. Les arts se trouvaient, pour ainsi dire, réduits à deux, la guerre et l'agriculture; on travaillait le fer qui armait les chevaliers, on construisait la charrue que devait conduire le paysan; ce n'était pas là, nous le savons,

toute l'industrie du temps, mais tout le reste s'y rapportait, et n'avait d'autre objet que les choses de première nécessité.

On ne pouvait guère prévoir alors que les croisades, en éveillant l'industrie, ouvriraient la porte aux immenses progrès qu'ont faits depuis les arts et la civilisation qui n'est autre chose que le plus grand bien-être de tous, fondé sur l'accord d'un bon gouvernement avec les droits des gouvernés. A travers mille obstacles, on semble s'être beaucoup approché du but, sans l'avoir atteint parfaitement. Aujourd'hui la puissance relative des nations consiste dans le commerce et l'industrie; on peut classer les nations d'après la prospérité de leurs produits. On a senti que, pour être quelque chose, il fallait être utile, aussi les classes laborieuses ont-elles pris l'ascendant que donnent toujours le travail et la richesse. Autrefois c'était aux uns de preduire, aux autres de consommer; aujourd'hui il faut produire pour avoir le droit de consommer. Telle est la condition nécessaire de l'état actuel des choses, et les états sont heureux et puissans, non en raison de la force numérique des sujets,

mais bien en proportion de l'utilité dont chaque membre est à la masse entière.

L'effet des croisades fut donc prodigieux ; plus on les examine, plus on y découvre la cause des changemens qui se sont opérés depuis. La féodalité avait peut-être eu cela d'heureux, qu'elle avait donné une forme au chaos qui régnait dans les Gaules à l'apparition des Francs, chaos qui se serait reproduit après Charlemagne. Cette forme, quelque vicieuse qu'elle fût, avait prévenu une complète anarchie ; mais à mesure que l'ordre s'introduit en suivant la marche de la civilisation et des lumières, le régime féodal perd quelque chose de ses formes monstrueuses, et la nature remet les choses à leur place ; tout ce qui était séparé se rapproche, tout ce qui était abattu se relève, tout ce qui était comprimé se déploie. Ce fut une révolution complète, et à partir de cette époque, le commerce, les arts, les lettres, les sciences, l'industrie, ont toujours fait des progrès nouveaux.

Quatre grandes découvertes hâtèrent ces progrès ; leur prodigieuse influence sur le développement des arts, des sciences, de toutes

les facultés de l'homme et sur son état politique, ont fait de l'époque qui les vit éclore une des plus remarquables que l'histoire ait signalée.

Invention de la poudre, de l'imprimerie et de la boussole.

L'invention de la poudre changea entièrement l'art de la guerre et tout ce qui s'y rapporte. La force individuelle cessa de faire le ressort des armées; l'art des combats devint la science de faire usage des armes nouvelles que cette terrible invention avait produites. Le système de défense et de fortification fut changé; la nécessité de présenter moins de surface à l'explosion des projectiles, fit tomber ces hautes murailles qui hérissaient de toutes parts les frontières, aussi bien que les châteaux de la féodalité; les sciences abstraites devinrent une partie de l'art de la guerre, et la force intellectuelle remplaça la force physique. De là suivit un changement dans l'éducation de ceux qui se livraient à la profession des armes; de là survint la chute de la chevalerie, de ses lois et de son esprit, que l'on vit s'éteindre progressivement.

Cette nécessité de l'étude des sciences dans l'art militaire se manifesta dans le temps où les lettres commençaient à renaître ; les universités enseignaient ce que jusqu'alors les moines avaient concentré dans leurs cloîtres. Les souverains récompensaient par des honneurs ceux qui se distinguaient dans ces nouvelles carrières, et la multitude de ceux qui tentèrent de les parcourir, fit jaillir la lumière de toute part.

On sentait plus que jamais le besoin d'imaginer un moyen plus prompt que l'écriture pour communiquer ses pensées. La découverte de l'imprimerie vint satisfaire ce besoin et donner une énergie nouvelle au développement de toutes les facultés. Les progrès de l'imprimerie furent rapides et prodigieux. Désormais pas une idée ne pourra être perdue, pas une découverte ne pourra retourner dans la nuit du passé pour attendre que le hasard vienne la tirer de nouveau du néant. D'une extrémité de l'Europe à l'autre et bientôt, par la découverte de l'Amérique, sur toute la surface du globe, les idées se communiquent, s'étendent ; ce que l'un n'a fait qu'effleurer, saisi avec plus de sagacité par un

autre, reçoit tous les développemens dont il est susceptible; partout une immense activité se déploie, comme si l'esprit humain était impatient de reconquérir tout ce que l'impuissance de ses moyens l'avait mis jusqu'alors dans l'impossibilité d'apprendre. La langue latine, qui était alors (et plus particulièrement qu'aujourd'hui) la langue de tous ceux qui prétendaient à l'instruction, facilita encore cette impulsion; on sentit qu'elle devait être générale et les premiers livres, composés en latin, se répandirent avec une rapidité qu'ils n'auraient pas eue s'ils avaient été composés dans une langue vivante. Sans doute l'imprimerie a multiplié autant d'erreurs que de vérités; mais ces erreurs mêmes ont été un aliment qui a augmenté l'influence des vérités en faisant naître les critiques qui les premiers ont su démêler le mélange impur qui déshonorait les chefs-d'œuvres reconquis de l'esprit humain, ou bien les fautes inséparables d'une instruction naissante, que le temps a si bien perfectionnée. Tous les hommes, étonnés des sensations nouvelles qui se manifestaient en eux, eurent à admirer l'influence que cette découverte exerçait sur la

société, sur tout ce qui y maintenait l'ordre ou y répandait la confusion, sur tout ce qui tendait à éclairer les hommes sur leurs devoirs, ou à les aveugler sur leurs droits.

Une autre découverte, si simple en apparence qu'on s'étonne encore qu'il ait fallu tant de temps pour la rendre utile, était aussi venue prêter à l'homme une puissance qui l'a rendu maître des élémens et a eu d'immenses résultats. Les anciens philosophes avaient parlé de l'action de l'aimant sur le fer, mais aucun n'avait deviné l'utilité de cette propriété. C'était le simple objet d'une curiosité stérile, lorsqu'un homme s'aperçoit que par une direction constante l'aimant s'incline toujours vers le nord; les expériences se multiplient; enfin, la science fécondant cette découverte précieuse, l'applique à la navigation; les Portugais se l'approprient, et elle les guide au cap de Bonne-Espérance. Jusqu'alors les timides navigateurs n'avaient pas osé perdre les côtes de vue, et par là même, ils s'exposaient à des dangers plus imminens; une faible machine sert à éclairer leur route, les flots n'ont plus rien qui les intimide, les mers n'ont plus d'immensités

qu'ils ne parcourent. Les peuples, séparés par de vastes océans, étaient condamnés à vivre isolés les uns des autres, et ce que les plus hautes conceptions de l'intelligence n'auraient pu faire, les terres, les îles, les continens épars au milieu des eaux, sont réunis par une simple parcelle d'aimant. Toutes les découvertes de chaque peuple, les arts, les produits deviennent la propriété de l'univers. L'observation des astres s'unit à la découverte de la boussole pour perfectionner la navigation, et la science, dans les mains du génie, devient la bienfaitrice du monde. Il fallait pour faire de longs voyages, posséder des vaisseaux plus solides; on alla chercher dans les forêts du nord les arbres qui devaient servir à leur construction, et les mers qui baignent la Norwège portèrent les premiers fruits de cet élan qui devait créer un monde.

Découverte de l'Amérique.

Les Portugais et les Hollandais s'étaient appropriés les premiers le fruit de l'invention de la boussole; les Indes étaient le théâtre de leurs efforts et de leurs recherches; chaque jour ils y faisaient de nouvelles

conquêtes. Enfin paraît le grand Colomb ; sûr qu'il doit exister un monde nouveau, qu'il suppose être le prolongement du continent de l'Inde, il demande des vaisseaux, et offre d'aller parcourir les mers pour le découvrir. Repoussé par plusieurs souverains, Colomb propose ses services, et dépose d'avance aux pieds d'Isabelle et de Ferdinand l'hommage du monde qu'il va chercher. On l'écoute enfin, et on lui accorde, quoiqu'avec défiance, trois faibles bâtimens et des titres pompeux. Il a bientôt rempli toutes ses promesses : les plus belles îles de l'Amérique sont découvertes, et de nouveaux alimens sont fournis au luxe et à la cupidité; car ce fut là d'abord la seule manière d'envisager l'utilité de cette immense conquête. Tel n'était pas le but de Colomb; mais ce grand homme, qui ne recueillit jamais qu'ingratitude pour prix de ses services, vit bientôt d'avides successeurs dépouiller ces riches climats dont il aurait voulu le bonheur. L'or qui vint inonder l'Europe créa une multitude de besoins, et ces besoins donnèrent une impulsion plus grande à l'industrie. Les autres peuples de l'Europe vinrent à la suite des Espagnols, et s'emparè-

rent successivement de plusieurs de ces vastes contrées dépeuplées par la barbarie des premiers conquérans. Les établissemens anglais surtout y acquirent une prospérité qui se termina par la division des colonies et de la métropole, division dont on voit maintenant les immenses résultats.

L'influence de la découverte de l'Amérique peut être considérée de deux manières, et a été différemment conçue par les différens peuples. Sous le rapport du commerce, elle a donné une impulsion dont les effets sont mieux sentis chaque jour; sous le rapport de la colonisation, ou sous le râpport politique, cette influence a varié suivant la conduite des différens gouvernemens. Les colonies ont enrichi l'Angleterre, elles ont ruiné l'Espagne ; naturellement indolens, les Espagnols ont vu l'Amérique comme une mine inépuisable qui devait les dispenser de tout travail, et les exempter de tous les besoins. De nombreuses émigrations commencèrent à dépeupler la péninsule ; le défaut de travail et de commerce mit le sceau au mal qu'avaient produit ces émigrations; les Espagnols ne sentirent pas que l'or n'est qu'un signe d'é-

change, et que les vrais besoins ne peuvent être satisfaits que par l'industrie agricole et manufacturière. Ils furent contraints de payer fort cher les productions dont les autres peuples furent dans l'usage de les entretenir; il arriva ce qu'il était facile de prévoir, c'est que le produit des mines passa dans les mains étrangères, et que les Espagnols furent sans or, sans industrie et sans agriculture.

Les Anglais, au contraire, cherchèrent dans les contrées qui leur étaient soumises, des produits bruts qu'ils confectionnaient, dont ils couvraient tous les marchés de l'Europe, et qui, payés fort cher, alimentaient le travail, et donnaient l'aisance et la vie à une population qui s'augmentait chaque jour par la certitude de trouver toujours des moyens d'existence. La différence de ces deux systèmes, qu'on peut étendre aux autres nations qui trafiquent avec l'Amérique, prouvent assez comment la véritable richesse s'alimente, et comment les gouvernemens doivent se conduire à l'égard des peuples. Le gouvernement anglais a placé sa force dans la richesse nationale, et il a prospéré; le gouvernement espagnol, en restreignant toutes

les relations que ses peuples auraient pu avoir avec les autres, en faisant consister sa force dans la richesse du trésor, beaucoup plus que dans la prospérité nationale, a renversé sa propre puissance. Ses colonies mal administrées, ont hâté sa ruine, et tout l'or qu'il leur a demandé n'a servi qu'à enrichir d'autres contrées qui vivaient sous l'influence d'une bonne administration.

Ces quatre grandes découvertes, sous quelque face qu'on les envisage, ont changé prodigieusement la face de l'Europe. Toutes les connaissances qu'elles ont multipliées sont devenues une propriété dont le monde ne peut plus être dépossédé; la civilisation, appuyée par les arts, les sciences, le commerce, l'industrie, a pénétré dans tous les gouvernemens, et a amené une amélioration dont les effets se feront mieux sentir de jour en jour.

Du protestantisme.

Quand les peuples sont arrivés à ce point où les nécessités physiques sont satisfaites, il doit se former dans le sein de la société, une classe nouvelle qui, portant le flambeau sur tout ce qui existe, soumet au calcul et à

l'observation ce qui, jusqu'alors, n'a obéi qu'à une force aveugle; on examine ce que sont les choses, on voit ce qu'elles devraient être; cet esprit de doute et d'examen se répand, et si l'observation signale des abus, le mécontentement se propage et se manifeste d'une manière éclatante. Les abus de la puissance pontificale avaient depuis long-temps frappé l'Europe, lorsque la vente des indulgences fit éclater une rupture entre les Augustins et les Dominicains. Luther, engagé d'abord à attaquer les Dominicains, entrevoit la possibilité de devenir chef de secte, et abat en Allemagne le pouvoir pontifical. Sa doctrine s'étend, de nouveaux docteurs y ajoutent leurs opinions, et une grande partie de l'Europe admet la réforme. Il ne faudrait pas croire cependant que les prédications seules d'un moine enthousiaste, auraient produit d'aussi étonnans effets, sans la coopération des princes. La plupart d'entr'eux voyaient les richesses de leurs états entre les mains des ecclésiastiques, et le pouvoir politique continuellement en lutte avec le pouvoir spirituel; leur intérêt dicta leur conduite, et ils admirent avec empressement une doctrine

qui dépouillait l'église pour enrichir l'état.

Jusqu'alors, en politique et en religion, le droit d'examen n'avait pas été permis, et il n'y a qu'un pas de l'un à l'autre; c'est ce que redoutèrent beaucoup de souverains, indépendamment de leur zèle pour la foi. Telle fut la cause de ces divisions qui ensanglantèrent l'Europe pendant si long-temps: le fanatisme religieux est de tous peut-être celui qui exalte le plus. En France où les protestans étaient éloignés des emplois, ils cherchèrent à se créer une existence indépendante, et l'industrie leur dut des progrès remarquables. Cependant sous un monarque dont la vie est empreinte du sceau de la grandeur, et qui ne pouvait concevoir la monarchie séparée de l'unité en tous genres, les protestans essuyèrent une persécution dont ils se croyaient délivrés par l'édit de Nantes. Forcés de quitter la France, ils allèrent porter leur commerce et leur industrie en d'autres pays qui surent en profiter. En France on exila les protestans, en Angleterre on assujettit les catholiques; il semblait que les souverains de ces deux pays voulussent isoler leurs peuples, et fonder leur propre puis-

sance, non sur le bonheur public, mais sur la haine nationale augmentée de la discorde religieuse.

Les effets politiques du protestantisme furent d'une haute importance, ils s'étendirent jusque sur l'intelligence et l'éducation sociale des peuples. Toutes les connaissances se lient, toutes les recherches s'enchaînent : dans les états protestans, le clergé se trouva un corps de l'état, et non plus une dépendance de la cour de Rome, et l'agent d'une influence étrangère. On apprit à séparer les juridictions, et à connaître les droits des deux autorités; les discussions s'établirent, et la polémique religieuse fut l'aurore de l'esprit de discussion si nécessaire à l'étude de la philosophie. Des questions de dogme, on passa aux questions métaphysiques, et enfin à la morale, premier mobile de la conduite des hommes, et aussi celui qui est le moins observé. Ce fut le point où les lettres et la philosophie vinrent se réunir pour composer cet esprit du dix-huitième siècle, dont les résultats ont été si immenses, et qui a proclamé l'indépendance de la pensée.

Renaissance des lettres, des arts, des sciences, de l'industrie.

L'influence des lettres et des arts fut la première qui se fit sentir; car telle est la marche de l'esprit humain. On ne peut qualifier du nom d'industrie cet art de satisfaire aux premiers besoins, qui est plus propre à faire sentir aux hommes tout ce qui leur manque qu'à leur apprendre à se contenter de ce qu'ils possèdent. Les besoins physiques une fois satisfaits, l'intelligence, à son tour, réclame ses droits et ses jouissances ; en éveillant de nouveaux désirs, elle fait naître de nouveaux procédés, et la science, appliquant ses calculs et ses découvertes aux nouveaux besoins, perfectionne l'industrie, fournit au commerce des moyens plus étendus, et concourt ainsi puissamment au bien général. Trois choses concourent donc au perfectionnement de la société ; les lettres et les arts, l'industrie et les sciences. Mais comme dans l'ordre social, tout doit tendre à l'utilité, les lettres et les arts ne seront véritablement ce qu'ils doivent être, que lorsque, abandonnant les simples jouissances de l'es-

prit, ils s'appliqueront à avancer l'éducation sociale, en traitant des sujets propres à éclairer les hommes. C'est sous ce rapport que les lettres et les arts offrent un intérêt historique.

Livrées d'abord aux disputes de l'école, les premières universités étaient propres à étouffer la pensée beaucoup plus qu'à l'étendre. Souvent dangereuses, l'importance politique et le rôle qu'elles voulurent s'approprier, les détournèrent de leur but ; mais quand les lettres, renaissant en Italie, et brillant déjà d'un vif éclat, parurent en France sous le règne de François 1er, les universités perdirent de leur influence, et cette perte fut entièrement au profit de la vérité. Bientôt elles apprirent aux hommes à réfléchir sur les institutions qui les gouvernent, et devinrent l'expression de la société. A l'époque où elles prirent l'essor, il fallait anéantir les restes d'une féodalité adoucie déjà par l'instruction des seigneurs, mais dont le pouvoir était toujours redoutable. Les lettres ne furent point inutiles aux grands mouvemens qui placèrent le pouvoir dans les mains d'un seul ; c'était un pas im-

mense, c'était déjà avoir placé l'ordre dans le chaos.

Les sciences et l'industrie, comprimées pendant les troubles, apparaissent à la suite des lettres, et cet élan nouveau produit ce siècle de Louis XIV, si fertile en grands hommes. Alors le domaine de l'intelligence prit toute l'extension dont il était susceptible à cette époque; il ne pouvait s'arrêter à ces bornes : attaquer des vices particuliers, des travers, des ridicules, peindre de grandes passions, montrer des exemples héroïques, réformer les mœurs, c'est ce qu'il pouvait faire, et c'était beaucoup sans doute; mais s'étendre au-delà, lutter à force ouverte contre un pouvoir sans limites, et souvent ombrageux, c'est ce qui ne pouvait se rencontrer que sous un gouvernement qui ne mettait point d'obstacles à l'essor de l'esprit humain. Nous savons que l'abus de la pensée se trouve souvent à côté de son usage illimité, mais l'exemple est là, qui nous prouve que tous les efforts du pouvoir sont insuffisans pour arrêter ces abus; le mieux est peut-être de laisser à chacun la liberté de s'exprimer, en le rendant responsable de ses paroles,

parce que le bien se trouvera toujours là pour corriger le mal.

Lorsqu'une fois la littérature eut épuisé, ou du moins parcouru l'ordre moral, les entraves mêmes qu'elle éprouva lui firent tourner les yeux sur l'ordre politique; les droits de chacun furent discutés, éclaircis; les vices des gouvernemens furent combattus; on créa des théories sociales, où chacun se trouvait placé d'après les simples lois de la nature, et bientôt la société tout entière demanda une réforme; ce fut le caractère du 18e siècle. Les conséquences qui en découlèrent, confirmèrent cette importante leçon, que c'est seulement en s'appuyant sur les intérêts de la majorité, lorsque les intérêts sont connus et réclamés, qu'un gouvernement peut marcher. Opposer des digues, c'est engendrer des haines et préparer des maux incalculables; la France en a été le déplorable exemple.

La marche de l'esprit humain avait enlevé aux seigneurs féodaux leurs tyrannies partielles, pour composer l'unité du pouvoir royal. Ce fut aux souverains qu'on s'adressa pour obtenir les droits dont l'esprit philoso-

phique avait éclairé l'existence. On demanda que chacun pût jouir individuellement de la liberté qui pouvait s'accorder avec l'ordre général; que chacun fût placé dans cet ordre général, en raison de l'utilité dont il fait preuve; on réclama enfin l'égalité : est-il besoin de dire que nous n'entendons pas par égalité, cette chimère des niveleurs, qui prétend soumettre tous les hommes à la même mesure, mais cette égalité du point de départ, qui permet à chacun de se classer d'après son mérite et son utilité, et ne met pas l'arbrisseau, que le hasard fit naître sur la montagne, au-dessus du chêne qui prend racine dans la vallée.

Telles furent les exigeances sociales, qui ont donné naissance au gouvernement représentatif, gouvernement qui a pris plus d'extension de nos jours, mais qui déjà depuis long-temps existait en Angleterre.

Gouvernement représentatif.

Guillaume-le-Conquérant, environné d'une nation vaincue, mais belliqueuse, retint sous les drapeaux une partie de ses soldats; il écrasa successivement les Anglais et les Nor-

mands eux-mêmes. Pour éviter l'inconvénient qui existait en France, c'est-à-dire, l'indépendance des grands fiefs, il divisa l'Angleterre en un grand nombre de fiefs, relevant tous de la couronne; au roi seul appartint le droit seigneurial dans toute son étendue, et la noblesse et le peuple furent également soumis à son pouvoir prépondérant. Ainsi pendant que la France était divisée en une foule de puissances, l'Angleterre était composée de parties unies par un lien supérieur. L'adroit conquérant, en transportant la féodalité dans son nouveau royaume, eut soin de lui donner la forme qui convenait le mieux à son autorité. Ainsi pendant qu'en France le peuple désirait rendre le pouvoir au roi, en Angleterre le peuple devait s'unir aux grands pour diminuer le pouvoir royal, également pesant à tous. Cet immense pouvoir de la couronne en Angleterre, finit par rendre le peuple libre, parce que ce pouvoir unit toute la nation par le besoin d'une défense commune et raisonnée. Le peuple sentit son importance dans cette lutte, et en soutenant les seigneurs, eut soin de stipuler ses droits. Il exigea que la loi proté-

geât tous les individus, cette sage précaution le protégea lui-même par la suite contre les entreprises des grands. L'état du peuple s'améliora successivement, et la grande charte, arrachée au roi Jean, consolida la liberté de l'Angleterre.

Sous Édouard I, des guerres continuelles épuisèrent les finances, et ce prince sentit que le seul moyen qui lui restât était d'obtenir du peuple des subsides, que son pouvoir n'aurait pas été suffisant pour lui procurer; ce fut l'origine du vote de l'impôt réservé au peuple. Le droit de pétition se joignit sous Edouard II, au droit de voter les subsides, et sous Edouard III, les communes déclarèrent qu'elles ne reconnaîtraient que les lois qu'elles auraient adoptées. La liberté éclipsée pendant quelque temps, commença à reparaître sous Elisabeth, et fut reconquise sous les Stuarts; l'infortuné Charles I voulut en vain lutter contre elle, l'esprit général amena l'anéantissement de tout ce qui restait du pouvoir royal. Le gouvernement républicain n'eut qu'une durée éphémère, et la nation anglaise adopta enfin cette forme de gouvernement, où l'élite de la nation dé-

libère, et où un seul exécute sous la responsabilité d'agens qu'il nomme, et que le peuple peut mettre en cause. La liberté de la presse mit le sceau aux libertés du peuple anglais, à l'époque de la révolution de 1688, et compléta ainsi le système de gouvernement qui le régit. Sous un tel gouvernement où la liberté individuelle, celle de la pensée, le droit de propriété, étaient consacrés, la prospérité nationale ne pouvait que s'accroître chaque jour; chacun, sûr de recueillir en paix, ne craignit pas de produire, et de l'aisance particulière naquit la richesse générale.

L'Angleterre était devenue l'objet de l'envie de toutes les autres puissances, son exemple éclairait chaque jour les nations. Les ouvrages des philosophes, se joignant à ce besoin de liberté qui fermentait de toutes parts, amenèrent sur le continent le désir et l'espoir d'une situation semblable à celle qu'offrait la seule île Britannique.

Révolution française.

Cet esprit de philosophie, caractère particulier du 18ᵉ siècle, après avoir agi sur les préjugés funestes à la société, se tourna vers

les bases mêmes de l'ordre social. On examina les restrictions que la puissance du gouvernement peut souffrir, et la conséquence de cet examen fut de demander l'universalité des droits, dont la royauté avait été investie. Malheureusement l'éducation politique d'un peuple ne se fait que par de tristes essais; la puissance absolue fut remplacée par les excès de la licence, et la révolution française, en confiant à une seule assemblée la représentation nationale, méconnut cet équilibre des pouvoirs, qui est la garantie de l'ordre et de la stabilité. En Angleterre, d'ailleurs, la nation tout entière avait redemandé ses droits usurpés par les rois seuls; en France ce fut au roi et à la noblesse que l'esprit de réforme, alimenté par des passions ou des haines particulières, redemanda ces mêmes droits; il y eut par conséquent en présence deux partis, dont les résistances mutuelles augmentèrent la haine, et finirent par produire l'explosion; l'ancien ordre de choses fut renversé, et la puissance populaire abattit les classes dont la résistance n'avait servi qu'à exaspérer la haine dont elles étaient l'objet.

L'assemblée constituante, composée d'hom-

mes distingués par leurs talens, possédait aussi une foule de réformateurs, dont les vues étaient saines, et les intentions pures. Malheureusement l'assemblée, appuyée sur la force du peuple, était obligée d'en subir l'influence, et une révolution qui ne devait tendre qu'à la réforme des abus, fut signalée par l'abus de la force, le plus cruel de tous. De là ces mesures spoliatrices, qui déshonorent la plus juste cause; de là l'avilissement de la royauté, qui ne devait qu'être renfermée dans les bornes naturelles; de là enfin la faiblesse d'une constitution qui, au milieu des plus belles théories, méconnaît celle de l'équilibre des pouvoirs, et conduit au despotisme de la multitude. On a reproché avec raison à l'assemblée constituante d'avoir interdit à ses membres le pouvoir d'être réélus à l'assemblée législative; eux seuls auraient été capables de maintenir leur ouvrage, et d'arrêter l'exaspération toujours croissante dont la législation ne fut bientôt plus que l'instrument. Que dirons-nous de la convention? on connaît trop ses actions et ses principes, et tant de paroles éloquentes se sont élevées, que les nôtres ne pourraient plus

que les affaiblir. Cependant du sein même de cette convention, après le 9 thermidor, la première lueur d'un retour à l'ordre commença à poindre. La constitution qui établissait l'équilibre dans les pouvoirs, en créant deux conseils et un pouvoir exécutif, fut le premier hommage rendu aux principes représentatifs. Cet état de choses dura peu, et à travers la faiblesse du directoire, la gloire du consulat, les triomphes et la chute de l'empire, la législation fut presque inaperçue, et resta étouffée sous le régime militaire.

L'influence de la révolution française fut immense; les guerres lointaines et continuelles, que la France ne cessa de soutenir, répandirent au loin les principes de liberté, qui, sagement conduits, pourraient produire de si beaux et de si heureux résultats. L'éclat des triomphes répandait tant de gloire sur les armées françaises; le mot magique de liberté qui en fut le principe, sans que la liberté même en fût la récompense, trouvait des échos dans tant de pays, que ces germes se sont reproduits récemment encore dans plusieurs pays de l'Europe. Il est facile de le voir, le besoin d'une sage liberté, le perfectionne-

ment des institutions, sont aujourd'hui le vœu général. La persévérance de plusieurs nations ayant été récompensée par le succès, ces nations sont aujourd'hui un modèle toujours présent, qui alimente le désir d'une amélioration générale, et en fait concevoir l'espérance. Les gouvernemens représentatifs ne reposent pas tous sur une base égale, et cette différence naît des circonstances qui les ont produits. Aristocratique avant tout en Angleterre, il consacre en France la prépondérance du pouvoir royal; l'un des deux gouvernemens doit avoir tort, et peut-être tous les deux, car si l'équilibre des pouvoirs constitue le gouvernement représentatif, la prépondérance ne doit appartenir à aucun en particulier, mais à la réunion du pouvoir modérateur à l'un des deux autres.

Révolution d'Amérique.

Ce besoin d'améliorer est répandu sur toute la surface du globe; mais à l'époque où nous vivons, l'Amérique en est surtout le théâtre. Plusieurs républiques nouvelles se sont séparées de la métropole, et fondent leur liberté sur la double base de la raison et

de la victoire ; le premier exemple avait été donné par l'Amérique du nord. Lorsque les colonies, successivement accrues sur un vaste continent, forment une véritable puissance par les richesses et le nombre des habitans, les entraves qu'un commerce exclusif avec la mère-patrie impose au développement de l'industrie et à l'augmentation de la prospérité, se font vivement sentir, et ne peuvent durer long-temps. A des distances si considérables, le gouvernement de la métropole juge mal les améliorations que réclament les localités, et voit trop dans une colonie, une société secondaire subordonnée à la grande, faite pour alimenter son commerce et augmenter ses jouissances, sans être appelée à participer à ses prérogatives. Mais cette société nouvelle sent sa force, et craignant peu la puissance d'un gouvernement si éloigné, s'attribue les droits qu'on lui refuse, établit des lois conformes aux besoins et aux ressources particuliers au climat, et rompt enfin violemment les liens qui l'unissaient à la mère-patrie. Le double exemple en a été donné par l'Amérique du nord et par l'Amérique du sud. La première jouit depuis

long-temps de son indépendance, l'autre, indépendante de fait, combat encore pour les institutions qu'elle est appelée à perfectionner.

Il n'est pas possible d'apprécier encore quel sera le résultat définitif du mouvement général des esprits; les besoins sociaux sont connus, de grandes améliorations ont été faites, mais il est dans l'esprit humain de chercher le mieux en toutes choses, et la perfection n'étant pas le partage de l'humanité, il y aura toujours quelque chose à désirer qui alimentera l'activité générale. Le premier effet de cette activité a été un accroissement prodigieux de productions et de richesses, c'est à l'avenir seul à nous apprendre jusqu'où peut aller et nous conduire ce désir de perfectionnement qui, du moins, fait tant d'honneur à l'humanité.



BIOGRAPHIE

DES PLUS ILLUSTRES HISTORIENS,

TANT ANCIENS QUE MODERNES.

ABUL-PHARAGE ou ABUL-FARAGE (Grégoire), médecin et historien, naquit à Malatia près de l'Euphrate. On a de lui une *Histoire universelle* depuis la création du monde jusqu'à son temps. Abul-Farage mourut évêque d'Alep et primat des Jacobites en 1286.

ANQUETIL (Louis-Pierre) naquit à Paris en 1723. Il entra dans la congrégation de Ste-Geneviève, et dès l'âge de 20 ans fut jugé digne de professer la philosophie et les belles-lettres au collége de Saint-Jean-de-Beauvais. Enfermé pendant la révolution, il sortit de sa prison pour occuper un emploi au ministère des relations extérieures. Les ouvrages historiques d'Anquetil sont très-nombreux. L'*Esprit de la ligue* est considéré comme le meilleur; le *Précis de l'histoire universelle* est moins bien écrit et offre moins d'intérêt. Anquetil mourut membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur le 5 septembre 1808.

ANVILLE (d'). Voyez la *Géographie.*

ARRIEN (Flavius) était de Nicomédie, ville de Bithynie. Il se distingua dans les lettres et les armes, et remplit les fonctions les plus éminentes; il fut consul sous Adrien. Nous n'avons pas tous ses ouvrages, et le seul écrit historique qui nous reste est, les *Expéditions d'Alexandre*, que l'on fait suivre des *Indiques*, qui en sont le complément. On ne sait point l'époque précise de sa naissance ni celle de sa mort.

BOUQUET (dom Martin), bénédictin de Saint-Maur, à commencé la *Collection des historiens de France :* il était né en 1685, et mourut à Paris en 1754.

BOSSUET (Jacques-Benigne), évêque de Meaux, naquit à Dijon le 27 septembre 1627. La réputation qu'il acquit par ses talens oratoires attira sur lui les regards de Louis XIV, qui l'éleva à l'épiscopat. Il fut aussi précepteur du dauphin : ce fut l'origine de ses ouvrages historiques. Le *Discours sur l'histoire universelle* n'est pas tout entier de lui; il n'a fait que le premier volume, avec lequel le second ne peut entrer en comparaison. Après avoir passé presque toute sa vie à la cour, Bossuet se retira dans son diocèse, où il mourut le 12 avril 1704.

CÉSAR (Caïus-Julius), né l'an de Rome 654, mourut le 15 mars de l'an 43 avant J.-C. Sa vie

littéraire occupe trop peu de place dans une carrière si bien remplie pour qu'elle puisse le faire connaître : nous nous bornerons donc à dire qu'il nous a laissé l'histoire de ses campagnes. Le reste, qui se composait de plusieurs Plaidoyers et de Traités philologiques, a été perdu.

CORNÉLIUS-NÉPOS, historien latin du siècle d'Auguste, naquit sur les bords du Pô, sans qu'on puisse préciser la date ou le lieu de sa naissance. Il ne nous reste de ses ouvrages que les Vies des grands Capitaines, encore cet ouvrage même lui a-t-il été disputé. On l'a attribué à Æmilius Probus, qui ne paraît être que son abréviateur.

DANIEL (Gabriel), né à Rouen le 8 février 1649, prononça ses vœux et entra parmi les Jésuites à Rennes où il enseigna la théologie. Le projet d'écrire l'histoire de France fut facilité par un séjour de plusieurs années qu'il fit à Rouen comme professeur. Revenu à Paris, il obtint le titre d'historiographe de France et de bibliothécaire de la maison professe des Jésuites. Il mourut le 23 juin 1728.

DENIS D'HALYCARNASSE. Cet historien nous apprend lui-même, dans la préface de son ouvrage, le peu que l'on sait sur sa personne et son histoire. Il était d'Halycarnasse, patrie d'Hérodote. Il aborda en Italie 31 ans avant J.-C.,

et demeura à Rome pendant 22 ans. Il avait pour but dans ce voyage de s'instruire de tout ce qui pouvait lui être utile pour l'ouvrage qu'il méditait. Le titre de cet ouvrage est : *Antiquités romaines.*

DIODORE DE SICILE était d'Agyrium, ville de Sicile, d'où il a pris son nom. Il vécut sous Jules César et Auguste. On ignore tout-à-fait les détails de sa vie; son ouvrage n'est arrivé qu'incomplet jusqu'à nous.

FROISSARD (Jean) naquit à Valenciennes en 1337. Adonné aux plaisirs, il avait fort peu l'esprit de l'état ecclésiastique qu'il embrassa. Il promena son inconstance dans plusieurs contrées de l'Europe, où les agrémens de son esprit le firent bien accueillir. De retour dans son pays, il y fut pourvu d'une cure; enfin il obtint un canonicat et la trésorerie de Chimai. Nous avons de lui une *Chronique* de son temps et des poésies, mais il est plus connu comme historien. Froissard mourut en 1410.

GIBBON (Édouard), historien anglais, naquit à Pudney le 27 avril 1737. Il sortit de l'université d'Oxford avec une instruction des plus bornées; mais son goût pour les lectures sérieuses développa bientôt en lui les ressources du talent dont il donna la preuve. Il abjura le protestantisme en 1753, et rentra dans sa première

communion peu de temps après. Le plus célèbre des ouvrages de Gibbon est l'*Histoire de la chute et de la décadence de l'empire romain*, dont la publication, commencée en 1776, fut terminée en 1788. Cet ouvrage, traduit en français par Leclerc de Septchênes, Cantwel, Demeunier et Boulard, parut en 18 vol. in-8°. M. Guizot en a donné une bonne édition en 1812, 13 vol. in-8°. Gibbon mourut en Angleterre le 16 janvier 1794.

GOLDSMITH (Olivier), célèbre écrivain anglais, naquit dans le comté de Longfort en Irlande en 1728. Après une vie agitée et errante, Goldsmith revint en Angleterre, et voulut exercer la médecine : il avait été légiste, joueur de flûte en Hollande, précepteur, sous-instituteur dans une école à Peckham. Il n'eut pas de succès, et trouva tout le loisir nécessaire pour se livrer à des travaux littéraires. Ses ouvrages eurent un débit si prodigieux qu'ils le mirent en état de tenir un rang assez remarquable, que la passion du jeu lui fit perdre. Il mourut le 4 avril 1774, et fut mis dans l'abbaye de Westminster. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français, ses *Histoires grecque et romaine*, le *Ministre de Wakefield*, etc. On publie en ce moment l'*Histoire d'Angleterre*, continuée jusqu'à nos jours par Ch. Coote, traduite

par madame Aragon, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages par M. Albert-Montémont.

GROTIUS. Voyez le *Droit public et social.*

GUICHARDIN (François), né à Florence le 16 mars 1482. Mourut en 1540. Il composa en italien une histoire estimée des événemens qui se sont passés depuis 1494 jusqu'en 1532.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), de l'Académie française, de celle des inscriptions, président aux enquêtes du parlement et surintendant des finances de la reine, naquit à Paris le 8 février 1685, et mourut dans la même ville en 1770. Il publia quelques ouvrages qui eurent une certaine célébrité; mais son plus beau titre est l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France,* qui parut en 1768.

HÉRODOTE, naquit à Halycarnasse, ville de Carie, l'an du monde 3520, selon Suidas, quatre ans avant la descente de Xercès dans la Grèce. Nous n'avons pas tout ce qu'il a écrit, mais ce qui nous reste lui a fait donner le nom de *Père de l'histoire.* Il est effectivement le premier qui lui donna une forme et la revêtit d'un style qui est un modèle de grâce et de douceur. Après être retourné dans sa patrie où il voulait jouir de sa gloire, Hérodote fut obligé de la quitter pour fuir l'ingratitude de ses concitoyens;

il se joignit à une colonie que les Athéniens envoyaient à Thurium où il y finit ses jours.

HUME (David), philosophe et historien anglais, naquit en 1711 à Édimbourg. Destiné d'abord au barreau, il abandonna cette carrière pour se livrer à la culture des lettres. Il vint en France, où il composa son premier ouvrage, qu'il fit paraître à Londres où il revint en 1737. Forcé de se faire des occupations pour exister, il fut précepteur d'un grand seigneur, puis secrétaire d'un général. Nommé en 1752 bibliothécaire des avocats à Édimbourg, il conçut l'idée d'écrire l'histoire d'Angleterre. Ce fut l'occupation du reste de sa vie; cependant il composa un grand nombre d'ouvrages et y joignit les affaires politiques où sa réputation l'avait fait admettre. Secrétaire d'ambassade en France, il s'y lia avec J.-J. Rousseau qu'il emmena en Angleterre, et avec lequel il eut ensuite les querelles les plus vives. Sous-secrétaire d'état en 1767, il renonça aux affaires en 1769, et mourut à Édimbourg le 26 août 1776. Smollet a continué son *Histoire d'Angleterre*.

JOSEPH (Flavius), historien juif, naquit l'an 37 de J.-C., et vivait encore sous Domitien. Il descendait des grands prêtres de Jérusalem. Joseph fit à 26 ans un voyage en Italie; de retour en Judée, il fut fait prisonnier par Vespasien, et se trouva à la prise de Jérusalem par

Titus. L'*Histoire de la guerre des Juifs* jouissait d'une si grande estime auprès de ce prince, qu'il voulut qu'un exemplaire signé de sa main fût déposé dans la bibliothèque publique. Joseph vécut à Rome en citoyen romain et bien venu des empereurs, qui le comblèrent de bienfaits. On a de cet historien les *Antiquités judaïques*, la *Guerre des Juifs*, *deux livres contre Appion*, et d'autres écrits moins importans. Il a été traduit en français.

LENGLET DU FRENOY (Nicolas), né à Beauvais le 5 octobre 1674, étudia d'abord la théologie; il se livra ensuite à la politique, et acquit une grande réputation d'habileté. Il dut à ses nombreux ouvrages autant de mésaventures que de succès, et fut enfermé une douzaine de fois à la Bastille pour n'avoir pas conservé à l'impression les coupures des censeurs. Parvenu à l'âge de 81 ans, il périt le 16 janvier 1755, en tombant dans le feu qui lui brûla presque toute la tête. La *Méthode pour étudier l'histoire* est le meilleur ouvrage de ce genre que nous possédions. Les *Tablettes chronologiques* ne jouissent pas d'une moindre réputation, malgré les erreurs inévitables qu'on rencontre dans un si grand nombre de faits et de dates.

MABLY (Gabriel-Bonnot de). Voyez le *Droit public et social*.

MALLET (Paul-Henri), naquit à Genève en 1730. La place de professeur de belles-lettres, qu'il occupa à Copenhague, le mit à même d'étudier les langues des anciens peuples du nord, et de faire des recherches sur leur histoire. Son *Histoire de Danemarck* est sans comparaison ce que nous avons de mieux sur les anciens peuples scandinaves. L'*Introduction à l'histoire de Danemarck* contient sur les mœurs, les lois et la religion des anciens Celtes des documens qui en font un morceau unique dans notre langue. La seconde partie se trouve séparément sous le titre d'*Edda*. Mallet mourut à Genève le 8 février 1807.

MARIANA (Jean), né à Talavéra en 1537, entra fort jeune chez les Jésuites. Son érudition était considérable. Il enseigna en Sicile, à Rome, à Paris, en Espagne avec assez d'éclat. Mariana mourut à Tolède le 17 février 1624. Son *Histoire d'Espagne* contient trente livres, et va jusqu'en 1516. Elle fut d'abord écrite en latin; il la traduisit lui-même en espagnol. Le père Charenton, jésuite, en a donné une traduction française.

MÉZERAI (François-Eudes de), né en 1610, à Ry, en Basse-Normandie, historien célèbre, quoique souvent inexact. Mézerai passa presque toute sa vie occupé à l'étude de l'histoire, et lui dut sa réputation et l'aisance dont il a joui. Il

fut membre et secrétaire perpétuel de l'Académie française après la mort de Conrart. Il mourut le 10 juillet 1683. On estime plus l'*Abrégé* que la *grande Histoire*.

MILLOT (Claude-François-Xavier), de l'Académie française, naquit à Besançon en mars 1726. Il fut pendant quelque temps jésuite, et quitta l'ordre pour occuper une chaire d'histoire à Parme. Revenu en France, il fut précepteur du duc d'Enghien, et mourut en mars 1785. On estime beaucoup ses différens ouvrages, et plus d'un bon juge place son *Histoire de France* avant celle du président Hénault.

MONTESQUIEU. Voyez le *Droit public et social*.

MURATORI (Louis-Antoine), né à Vignoles, dans le territoire de Bologne, en 1672, fut ecclésiastique et s'occupa beaucoup plus d'histoire que des fonctions du ministère, qu'il abandonna en 1733. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages. Après avoir été bibliothécaire du duc de Modène, son souverain, et garde de ses archives, il mourut en 1750.

ORLÉANS (le père d', Pierre-Joseph), célèbre historien jésuite, naquit à Bourges le 6 novembre 1641. Il professa la rhétorique chez les Jésuites, et mourut à Paris le 31 mars 1698. Ses deux ouvrages les plus estimés sont l'*Histoire*

des révolutions d'Angleterre et l'*Histoire des révolutions d'Espagne.*

PLUTARQUE, philosophe, historien et orateur grec, était natif de Chéronée et vécut sous le règne de Trajan. Ce prince eut pour lui beaucoup d'estime et l'honora de la dignité consulaire. Plutarque avait étudié sous Ammonius et voyagé dans la Grèce et l'Égypte, où il recueillit des Mémoires sur ce qu'il voyait de curieux. Sur la fin de sa vie, il retourna dans son pays, où l'on croit qu'il mourut sous le règne d'Antonin-le-Pieux, vers l'an 140 de J.-C.

POLYBE, célèbre historien grec, était de Mégalopolis et fils de Lycortas, chef de la république des Achéens. Il se signala dans plusieurs expéditions contre les Romains, et fut amené à Rome, où il se lia avec Scipion et Lœlius. C'est dans cette ville qu'il composa son histoire, après avoir fait divers voyages dans les lieux dont il devait parler. Le chevalier de Folard nous a donné des commentaires sur l'*Histoire de Polybe.* Le second Scipion-l'Africain emmena avec lui au siége de Numance cet historien, qui mourut à Mégalopolis sa patrie, 121 ans avant J.-C., et à l'âge de 82 ans.

RAYNAL (Guillaume-Thomas François), né le 11 mars 1711 à St.-Geniez, dans le Rouergue. Il fut élevé chez les jésuites et entra ensuite

dans leur compagnie, il la quitta en 1747 pour venir à Paris. Son ouvrage le plus célèbre est *l'Histoire philosophique des deux Indes;* on lui en conteste une bonne partie avec assez d'apparence de raison. Forcé de partir de France, il y rentra en 1787, mais sans pouvoir se fixer à Paris. Il se retira à St.-Geniez sa patrie et ensuite à Toulon, chez M. Malouet. Il désavoua les principes de son Histoire philosophique et mourut le 6 mars 1796 à Chaillot, chez un de ses amis. La révolution, en épargnant sa vie, lui avait enlevé sa fortune. Le directoire qui s'occupait d'organiser l'Institut, l'en avait nommé membre pour la classe d'histoire; à la première séance, son éloge fut prononcé par M. Lebreton.

ROBERTSON (William), l'un des historiens modernes les plus justement célèbres, naquit à Borthwick en Écosse en 1721. Il fut ministre de la religion presbytérienne et commença sa carrière littéraire par être un des fondateurs de la Revue d'Edimbourg. Un échec qu'éprouva ce journal, lui fit tourner les yeux vers des études plus sérieuses et ce fut l'origine de ses ouvrages historiques. L'*Histoire d'Écosse*, celle *de Charles-Quint*, l'*Histoire d'Amérique*, ont établi solidement sa haute réputation. Il mourut à sa maison de Grange-House le 11 juin 1793.

ROLLIN (Charles), naquit à Paris le 30 janvier 1661. Il fit ses études au collége du Plessis,

où il devint ensuite professeur de seconde et de rhétorique. Il succéda à Hersan, dans la chaire d'éloquence, au collége royal an 1688, fut recteur de l'Université an 1694, et de l'Académie des inscriptions an 1701. Il mourut à Paris le 14 septembre 1741. On a dit que l'abbé d'Asfeld et d'autres connaisseurs avaient retouché ses ouvrages sous le rapport du style, parce que Rollin avait plus d'habitude du grec et du latin, que de sa propre langue. Ses principaux ouvrages sont le *Traité des Études*, l'*Histoire Ancienne* et l'*Histoire Romaine*.

SALLUSTE (Caius Crispus), historien latin, était natif d'Amiterne, aujourd'hui San-Vittorino en Italie. Il exerça des emplois considérables, mais ses débauches le firent chasser du Sénat. César le rétablit dans sa dignité et l'envoya en Numidie. Salluste pilla cette province et retourna à Rome, si riche, qu'il fit construire ces jardins célèbres qu'on nomme encore aujourd'hui les jardins de Salluste. Eusèbe nous dit qu'il épousa Terentia répudiée par Cicéron et qu'il mourut 35 ans avant J.-C. Cet auteur a été traduit par M. Dureau-de-Lamalle.

SUÉTONE, historien latin. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il était secrétaire de l'empereur Adrien et ami de Pline le jeune. Il fut disgracié, et ce fut alors qu'il composa ses ouvrages, dont

il ne nous reste que l'*Histoire des douze Césars* et une partie du *Traité des illustres Grammairiens.*

TACITE (C. Cornélius), historien latin. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines. On conjecture qu'il naquit vers la fin du règne de Claude ou au commencement de celui de Néron. Il fut consul sous Nerva. Plusieurs empereurs l'élevèrent aux dignités, et Domitien lui-même lui témoigna de l'estime. Ses ouvrages nous sont parvenus fort incomplets. Il fut l'ami de Pline le jeune; l'empereur Tacite se faisait honneur d'appartenir à sa famille et avait ordonné que ses ouvrages fussent copiés tous les ans et déposés dans toutes les bibliothèques. Cette précaution n'a pu les sauver des injures du temps.

THOU (Jacques Auguste de), né à Paris an 1553. Président à mortier au parlement de Paris, fut employé par Henri III et Henri IV, dans les affaires les plus importantes. Il succéda à Amyot dans la place de grand-maître de la bibliothèque du roi et mourut à Paris le 7 mai 1617. On a de lui une excellente histoire de son temps.

THUCYDIDE, historien grec, naquit à Athènee l'an 571 avant J.-C. Il descendait, à ce qu'on croit, du célèbre Miltiades et commanda dans la Thrace, où ses richesses lui donnaient un grand

crédit; mais dans la suite il fut banni, et c'est pendant son exil qu'il composa son *Histoire de la guerre du Péloponèse*. Thucydide n'eut pas le temps de l'achever, et mourut l'an 411 avant J.-C.

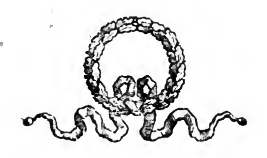
TITE-LIVE, historien latin, naquit à Padoue. Étant allé à Rome, il entreprit d'écrire l'*Histoire Romaine;* cet ouvrage fut commencé sous l'empire d'Auguste. Après la mort de ce prince, Tite-Live retourna à Padoue, où il mourut la quatrième année du règne de Tibère. L'époque de sa naissance n'a point été précisée.

VERTOT (Réné Aubert, abbé de), né à Bennetot en Normandie, le 25 novembre 1655. Capucin à 16 ans, ensuite prémontré, enfin séculier, écrivit les *Révolutions Romaines*, celles *de Suède, de Portugal* et l'*Histoire de Malte*. C'est un bon écrivain, mais on conteste sa véracité. Il mourut à Paris le 15 juin 1735.

VOLTAIRE. Voyez la *Poétique* et la *Littérature.*

XÉNOPHON, philosophe, historien et général grec, était né à Athènes vers l'an 450 avant J.-C. Il étudia la philosophie et la politique sous Socrate. Il servit avec une grande distinction, et accompagna le jeune Cyrus dans son expédition contre son frère. Banni d'Athènes à la sollicitation d'Artaxercès, il se retira à Scillonte où

il se livra à la philosophie et à l'histoire. Il continua l'histoire de Thucydide et donna d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque surtout la *Retraite des dix mille* et *la Cyropédie*. Xénophon mourut à Corinthe vers l'an 360 avant J.-C.



BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE,

OU

CATALOGUE RAISONNÉ

DES MEILLEURS OUVRAGES ÉCRITS

SUR L'HISTOIRE.

Histoire universelle.

TABLETTES CHRONOLOGIQUES, par l'abbé LENGLET DU FRENOY. 2 vol. in-12. — Cet ouvrage est un tableau plein de recherches et d'érudition, où l'auteur présente et s'efforce de concilier les différentes chronologies. Il dispense celui qui l'a étudié d'avoir recours aux volumineux ouvrages de ceux qui ont écrit sur la même matière.

DISCOURS *sur l'Histoire universelle*, pa BOSSUET (div. édit.) Nous avons donné, dans l'introduction, une idée de cet ouvrage. Le premier volume est le seul qui soit de la main de Bossuet. Le second est un écrit estimable, mais peu fait pour soutenir la comparaison avec son modèle.

HISTOIRE UNIVERSELLE, par une Société de gens de lettres anglais. 125 vol. in-8°. — Ouvrage immense et fait avec une conscience rare; mais il est tellement volumineux qu'on peut se réduire à l'abrégé qu'a donné *Anquetil*, en 12 vol. in-12. On y trouve assez de suite et un style clair, quoique dépourvu de chaleur.

Histoire ancienne et grecque.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, par Diodore de Sicile (trad. par *Terrasson*). 7 vol. in-8°. — On désirerait dans cet ouvrage, comme dans la plupart de ceux des anciens, plus de critique. La traduction n'est pas toujours exacte et elle est faiblement écrite.

L'HISTOIRE *d'Hérodote* (trad. de *Larcher*). 7 vol. in-8°. — Cette traduction n'est rien moins que parfaite. On estime surtout les *notes*.

LA GUERRE *du Péloponèse*, par THUCYDIDE (trad. de *l'Évêque*). 4 vol. in-8°. — Cette traduction, assez estimée, ne rend pas cependant toute la force de l'original.

XÉNOPHON (ses œuvres). Traduit séparément par plusieurs auteurs. M. *Gail* en a publié une traduction complète: ce travail, qui manquait, ne rend pas toute la grâce de l'original, dont le style est plein de charme.

EXPÉDITIONS *d'Alexandre*, par ARRIEN

(trad. de *Chaussard*). 3 vol. in-8° avec atlas in-4°. — Cette traduction, faite avec soin et avec talent, se distingue par des recherches utiles. L'auteur original est le plus véridique des historiens d'Alexandre.

HISTOIRE GRECQUE, par POLYBE (trad. de dom *Thuillier* et comm. par le chevalier de *Follard*). 6 vol. in-4°. — (*Voyez* l'introduction). Ce double travail est estimé des littérateurs et des militaires.

HISTOIRE ANCIENNE *des Égyptiens, des Carthaginois*, etc., par ROLLIN. 13 vol. in-12. — C'est un ouvrage utile, écrit avec simplicité, trop dépourvu de chaleur, mais assez digne de confiance.

Histoire romaine.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES, par DENIS D'HALYCARNASSE (trad. de l'abbé *Bellanger*). 2 vol. in-4°. — Offrent de l'érudition et de la critique. Le style en est médiocre, ainsi que la narration.

HISTOIRE ROMAINE, par TITE-LIVE (trad. de MM. *Dureau de Lamalle* et *Noël*. 15 vol. in-8°. — Cet historien est apprécié dans notre introduction. La traduction est consultée et assez bien écrite.

HISTOIRE *des Guerres civiles*, par APPIEN

(trad. de M. *Combes Dounous*). 3 vol. in-8°. — Ouvrage du second ordre. On regarde cette traduction comme assez peu fidèle.

COMMENTAIRES *de César* (trad. de M. *Ledeist de Botidoux*). 5 vol. in-8°. — Ouvrage écrit d'un style plein de naturel et d'élégance. Le traducteur n'a pu atteindre jusqu'à ce ton de franchise et de noblesse qui distingue le grand homme de guerre parlant lui-même de ses actions.

TACITE (ses œuvres, trad. par M. *Dureau de Lamalle*). 5 vol. in-8°. — Cette traduction est estimable; mais elle ne rend pas, ce qu'il est peut-être impossible de rendre, l'énergie de l'original (*voyez* l'Introduction).

HISTOIRE ROMAINE, par Rollin. 16 vol. in-12. — Cet ouvrage offre les mêmes défauts et qualités que l'*Histoire ancienne* du même auteur.

GRANDEUR *et Décadence des Romains*, par Montesquieu. — C'est un des meilleurs ouvrages historiques qui existent. La plus haute raison guide l'auteur dans ses recherches sur les causes de la puissance et de la chute des Romains, et il embellit son ouvrage par un style aussi animé que plein d'élévation, par une hauteur de vues qu'on ne peut assez admirer.

DÉCADENCE *de l'Empire romain*, par GIBBON (trad. de M. *Guizot*). 13 vol. in-8°.—Ouvrage volumineux, mais bien pensé. Personne n'a discuté avec plus de soin que Gibbon les causes de la décadence de l'empire : il a examiné surtout l'influence du christianisme sur elle.

Histoire générale de l'Europe.

ÉTATS *formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident*, par DANVILLE. 1 vol. in-4°. — C'est un ouvrage rempli d'excellentes recherches, et qui fait connaître, autant que cela est possible, une époque qu'il est si difficile d'éclaircir.

HISTOIRE *des Croisades*, par M. MICHAUD. 7 vol. in-8°. — C'est l'ouvrage qui retrace le mieux ces migrations armées qui eurent tant d'influence sur l'Europe. On a peut-être à regretter que M. Michaud n'ait pas assez développé les conséquences morales des événemens dont il est l'élégant narrateur.

ESSAI *sur l'Esprit et les Mœurs des Nations*, par VOLTAIRE. — Composition importante, où l'esprit de doute, en matière d'histoire, est la source d'une foule de réflexions qui jettent un grand jour sur l'origine des peuples et les points les plus obscurs de leur histoire. La confiance que cet ouvrage inspire serait plus grande en-

core, si l'historien, sacrifiant le besoin de plaire, avait pris le style grave qui convient à l'histoire, plutôt que le ton de sarcasme et de plaisanterie qui peut égarer le jugement en séduisant l'esprit.

Histoire moderne. — France.

ABRÉGÉ *de l'Histoire de France*, par Bossuet. — Cet ouvrage, qui s'arrête à Charles IX, est loin de pouvoir être comparé à l'*Histoire universelle* du même auteur ; cependant il se distingue par l'élévation des pensées et l'ordre des faits.

HISTOIRE *de France*, par Mézeray. 3 vol. in-f°. — On estime plus l'*Abrégé de Mézeray* en 6 vol. in-12 que sa grande histoire. Outre l'avantage d'une narration plus rapide, il renferme moins d'erreurs. Un 7e volume renferme l'*Histoire de France avant Clovis.*

HISTOIRE *de France*, par Daniel.—Ouvrage trop connu pour qu'on le passe sous silence, et trop imparfait pour que la lecture en soit bien utile.

HISTOIRE *de France*, par Anquetil. 15 vol. in-12. — C'est une exposition des faits, où l'on remarque de la clarté et une certaine facilité de style ; mais où jamais l'auteur ne s'élève au-dessus d'une médiocrité que l'intérêt de l'action puisse disismuler.

DE THOU. — *Histoire de son temps, de 1543 à 1607*, trad. en 16 vol. in-4°. — C'est encore un auteur que l'étendue de son ouvrage empêche de lire. Écrit en latin, il est un des écrits modernes où l'on retrouve le plus un goût de style qui se rapproche des anciens.

ABRÉGÉ *chronologique de l'Histoire de France*, par le président HÉNAULT. 3 vol. in-12. — Ouvrage utile à ceux qui s'occupent plus des faits que des résultats. On lui reproche quelques erreurs.

HISTOIRE *de France pendant le 18e siècle*, par M. LACRETELLE. 6 vol. in-8°. — Cette histoire se distingue par une narration vive et un style agréable. — L'*Assemblée constituante*. 2 vol. in-8°. — L'*Assemblée législative*, la *Convention*, le *Directoire*. 5 vol. in-8°, par le même. — On y retrouve les mêmes qualités que dans l'histoire du 18e siècle; mais les idées qui ont influé sur sa composition se font trop sentir et détruisent cette unité de vues qu'on demande à l'historien.

MÉMOIRES *relatifs à l'Histoire de France*. — *Chroniques nationales françaises* du 13e au 16e siècle, par M. BUCHON. — *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, depuis Philippe Auguste jusqu'en 1763, par M. PETITOT. — *Mémoires sur la Révolution française*, par MM. BERVILLE et BARRIÈRE.

Italie, Suisse, Espagne, Portugal.

ANNALI *d'Italia*, par Muratori. 12 vol. in-4°. — Ouvrage immense et plein d'érudition, mais dans lequel l'érudition même refroidit l'intérêt.

HISTOIRE *d'Italie*, par Guichardin, (trad. de *Favre*). 2 vol. in-f°.

HISTOIRE *des républiques italiennes du moyen âge*, par Simonde-Sismondi. 8 vol. in-8° — Ouvrage curieux et recherché, d'une lecture intéressante, malgré le peu d'unité que permettait le sujet, et quelques innovations de style que le temps a mises à la mode et que l'histoire du moins ne doit pas accueillir.

HISTOIRE *des Suisses*, par Muller (trad. de *Labaume*). 12 vol. in-8°. — C'est un excellent ouvrage, auquel on ne peut reprocher qu'un peu de longueur, mais qu'on lit avec autant de fruit que d'intérêt.

HISTOIRE *d'Espagne*, par Mariana, jésuite (trad. du P. *Charenton*), 1725. 5 vol. en 6 in-4°. — C'est le meilleur ouvrage que nous puissions citer sur l'histoire d'Espagne, il est volumineux et laisse trop apercevoir que l'auteur écrivait sous l'influence des préjugés de

son pays et des obligations auxquelles l'assujettissait son ordre.

HISTOIRE *des révolutions d'Espagne*, par le P. D'ORLÉANS. 3 vol. in-4°. — Ouvrage qu'on lit encore, quoique l'auteur n'ait pas assez approfondi les causes des événemens qu'il raconte et n'ait pas vu toute l'étendue de son sujet.

HISTOIRE *de l'Inquisition*, par LORENTE.

HISTOIRE *générale de Portugal*, par DE LA CLÈDE. 8 vol. in-12. — Ouvrage essentiel pour la connaissance des faits, mais qui n'a d'ailleurs rien de remarquable.

HISTOIRE *des Révolutions de Portugal*, par l'abbé DE VERTOT. 1 vol. in-12. — Cette histoire est bien écrite, l'auteur y enchaîne les faits avec beaucoup d'art; les personnages y sont bien en scène et l'action bien entendue. C'est une lecture utile et intéressante.

Pays-Bas. Allemagne. Peuples du Nord.

TABLEAU *de l'histoire générale des Pays-Bas*, par CERISIER. 10 vol. in-12. — Le défaut de cet écrivain, comme de la plupart des modernes, est de manquer d'intérêt et de chaleur, du reste, on lit son histoire, faute d'en posséder une meilleure.

HISTOIRE *générale d'Allemagne*, par le P. BARRE. 11 vol. in-4°. — Voltaire reproche à cet historien un grand nombre d'inexactitudes. Son ouvrage mérite d'être consulté, quoique la confusion des faits et le peu d'agrément du style en rendent la lecture difficile.

ABRÉGÉ *chronologique de l'Histoire d'Allemagne*, par PFEFFEL. 1 vol. in-12. — Les événemens y sont bien présentés, mais le cadre de l'auteur ne lui permettait pas de les présenter d'une manière dramatique. C'est un livre à consulter plutôt qu'à lire.

ABRÉGÉ *chronologique des Peuples du nord*, par LACOMBE.

HISTOIRE *générale de Pologne*, par SOLIGNAC. 6 vol. in-12.

HISTOIRE *de l'Anarchie de Pologne*, par RULHIÈRES. 4 vol. in-8°. — Ouvrage bien écrit et véridique. L'auteur a vu le pays dont il peint les révolutions, il en a étudié les causes et en fait le tableau avec intérêt et chaleur.

HISTOIRE *de Dannemarck*, par MALLET. — Cette production estimable acquiert un nouveau prix par la mythologie des peuples du nord qui se trouve dans le premier vol. et jette un grand jour sur les usages, les croyances et

les mœurs de nos ancêtres; elle est d'ailleurs assez bien écrite.

HISTOIRE *des Révolutions de Suède*, par VERTOT. 1 vol. in-8°. — Nous répéterons, à propos de cet ouvrage, les éloges que nous avons donnés aux Révolutions de Portugal, avec cette différence pourtant, qu'ici le caractère de Gustave Vasa est bien plus intéressant que celui du duc de Bragance, et donne à l'ouvrage un attrait qui en rend la lecture très-attachante.

HISTOIRE *de Russie*, par LÉVESQUE, continuée jusqu'à la mort de Paul Ier, par MM. MALTE-BRUN et DEPPING. 8 vol. in-8°, atlas. — Bon ouvrage et le plus suivi que nous ayons sur la Russie.

HISTOIRE *de Charles XII*.

HISTOIRE *de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, par VOLTAIRE.

Angleterre.

HISTOIRE *d'Angleterre*, par HUME. 8 vol. in-4° (trad. par madame *Bellot*). 18 vol. in-12. — Cet ouvrage, le plus estimé que nous ayons sur l'histoire d'Angleterre, est aussi le plus complet et le plus philosophique. L'esprit d'observation, l'étude des causes qui influent sur les

peuples, en font une production aussi pleine d'utilité que d'intérêt. L'auteur a su y mêler une peinture des caractères dont le secret semblait perdu depuis les anciens.

HISTOIRE *d'Angleterre*, par Goldsmith. 4 vol. in-8° (trad. de madame *Aragon*, avec une notice par M. *Albert-Montemont*). 6 vol. in-8° — 36 f. — C'est un ouvrage sagement composé et d'une lecture intéressante; la traduction est bien écrite, et la notice sur la vie de l'auteur est pleine d'agrément et d'intérêt.

HISTOIRE *des Révolutions d'Angleterre*, par le P. d'Orléans. 3 vol. in-12. — L'auteur de cette histoire est resté fort au-dessous de son sujet, cependant l'intérêt qui s'y rattache lui attire des lecteurs.

ÉLÉMENS *de l'Histoire d'Angleterre*, par l'abbé Millot. 3 vol. in-12. — C'est un ouvrage très-restreint, mais utile à ceux qui ne peuvent étudier longuement les ouvrages assez volumineux que nous venons de nommer. L'abbé Millot a écrit sur la plupart des peuples de l'Europe et publié une histoire générale qui se distingue comme tous ses autres écrits, par l'ordre, la clarté et beaucoup de raison.

HISTOIRE *d'Écosse*, par Robertson. 2 vol. in-4°. — Cette histoire est un des plus beaux ti-

tres de Robertson, qui s'est illustré par plusieurs autres écrits et particulièrement par l'excellente *Introduction* qui précède l'*Histoire de Charles-Quint*. Si aucun historien moderne ne se distingue par une haute éloquence, Robertson n'en a pas moins su donner à ses ouvrages une couleur assez forte; il analyse les faits avec beaucoup de sagacité et en détermine l'influence avec sagesse et discernement.

HISTOIRE *d'Irlande*, par GORDON (trad. par *La Montagne*). 3 vol. in-8°. — C'est un ouvrage bien raisonné et assez bien conçu, mais qui ne place pas l'auteur au même rang que les premiers historiens de l'Angleterre.

Empire turc et Puissances orientales.

HISTOIRE *de l'Empire ottoman, depuis sa fondation jusqu'en* 1792, par M. DE SALABERRY. 4 vol. in-8°. — M. de Salaberry s'est montré dans cet ouvrage narrateur assez distingué, et paraît avoir préféré le mérite de la clarté à celui de l'éloquence.

BIBLIOTHÈQUE *orientale*, par D'HERBELOT. 4 vol. in-4°. — Cet ouvrage annonce autant d'érudition que d'imagination; bien écrit et fruit de recherches considérables, il est indispensa-

ble à quiconque veut connaître l'histoire et la littérature de l'Orient.

HISTOIRE *des Dynasties de l'Orient*, par ABUL-PHARAGE (trad. de l'arabe en latin, par *Pococke*). 2 vol. in-4°. — Nous citons cet ouvrage, moins encore pour son mérite qui n'est pas très-remarquable, que comme une source à consulter pour ceux qui veulent voir la manière dont les chrétiens orientaux ont rendu l'histoire: on estime ce qui concerne les Sarrasins.

VIE *de Mahomet*, par SAVARY. — Cette vie se trouve en tête de la *Traduction du Coran*. 2 vol. in-8° par le même. — C'est un des écrits les plus estimés sur le prophète des Arabes.

DISSERTATION *sur les mœurs, les usages, le langage, la religion, la philosophie des Indous*, traduit de l'anglais par BERGIER. 1 vol. in-12. — Ouvrage qui pèche par le défaut de développement.

HISTOIRE *de la Chine*. — Les ouvrages que nous possédons sur la Chine sont si volumineux et faits d'une manière si peu méthodique, que nous n'indiquons que les auteurs principaux, qui sont *Duhalde*, *d'Anville*, *Moyriac de Mailla*. Ceux qui voudront avoir quelque connaissance des faits, pourront consulter le *Résumé de l'his-*

toire de la Chine, par M. DE SÉNANCOUR. 1 vol. in-18.

HISTOIRE *philosophique des deux Indes*, par l'abbé RAYNAL (div. édit.). — Cet ouvrage qui pourrait sans doute être bien perfectionné, est indispensable à lire pour celui qui veut avoir une connaissance des rapports de l'Orient avec l'Occident, des mœurs des Indiens et de la puissance des Européens dans ces climats. On lui reproche des erreurs et un style prétentieux.

RELATION *universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, par DE LACROIX. 4 vol. in-12.

MÉMOIRES *sur l'Égypte, pendant les campagnes du général Bonaparte*. 4 vol. in-8°.

Amérique.

HISTOIRE *d'Amérique*, par ROBERTSON, traduit de l'anglais (div. édit.). — Cette histoire offre les mêmes qualités que nous avons rappelées en parlant de l'*Histoire d'Écosse*, du même auteur; c'est jusqu'à présent le meilleur ouvrage qui existe sur l'Amérique.

ESSAI *politique sur la nouvelle Espagne*, par M. DE HUMBOLDT. 5 vol. in-8°. — Cet excellent ouvrage n'est pas une histoire, mais il est indispensable de le connaître en ce moment, où l'at-

tention se porte sur tout ce qui se rapporte au nouveau monde. C'est une statistique où la science ne refroidit pas l'intérêt.

HISTOIRE *de la guerre de l'indépendance des États-Unis*, par Charles BOTTA, traduit de l'italien, par *de Sevelinges*. 4 vol. in-8°.



VOCABULAIRE

OU

TABLE ANALYTIQUE

DE LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

A

B

C

D

E

I

J

L

M

N

P

R

FIN DES ÉTUDES HISTORIQUES.


Digitized by Google



